

FO PROJET
ACTION SOCIALE / DELEVOYE

BULLETIN DE LA FNAS FO N° 329 | NOV. DÉC. 2019 / JANVIER 2020

**POUR LA
RETRAITE
PAR RÉPARTITION
RETRAIT
DU PROJET
MACRON/DELEVOYE**

BULLETIN DE LA FNAS FO N° 329 | NOV. DÉC. 2019 / JANVIER 2020

**POUR LA
RETRAITE
PAR RÉPARTITION
RETRAIT**

**OR
N
R
O
I**

LE BULLETIN DE LA FNAS
FO ACTION SOCIALE

Sommaire

- Ouverture du XVIII^e Congrès p 3
- Commission des mandats p 11
- Les interventions p 13
- Rapports de trésorerie p 57
- Propositions de modifications statutaires p 60
- Les Apprentis d'Auteuil p 60
- Les invités du Congrès p 63
- Le calendrier des formations fédérales p 67
- Congrès FNAS FO : la mobilisation s'impose contre la réforme des retraites p 69

Inclus dans ce numéro :

**Livret 24 pages
des résolutions**



Agenda militant 2020

	JANVIER	FÉVRIER	MARS
Bureau Fédéral	7 et 8 28 et 29		16
Conseil Fédéral			17, 18 et 19
Stage Fédéral	23 Formation Travail / Handicap		5 Référents Travail / Handicap 9 au 13 Session 1 (à Noirmoutier) 24 Référents Harcèlement
Réunions Nationales	13 Bureau SFC 14 Voir Ensemble 23 Action Enfance 27 Aurore	5 Bureau SFR	
AG des SDAS	16 SDAS 01 + 45 17 SDAS 49 + 80 20 SDAS 37 + 48 24 SDAS 02 31 SDAS 81 + 41 + 52	6 SFR 7 SDAS 72 8 SDAS 22 10 SDAS 17 14 SDAS 30 27 SDAS 82	

Ouverture du XVIII^e Congrès



Je vous apporte les salutations fraternelles de tous les camarades de l'Union Départementale FO du Nord. Je suis très content de vous accueillir dans le Nord. Je suis fier d'ouvrir ce congrès comme le sont tous les camarades du SDAS FO 59 mobilisés depuis des jours et des mois pour la bonne organisation de vos travaux. Vous êtes aujourd'hui dans la ville de Jean Bart, nos camarades Dunkerquois le fêtent régulièrement et notamment lors du carnaval. Vous l'avez entendu, sans trahir de secret vous en aurez un aperçu demain.

Les élections au Comité Social et Economique (CSE) arrivent bientôt à leur terme. Les résultats que nous enregistrons sont bons mais il ne faut pas baisser la garde avant l'arrivée. Dans votre secteur le travail est considérable et c'est grâce au développement syndical que nous pouvons enregistrer de bons résultats.

En matière de syndicalisation, ici comme ailleurs rien n'est simple. Mais au fil du temps nous avons développé des outils qui nous aident à rencontrer les futurs adhérents avec un seul but les faire venir dans les syndicats, dans l'une de nos 16 unions locales ou à l'UD. C'est pour faire gagner FO en notoriété. Ce n'est jamais parfait, mais cela aide. Malheureusement quelquefois une loi vient bouleverser nos actions que nous avons mises en place et nous impose de remettre notre métier sur l'ouvrage.

Ce fut le cas avec les complémentaires Santé que nous utilisons depuis 2010 dans nos outils, mais principalement maintenant pour nos camarades retraités. L'Union Départementale des Retraités du Nord en conséquence compte près de 2500 adhérents, à ce jour. Ce qui en fait l'une des plus grosses UDR de l'organisation.

Nous sommes dans un département plutôt jeune. 60 % de la population à moins de 40 ans. Mais nous n'oublions pas nos camarades. L'UD FO du Nord a toujours été novatrice pour le développement de notre organisation, pour continuer à avancer, à gagner des points sur les autres, à gagner en représentativité.

Nous ne devons rien nous interdire surtout depuis 2008 où la représentativité a été mise en place par le gouvernement de l'époque et la complicité de syndicats scélérats.

Nous devons trouver de nouvelles idées, de nouveaux outils, une couverture territoriale maximale partout où nous pouvons nous implanter et combler les retards constatés. Pour ce faire dans le département, nous nous appuyons sur nos 16 unions locales réparties sur tout le territoire. Elles sont nos relais au plus proche des salariés. Toutes nos actions sont partagées et doivent être amplifiées par nos équipes locales.

Nous avons bien évidemment un plan de formation annuel avec plusieurs dizaines de camarades formés.

Il me faut souligner l'aide de la Confédération dans ce domaine toujours à notre écoute, mais aussi des fédérations qui forment leurs délégués.

Nous avons également pour nous aider le journal de l'UD que nous avons rénové et modernisé avec les équipes de l'UD. Y'en a quelques exemplaires à l'entrée.

Bien entendu nous utilisons un site internet où nous mettons toute l'actualité FO du département et un espace privé réservé aux militants sur lequel ils peuvent trouver de la documentation juridique ou statutaire. Sur notre site internet, nous avons mis en place le pré-paiement des adhésions par carte bancaire ou par Paypal. C'est une préadhésion, car comme vous le savez toutes nos cotisations c'est un peu trop compliqué pour les mettre sur le site internet.

Nous avons aussi lancé pour nos adhérents une assurance perte d'autonomie. Vous savez tous ce que veut dire la perte d'autonomie.

Depuis maintenant de nombreuses années, l'UD a développé une agence de service de voyage à l'usage des Comités d'entreprise, maintenant des CSE, mais aussi de tous les adhérents et les syndicats qui en font la demande sur présentation de leur carte syndicale. C'est le Passe-loisirs qui se charge d'organiser une partie des œuvres sociales. Nous avons fêté ses 25 ans cette année.

Avec les CSE qui sont presque partout en place, nos élus vont avoir besoin de plus en plus de temps, et ce service peut grandement leur en faire gagner. Plusieurs UD au fil du temps sont venues s'y intéresser. Les camarades qui animent cette structure restent à disposition de toute l'organisation, c'est évident. Il en est de même pour tous nos outils.

Bien sûr nous avons une commission juridique avec des camarades conseillers prud'hommes, un avocat qui consulte gratuitement une fois par mois pour tous les adhérents qui en ont besoin. D'autres conventions juridiques existent dans les UL. Le département étant tellement grand c'est compliqué de venir à l'autre bout du département. Et certains syndicats qui ont une convention, comme le SDAS 59 ses propres dossiers.

Pour nos nouveaux Délégués Syndicaux (DS) et Représentants de Section Syndicale (RSS), qu'en on ne peut pas faire autrement, pour qu'ils soient bien visibles et formés, nous leur fournissons une sacoche avec du matériel syndical, des drapeaux et des chasubles ainsi que la documentation dont ils auront besoin dans l'exercice de leurs mandats.

Pour fidéliser nos adhérents, nous avons mis en place le prélèvement automatique pour le compte des syndicats. Nous avons aussi une caisse de secours pour les syndicats qui désirent y adhérer, mais nous travaillons à une nouvelle formule, car son fonctionnement est perfectible tant la durée des grèves a évolué au fil des années.

Toutes ses aides, ses outils, ses services n'ont d'autre but que de développer notre organisation, donner envie à des non-adhérents de nous rejoindre. Si nous arrivons à les convaincre, nous arriverons peut-être à en faire de vrais militants.

Nous devons regarder devant nous et renforcer nos rangs. Ce doit être la priorité fondamentale pour chacun de nous et c'est en tout cas la mienne.

Des heures difficiles nous attendent. Les attaques contre les droits des salariés sont perpétrées. Nous aurons encore et toujours à les défendre. Aujourd'hui nous devons tous nous mobiliser pour la défense de nos retraites. Tous les salariés, tous les adhérents, tous les militants doivent être dans la rue à partir du 5 décembre pour faire reculer le projet du gouvernement.

Camarade, je vous souhaite de bons travaux, un bon congrès.

Jean François DUFLO
Secrétaire Général de l'UD FO 59

”



“

Chers Camarades,

N'étant pas de DUNKERQUE, je laisserai mon Camarade Eric STROBBE vous souhaiter aussi la bienvenue au nom des DUNKERQUOIS. Ces fiers et courageux

Dunkerquois qui avec nous autres du reste du Nord, se décarcassent pour vous satisfaire au mieux.

Le SDAS FO 59 est fier et honoré de vous recevoir dans le Nord. Le syndicalisme ouvrier dans le Nord a une très longue histoire. Je ne peux vous la raconter en entier, nous y passerions l'après-midi, mais en voici quelques dates clefs.

Mai 1833 : Émeute des quatre sous, grève de mineurs du Nord considérée comme la première révolte à fort caractère social de l'époque pré-syndicale en France. Le procès des mineurs, qui furent poursuivis pour délit de coalition, eut un grand retentissement.

1884 : De février à avril, la Grande grève des mineurs d'Anzin regroupa plus de 10 000 grévistes pendant 56 jours, sans succès. Répercutée par la presse, elle eut un retentissement national. C'est à cette occasion qu'Émile Zola vint se documenter à Anzin pour son roman *Germinal*.

1er mai 1891 : Première célébration française et internationale de la journée d'action du 1er mai. Le 1er mai 1891, fusillade de FOURMIES (Nord) la troupe tire sur des grévistes : neuf morts, 35 blessés.

1941 : Du 26 mai au 9 juin a lieu la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais malgré la promulgation de la charte du travail interdisant les grèves. Les Allemands arrêteront 327 grévistes.

Chers Camarades, vous l'aurez compris assez aisément, le Nord n'est pas en reste en matière de combat syndical.

J'en viendrai maintenant à ce XVIII^e congrès qui s'ouvre.

Camarades, ce XVIII^e congrès doit être celui de l'union. Quelles que soient nos sensibilités, sur la base de nos seules revendications.

Camarades, ce XVIII^e congrès doit aussi être celui de la résistance. Résistance face à un gouvernement qui ne recule toujours pas, comme sa volonté de remettre en cause nos différents régimes de retraite par répartition.

Ce projet de réforme doit être abandonné ! C'est avec détermination que nous devons préparer la grève à compter du 5 décembre. Détermination partagée par tous les secteurs de notre Confédération et par trois autres organisations syndicales.

Le dédagisme antisyndical n'endigie pas notre développement. Preuve en est du moins dans le Nord avec le nombre d'adhésions qui a augmenté de façon importante. Bien évidemment, la mise en place des CSE aide, mais pas seulement.

Car les salariés en ont ras-le-bol.

Les salaires sont bloqués alors que le coût de la vie augmente ! Les droits conventionnels protecteurs continuent d'être remis en cause !

Les conditions de travail se dégradent !

Le paritarisme est mis à mal !

Pour notre secteur à but non lucratif, la baisse des financements publics s'amplifie !

Les diplômes d'État sont remis en cause avec l'introduction du « tout compétence »

Non les syndicats ne sont pas en voie de disparition ! Non mes Camarades, nous ne sommes pas à genoux !

Nous restons plus que jamais libre et indépendant. Or de toute attache politique !

Nous restons plus que jamais mes Camarades, un syndicat, pas un parti politique !

Vive la Confédération Force Ouvrière

Vivre la Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière

Et vivre le SDAS FO 59 !!

David LEGRAND
SDAS 59

”

“



Mes chers camarades le SDAS 59 et la section syndicale de Dunkerque sont heureux et fiers de vous accueillir au 18^{ème} congrès de la Fédération nationale de l'action sociale.

Dunkerque est situé dans le *Blotland* traduction par pays nu, car sans forêt en français. Dunkerque s'est construit sur l'amoncellement de sable en dunes, sable amené par les courants marins. La traduction de Dunkerque du néerlandais en français est l'église des dunes

Dunkerque est une ville au lourd passé de reconquête, une d'entre elles est la reconstruction de la ville celle-ci ayant été détruite à plus de 70%. Seulement 3 monuments sont restés intacts le beffroi, l'église St Eloi et la célèbre statue de Jean BART enfant du pays et célèbre corsaire qui est fêté tous les ans durant le carnaval. En 1945 Libération de la ville, elle est citée à l'ordre de l'armée.

Dunkerque est une ville de revendications l'une dernière en date est de renommer la rue Thiers président de la 3^{ème} république surnommé le bourreau, celui-ci ordonna l'écrasement de la Commune de Paris. Les habitants de Dunkerque demandent que cette rue soit rebaptisée rue de la commune de Paris.

Dunkerque est une ville de résistance l'opération Dynamo en est une démonstration, pendant 9 jours 40.000 Français ont lutté contre 600.000 Allemands pour permettre à 330.000 Anglais de rejoindre leur pays, suite à l'avancée allemande en juin 1940 dans la poche de Dunkerque.

Conquête, revendications, résistance trois axes qui figurent sur l'affiche du congrès et qui sont les objectifs de la Confédération. Enfin, Dunkerque est une ville d'accueil, une ville conviviale, une ville sociale, une ville solidaire, une ville de fête, une ville

qui sait à certains moments, faire sauter les barrières sociales. Tous les ans, pendant trois mois le Dunkerquois connaît une effervescence avec la période carnavalesque. Il est bon de porter à votre connaissance que les bénéfices des associations de carnaval sont reversés aux œuvres sociales et caritatives de la région de Dunkerque.

Je vous souhaite un bon congrès, un congrès constructif, de très bonnes résolutions vive le SDAS59 et vive la Fédération nationale de l'action sociale.

Éric STROBBE
SDAS 59

”

“



Mes chers camarades je vous le disais à l'instant, c'est avec un grand plaisir, l'honneur d'être en tant que secrétaire général de la Confédération aujourd'hui, à la présidence et à l'ouverture de ce congrès.

Ce n'est pas ordinaire que le secrétaire général de la Confédération intervienne à l'ouverture d'un congrès. On pourrait y voir la volonté ou la tentative d'interférer dans les débats ou de donner une ligne de conduite pour l'ensemble des congressistes.

D'une certaine manière, rassurez-vous mais vous n'avez pas besoin d'être rassurés. Ce n'est pas dans nos mœurs à FO que de se laisser instrumentaliser ou conduire par ce qui serait la vérité révélée.

On vient de rappeler l'histoire de ces terres ouvrières, de résistance ouvrière, de combat ouvrier, de combats syndicaux qui ont été rudes, qui ont été parfois, tu l'as rappelé par exemple avec Fourmi, meurtriers, mais qui sont le ferment du caractère rebelle, comme disait Marc Blondel du mouvement ouvrier et que veut porter et à toujours voulu porter la Confédération Force Ouvrière.

Alors quand on est rebelle, mes chers camarades, on ne se laisse pas mener par le bout du nez ou la parole, aussi belle soit-elle.

Mes chers camarades, vous allez ouvrir vos travaux, procéder aux travaux, écouter dans un premier temps le rapport d'activité qui vous sera présenté, le rapport de trésorerie. Il vous reviendra d'intervenir les uns et les autres, et de faire connaître ce qu'est l'analyse de l'activité qui a été conduite par les instances que vous aviez élues, lors du précédent congrès.

Vous-même en tant que personne ou les camarades qui, si vous n'étiez pas là à ce précédent congrès, représentaient, à ce moment-là, vos syndicats et avaient donc confiés le mandat. Aux camarades qui ont été élus dans les diverses instances, avec le soin de mettre en œuvre, ce mandat.

Vous allez en débattre, puis viendra également le moment du vote, de l'approbation avec les pour, les contre et les abstentions à la fois sur les rapports et puis sur les projets de résolution, sur tel ou tel amendement et le congrès se clôturera par l'adoption de cette ligne de conduite politique de l'organisation sur le plan de l'intérêt de ceux que nous représentons sur le terrain syndical bien évidemment. Évidemment, il vous reviendra de confier à celles et ceux qui seront élus de mettre en œuvre cette ligne de conduite dont vous aurez débattue.

Mes chers camarades, je rappelle cela, ça peut sembler aller de soi, vous pouvez considérer que je suis entrain de vous rappeler, somme toute, ce que toutes et tous connaissez et ne comprenez pas bien le sens de ce propos.

Mes chers camarades, nous sommes quand même dans une période particulière. On voit et on lit, on écoute, c'est vrai en France mais c'est vrai un peu partout dans le monde, beaucoup de mouvement populaire, mouvement ouvrier, de mouvement de résistance, de mouvement étudiant qui aujourd'hui se lèvent, se soulèvent sur les questions sociales, sur les questions de conditions de vie, de conditions de travail ou y compris de démocratie.

Et dans notre propre pays, le mouvement des « Gilets jaunes » dont on a encore beaucoup parlé ces temps derniers autour de l'anniversaire du mouvement a interrogé sur la situation, non seulement sur le terrain social, les questions de pouvoir d'achat, de service public qui ont été soulevé à nouveau, mais également sur le mode de fonctionnement de nos institutions, de la démocratie. On nous a souvent et on m'a interpellé, il y a de cela moins d'un an, lorsque je suis devenu Secrétaire Général de la Confédération sur le terrain public. Les médias nous interrogeaient, est-ce que le mouvement des « Gilets jaunes » ne signifie pas l'échec des syndicats ? J'avais à l'époque répondu, cela avait fait le titre d'une des premières interviews que j'avais donné dans un quotidien national, pour Force Ouvrière le mouvement des « Gilets jaunes » signe plutôt l'échec de ceux qui n'écoutent pas ou depuis trop longtemps n'écoutent pas ou n'écoutaient pas les organisations syndicales ou ce qu'elles portent.

Pourquoi avais-je expliqué cela parce que, le 9 octobre il y a un an, pas ces dernières semaines, nous avons, Force Ouvrière, avec d'autres syndicats déjà, appelé à une journée de grève et de manifestation. Et ce 9 octobre, les revendications que nous portions étaient des revendications qui mettaient en avant la question des salaires, donc du pouvoir d'achat. Et puis notamment la question des services publics, la question des moyens, des implantations des services publics. Mais le 10 octobre les pouvoirs publics n'ont pas écouté, n'ont pas entendu. Si on se refait aux chiffres à l'époque du ministère de l'Intérieur,

ce jour-là, plus de 160000 manifestants dans tout le pays, dans chaque département, s'étaient levés pour porter à notre appel ses revendications.

Nous n'avons pas été entendus et d'une certaine façon on a fait comme si c'était une manifestation comme bien d'autres et avant d'autres et puis la vie continue.

Mais quelques jours plus tard se déclenchait ce mouvement sur les ronds-points et qui portait sur quoi, sur des questions de pouvoir d'achat, de justice fiscale, d'éloignement du service public, d'éloignement des lieux de débat et de décisions publiques également.

Chers camarades, nous nous étions nous-mêmes exprimés sur les questions de réforme territoriale, sur le risque d'éloigner toujours plus le citoyen du débat et de la décision publique et bien évidemment du service public.

Nous n'avons pas été écoutés et depuis plusieurs mois maintenant ce sont les hôpitaux qui se sont organisés qui se sont mis en grève. C'est vrai que la grève dans les hôpitaux on la voit moins. On la voit moins parce que mes chers camarades on est assigné parce que bien évidemment et je vais vous dire, parce que nos camarades hospitaliers ne laisseraient pas d'eux-mêmes, les patients sans soins. Et c'est toute la difficulté de faire valoir ses revendications. Mais aujourd'hui personne ne peut nier qu'il y a un véritable problème, un problème majeur dans le secteur hospitalier. Nous portions cela le 9 octobre, l'année dernière. Si nous avons été entendu, y compris sur la question des EPHAD qui pour un certain nombre d'entre eux relèvent de votre champ de compétence, d'action, d'intervention, et bien peut-être que nous n'aurions pas été dans la situation que nous avons connue qui fait que nous sommes obligés de remobiliser.

Alors mes chers camarades, pourquoi dis-je cela, pourquoi ai-je insisté sur le fonctionnement de ce congrès, sur l'exercice de la démocratie syndicale auquel vous allez vous prêter les jours qui viennent ? C'est parce qu'elle participe de l'importance de votre engagement, de l'engagement syndical, du fait que Force Ouvrière aujourd'hui, c'est 20 à 25000 implantations. La direction générale du travail, notre camarade de l'UD du Nord l'expliquait, nous sommes dans la phase finale de l'élection des CSE, le point d'appui sur l'évaluation de la représentativité, le 3^{ème} cycle de la représentativité et il a raison, il ne faut pas baisser les bras. Jusqu'au bout il faut se bagarrer, c'est très important, et bien mes chers camarades, la direction générale du travail, sur le cycle précédent, avait relevé que sur les 17 à 18000 élections, où on avait une présence FO, et bien mes chers camarades 17 à 18000 élections avec une présence FO, ça signifie qu'il y a 17 à 18000 établissements ou entreprises, où à minima, un ou une déléguée FO, a pu déposer une liste et présenter des candidats qui ont fait le résultat. Et bien souvent, selon la taille des entreprises, ce n'est pas un ou une déléguées, mais une section syndicale, un syndicat de plusieurs dizaines voire selon les cas, de plusieurs centaines d'adhérents.

Mais, chers camarades, cette question-là, on ne la souligne pas assez : le rôle que nous remplissons en tant qu'adhérent ou militant de l'organisation syndicale. Mes chers camarades, être adhérent de Force Ouvrière, ça n'est pas seulement, et ça n'est pas du tout, simplement s'abonner à une mailing liste ou à un site internet, ou « liker » telle ou telle page facebook, c'est à chacun de nos échelons, dès l'entreprise, l'administration, le service, le niveau départemental, et bien l'organisation du débat, l'implication de chacun d'entre nous, certes on commence par payer une cotisation et ce n'est pas simple, comme tu le disais. Mais, mes chers camarades, c'est ce qui nous donne aussi le droit à égalité avec les uns et les autres de prendre part au débat, et de prendre part au débat, cela est essentiel mes camarades, avec son libre arbitre.

Mes chers camarades, n'oubliez jamais cela, l'indépendance de l'organisation syndicale Force Ouvrière se fonde sur le fait que chacun de nos adhérents sait qu'il pourra participer pleinement, à égalité, au débat et il a l'obligation, j'ai envie de dire, de venir prendre part au débat avec ce libre arbitre. Ne pas se laisser conduire par le discours de qui que ce soit, de l'un ou de l'autre, mais être sûrs que lorsqu'il adhèrera à la position commune, ou lorsqu'il interviendra parce qu'il ne sera pas tout à fait d'accord et lorsqu'il interviendra pour faire en sorte que cette position qui sera la position commune prendra en compte son propre avis, et bien, qu'il soit sûr, que vous soyez sûrs, chacun d'entre vous, que c'est en pleine connaissance de cause.

Mes chers camarades, que vous avez été cherché ce qui fonde finalement votre position et qu'on ne s'en tient jamais à une parole qui serait une parole révélée ou de vérité :

Mes chers camarades, cet exercice majeur vous allez vous y prêter et je tenais à insister sur son importance et d'une certaine manière vous encourager à prendre part pleinement aux travaux de ce congrès.

Je ne pense pas que vous aviez besoin que je vous encourage pour le faire, mais il est toujours important de se rappeler ce que nous sommes et ce que nous portons parce que finalement, chacun d'entre nous, chacun de nos adhérents porte l'image de Force Ouvrière.

Nous ne sommes peut-être pas assez ambassadeurs de notre propre organisation. On dit souvent à Force Ouvrière, on sait faire. On revendique, on sait négocier, on obtient des résultats. Mais il y a une chose que l'on fait moins souvent, et on en parlait en terme d'affichage, c'est de faire savoir ce que nous faisons, ce que nous obtenons, ce pour quoi nous militons. Nous ne gagnons pas toujours, mais nous portons avec conviction, sincérité, nos revendications. Nous ne le faisons pas assez savoir autour de nous, auprès de nos propres collègues salariés. Est-ce que chacun d'entre nous, bien entendu vous ici vous êtes militants dans vos syndicats donc forcément sensibilisés. Mais est-ce que chacun de nos adhérents pense à essayer de convaincre autour de lui, ou d'elle, ses collègues de rejoindre notre syndicat, l'importance de participer et de prendre part à l'action du syndicat. Est-ce

que chacun et chacune de nos adhérents pense à parler de son action syndicale autour de lui, pas simplement au travail, avec ses proches, ses amis. Parfois on est plus timide que les autres, on agit en pleine sincérité avec conviction de la justesse et de la justice de notre action, mais on est modeste.

Mais mes chers camarades, il faut impérativement que nous fassions en sorte d'être les ambassadeurs de la Confédération générale du travail Force Ouvrière. Que nous développiions plus que jamais nos implantations, nos adhésions.

Mes chers camarades, j'ai parcouru vos rapports d'activités, ceux sur lesquels vous allez intervenir. Je ne vais pas, comme je vous le disais, me prononcer sur ce rapport d'activité. Ce que j'ai noté c'est les considérations systématiques sur la question des salaires.

Chers camarades, la question des salaires, on va le dire et le redire. On l'a dit souvent, Force Ouvrière est le syndicat de la feuille de paie. Il y a le salaire en tant qu'élément important du pouvoir d'achat, des conditions de vie des uns et des autres salariés. Faire en sorte d'augmenter les salaires, je vois les combats menés y compris dans le cadre des négociations des conventions collectives avec parfois des succès et puis des insuffisances.

Mes chers camarades la Confédération porte la question de l'augmentation du SMIC. Alors mes chers camarades je m'arrête sur cette affaire parce que sur le SMIC si vous avez bonne mémoire et vous l'avez bien évidemment, la réponse du gouvernement, mais elle est encore la même aujourd'hui, et on va y venir parce c'est très exactement relié sur la question de l'équilibre des systèmes de retraites.

Nous portons la revendication de l'augmentation du SMIC parce que nous avons d'abord la conviction que c'est nécessaire que le SMIC aujourd'hui ne suffit pas pour vivre et nous savons que le SMIC, mes chers camarades c'est donner une dynamique pour la négociation dans les branches, pour obtenir qu'on relève l'ensemble des grilles, qu'on relève avant tout les grilles qui se trouvent, dont plusieurs d'entre celles dont vous avez la responsabilité de la négociation, se trouvent en dessous du SMIC. Et on imagine bien qu'avec le SMIC les fins de mois sont difficiles. D'ailleurs, la réponse du gouvernement a été la prime d'activité. C'est d'une certaine façon reconnaître que le SMIC cela ne suffit pas pour finir les fins de mois puisqu'on nous a dit et bien il y a un vrai problème de pouvoir d'achat, semble-t-il. Donc on ajoute 100 euros de prime d'activité. C'est bien la reconnaissance que le SMIC cela ne suffit pas et c'est pourquoi nous revendiquons un SMIC porté à 1450 euros net, 80 % du salaire médian. Quand on creuse un peu cette question, on touche immédiatement du doigt la portée de la revendication salariale pour Force Ouvrière. Parce que les 100 euros de prime d'activité, un, ne sont pas soumis à cotisation retraite, ce qui veut dire que le moment venu, lorsque la retraite est calculée, elle sera calculée sur la base du SMIC. Et puis c'est autant de recettes en moins pour la protection sociale. Et puis au passage, et je vais y venir, lorsque l'on parle des

retraites, le gouvernement nous dit, avec le système universel par points, on fera en sorte que le minimum contributif soit porté à 85 % du SMIC pour celui ou celle qui aura travaillé toute sa vie, aura sa pleine durée de cotisation, le minimum contributif sera de 85 % du SMIC. Mais c'est déjà un salaire minimum amputé des euros puisque le SMIC aujourd'hui, pour chaque salarié au SMIC, vous pouvez bénéficier d'euros d'activité. Vous y avez un droit parce que l'on estime, c'est la position du gouvernement, qu'il vous les faut ces 100 euros pour travailler à temps plein. Mais au moment d'arriver à la retraite, on vous dit 85 % du SMIC, mais on ne pense plus au 100 euros.

Faites attention aux discours, aux artifices de communication. On nous a dit ce sera 1000 euros. Mais si on prend les 1000 euros, ce n'est déjà plus 85 % du SMIC rapporté au SMIC net aujourd'hui qui est de 1250 euros. 1000 euros cela ne fait plus que 83 % du SMIC même si vous y ajoutez les 100 euros.

Mes chers camarades, je viens de vous donner là un des éléments des débats que nous avons sur les retraites, mais je vais compléter.

Avant cela, je voudrais vous dire un mot parce que j'ai vu aussi beaucoup dans le rapport d'activité de référence aux bagarres menées pour préserver les conventions collectives en particulier. Et dans vos secteurs évidemment, c'est vrai dans tous les secteurs, mais dans des secteurs où le salariat est particulièrement dispersé, dans des très petites entreprises, le salariat dans l'aide à domicile par exemple, on le sait bien la convention collective c'est le cadre d'emploi, le seul auquel on peut s'appuyer, car on n'a pas accès à la possibilité de constituer une section syndicale et puis d'aller négocier un accord d'entreprise là où les lois travail et ordonnances, vous en parlez suffisamment sur les murs de ce congrès, ont voulu renvoyer au maximum à la négociation d'entreprise. J'insiste sur un point et je tiens à le dire ici parce que la Confédération a décidé de lancer une grande campagne sur la revalorisation, la reconsidération qui nous paraît indispensable aujourd'hui, que nous devrions donner à tous les métiers qui relèvent de ce qu'on appelle les services à la personne. Ce sont des secteurs d'activité dont vous avez la charge principalement, vous n'êtes pas la seule fédération concernée, mais sur lesquels nous disons depuis longtemps ce sont souvent, ce sont des métiers auxquels on ne prête pas vraiment d'attention, qui ne sont pas bien rémunérés, où on trouve beaucoup de difficulté en terme de condition de travail, de temps partiels, de précarité et pourtant qui sont essentiels à la vie en société. Et qui devrait être revalorisés, considérés par la société dans son ensemble, par les pouvoirs publics bien évidemment à la hauteur de ce qu'ils représentent.

C'est un combat sur lequel la Confédération veut être en avant, en amont parce que là aussi nous estimons que nous avons cette responsabilité quelque part et puis il y a aussi un enjeu à long terme d'implantation, d'organisation des salariés sur le terrain syndical de ces secteurs d'activités.

Chers camarades, j'ai été élu secrétaire général dans des circonstances particulières après des turbulences assez violentes

qui ont concerné notre organisation syndicale. À l'époque, les médias s'étaient interrogés en nous disant, mais comment Force Ouvrière va se sortir de cette situation. Nous avons fait premièrement la démonstration de la force de notre organisation, de ses statuts et nous avons fait la démonstration que nous pouvions, que nous étions en capacité de régler des difficultés de façon très rapide, là où d'autres s'enferment dans des affaires parfois sans pouvoir s'en sortir aisément. Nous nous avons su régler nos problèmes en interne, démocratiquement, très rapidement et là où les médias voyaient fracture et déchirement nous avons vu l'expression syndicale, militante, démocratique.

Et puis nous avons dit chers camarades que notre enjeu maintenant était de rétablir à la fois la parole et le crédit de la parole de Force Ouvrière et de conforter, de confirmer l'unité de l'ensemble de notre organisation. C'est en tout cas l'engagement qui était le nôtre et qui est le mien.

Mes chers camarades, nous sommes aujourd'hui confrontés à un dossier majeur, et je crois que nous avons fait la démonstration depuis des mois et nous avons réussi, à faire que FO soit à nouveau en forme et en force.

Sur le dossier des retraites, venons-en. L'actualité c'est depuis hier le rapport du comité d'orientation des retraites. Vous en avez sans doute entendu parlé où alors vous n'écoutez ni la radio, ni ne regardez la télévision, ni ne lisez les journaux parce que cela tourne en boucle et comment ? Là aussi, faites très attention, à la façon dont les choses sont instrumentalisées parfois. Nous avons dit lorsque le président de la République a relancé le grand débat, qui se voulait citoyens sur les retraites, c'était à Rodez au mois d'octobre si je me souviens bien.

Nous avons indiqué à l'époque qu'il fallait s'attendre à une bataille de communication et nous avons dit que pour ce qui nous concernait nous y étions prêts. Nous ne nous sommes pas trompés. Je note au passage que le président de la République a vite laissé tomber. Cela a été un débat puis très vite Edouard Philippe et ensuite le commissaire Jean-Paul Delevoye avec parfois quelques bisbilles, atermoiements qui montrent que la belle assurance n'est plus celle du début des débats sur la réforme des retraites.

Je pense, mes chers camarades que nous n'y sommes pas pour rien. Et je crois même qu'on peut se dire que Force Ouvrière en particulier joue, a rempli jusqu'à maintenant un rôle majeur sur ce dossier-là. Nous n'avons eu de cesse d'expliquer sur tous les aspects les raisons pour lesquelles la Confédération est opposée, et nous l'avons dit dès le départ, au principe même de retraite universelle par point. Alors précision de vocabulaire, depuis pas mal de temps nous disons qu'en fait le projet universel par points du gouvernement et plutôt celui d'un régime unique par points. Et la raison pour laquelle, et je ne vais pas rentrer dans les détails parce que Pascal m'en voudrait et vous toutes et tous m'en voudraient beaucoup parce que je prendrais trop de temps. Donc je vais être très court.

Le système universel par points, vous savez au départ on se disait cela va être compliqué d'expliquer pourquoi il faut se mobiliser contre un système par points ou un euro cotisé ouvrira les mêmes droits.

Universel ça sonne sympathiquement puis un euro cela vaut les mêmes droits, cela a l'air équitable. Mais, mes chers camarades il faut bien comprendre une chose, et cela est très important. On agite comme toujours sur les retraites les régimes spéciaux et on pointe du doigt les avantages, les privilèges de tel ou tel par rapport aux autres.

Chers camarades, si l'on va vers ce système universel par points, on va vers un régime unique par points qui supprimera l'ensemble des régimes existants, a commencé par le régime général de la Sécurité Sociale, le régime de base de la Sécurité Sociale, celui qui est pris en charge, géré par Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et son régime complémentaire, AGIRC ARRCO. Si vous y ajoutés les seuls régimes de bases des fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales, le code des pensions civiles et militaires, et la CNRACL pour les collectivités territoriales, ces 3 régimes de base et complémentaires de la Sécurité Sociale représentent, couvrent plus de 80% de la population active de salariés.

Mes chers camarades, ce qui disparaîtrait ce n'est pas, par exemple dans les 42 régimes, on parle beaucoup de la RATP, c'est que 40000 salariés actifs et 40000 retraités, à peu près. On ne parle pas ou peu du régime spécial du port autonome de Strasbourg, 200 retraités, 150 cotisants. Il faut bien que l'on explique à nos camarades dans les entreprises que c'est le régime de base de la Sécurité Sociale qui disparaît, le Code des pensions civiles et militaires, c'est donc tous les salariés qui sont concernés.

Et qu'est-ce qui disparaît avec cela, et l'on vient sur le célèbre un euro cotisé vaudra les mêmes droits. C'est le mode de calcul des retraites. Les 25 meilleures années sur les régimes de base de la Sécurité Sociale, les 6 derniers mois dans la Fonction Publique sachant mes chers camarades que l'on nous dit, mais pourquoi les 6 derniers mois dans la Fonction Publique et 25 meilleures années-là, sachant que l'un et l'autre mode de calcul donne à peu près le même résultat en terme de taux de remplacement c'est-à-dire le rapport entre ce que sera votre pension et votre dernier salaire. Pourquoi ? Parce que les fonctionnaires n'ont pas de régime complémentaire AGIRC ARRCO et d'autre part l'assiette des rémunérations sur laquelle est calculée la retraite n'est pas la même. Vous connaissez tous ce débat sur les primes des fonctionnaires qui ne sont pas prises en compte sur le calcul de la retraite de base des fonctionnaires.

Donc mes chers camarades, il faut bien avoir conscience qu'au lieu de calculer sa retraite sur les 25 meilleures années, il faudra calculer sa retraite tout au long de la vie active y compris dans les périodes plus difficiles où on a du mal à trouver un boulot quand on est jeune, où on ne trouve qu'un boulot à contrat à durée déterminée, la plupart du temps souvent très court.

Tout le débat que nous avons eu sans le détailler, sur le dossier de l'assurance chômage lorsque l'on parlait de bonus-malus sur les contrats courts, il s'agissait justement de faire en sorte de faire payer les entreprises et de les dissuader les embauches en contrat court et parfois très souvent, très court puisque l'on sait que la très grande majorité d'embauchés qui se font aujourd'hui c'est en contrat à durée déterminée et qu'un grand nombre se fait en contrat d'une journée seulement.

Donc acheter des points dans ses conditions quand on entre dans la vie active c'est évidemment difficile. Quand on n'a qu'un boulot à temps partiel, quand on n'arrive pas à trouver un temps plein, acheter des points là aussi ce sera difficile. Quand on subira une interruption d'activité parce que restructuration, licenciement ou pour ce qui concerne les congés maternités ou paternités, comment on fera pour acheter des points ? Et puis, le moment venu, lorsque l'on fait valoir ses droits à la retraite on sait qu'un sur deux n'est déjà plus en activité, lorsque l'on arrive à 54/55 ans et qu'on a perdu son emploi on sait très bien la difficulté de retrouver un emploi.

Comment peut-on nous faire croire qu'avec un euro cotisé, les choses iront bien, là où justement les 25 meilleures années qui autrefois étaient les 10 meilleures années au passage, permettaient de compenser ces difficultés.

Évidemment, on vient tout de suite sur la question de l'équilibre financier et du rapport du comité d'orientation des retraites dont on parle ces jours-ci. Et c'est là que je vous disais tout à l'heure, attention.

On vous explique, 8 à 17 milliards de déficits selon les scénarios qui s'appuient sur des perspectives en matière de taux d'emploi, d'activité, croissance, etc. ou de mesures qui pourraient être ou non, prises par les pouvoirs publics, à l'horizon 2030. Et bien, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Tout le monde débat autour de ce rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) en disant déficit, comment va-t-on faire ? Évidemment, les bonnes recettes sont les économies et allonger la durée de travail. C'est ce que le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) préconise aujourd'hui. Il faut allonger la durée d'activité sauf qu'il a une responsabilité dans cette situation parce que les seniors ne sont plus dans l'emploi. Un sur deux au moment de prendre sa retraite.

Cette nouvelle prospective ne dit rien par rapport au rapport du COR du mois de juin. Et heureusement qu'il ne dit rien de nouveau parce qu'il y aurait lieu de s'inquiéter, si à trois mois d'échéance les scénarios conduisaient à des résultats différents, à qui faire confiance.

C'est pourquoi le COR a ressorti à peu près les mêmes résultats.

Mais l'objectif était de faire remonter à la surface le débat médiatique sur les 8 à 17 milliards de déficits. Évidemment pour tout un chacun cela paraît beaucoup, mais à ne regarder que ces chiffres là, on masque d'autres réalités.

Premièrement camarades, 8 à 17 milliards rapportés à 380 milliards d'euros que représentent les prestations de retraite chaque année, c'est certes un déséquilibre, mais ce n'est pas catastrophique.

Deuxièmement, quand on parle de déficit, en réalité c'est un déséquilibre entre recettes et dépenses. Et d'ailleurs, dans le rapport du COR, ce que ne disent pas ceux qui le commentent aujourd'hui, c'est ce que le COR dit que 1 % d'augmentation de la cotisation suffirait à combler le déficit. Ce qu'il dit aussi, c'est qu'à partir des années 2030 le régime commence à se rééquilibrer naturellement.

Donc, on a délibérément remis ces chiffres sur la table sans mettre tous les termes du débat, parce que nous nous sommes dit depuis le début ce n'est pas le système de retraite qui est déficient, il est moderne. D'ailleurs, le premier ministre dans sa déclaration de politique générale nous le disait, nous avons en France 42 régimes qui garantissent globalement un bon niveau de retraite. Et plus récemment il nous disait, nos régimes de retraite, notre régime de retraite nous est envié ailleurs en Europe. Et nous avons des statistiques officielles d'Eurostat au niveau européen mentionnant que le taux de pauvreté parmi les retraités en France est parmi les plus faibles en Europe.

Non seulement nous n'avons pas de raison d'en changer mais parce que Force Ouvrière a été partie prenante de la Sécurité Sociale, des retraites, depuis son origine que nous avons bataillé, que nous avons négocié, à en rougir et nous n'avons pas de raisons de mettre une croix, ce qui aujourd'hui nous garantis un droit à la retraite. Certes, il faut améliorer les choses, il faut tenir compte de situations qui sont liées au déficit d'emploi. Nous avons en France toujours plus de 5,5 millions demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, dans l'obligation de rechercher un emploi. Nous n'en indemnisons que 1 sur 2. C'est ça qu'il faut résoudre. C'est le niveau de précarité, l'entrée dans le système, ce qui fait la recette. Faisons en sorte que chacun est un emploi dès l'entrée dans la vie active, jusqu'au moment de liquider, de faire valoir ses droits à la retraite et vous verrez que la question de l'équilibre des régimes de retraite se posera en d'autres termes.

C'est ce qui porte la mobilisation de Force Ouvrière mes chers camarades. Alors, je vais évidemment conclure ici parce que sinon vous m'en voudrez et je ne le voudrais pas. Alors, mes chers camarades nous avons, je l'ai dit, nous l'avons dit, les regards tournés vers le 5 décembre, incontestablement nous savons que si nous voulons être entendu, une manifestation d'une journée, aussi réussie soit-elle ni suffira pas. Nous en avons l'expérience. En 2010 nous avons manifesté, la première, la deuxième la troisième étaient réussies, mais pour autant nous n'avons pas gagné. Alors, mes chers camarades c'est la raison pour laquelle nous avons examiné ces questions. Nous voulons être entendus. Nous n'appelons pas à la grève pour faire la grève. Nous n'appelons pas à la grève pour bloquer. Nous considérons qu'aujourd'hui nous n'avons pas d'autres moyens que d'appeler à

la grève et y compris de poser la question de rejoindre les appels à partir du 5 décembre, et pas seulement le 5 décembre, parce que nous voulons être entendus.

Alors, ce congrès évidemment va porter sur vos revendications spécifiques dans vos secteurs d'activités, mais je sais que vous débattrez aussi du dossier des retraites. Je sais que nous pourrons compter sur vous toutes et tous. En tout cas vous le savez la Confédération est déterminée. Elle est engagée. Nous sommes fiers de la Sécurité Sociale, de ce que Force Ouvrière a construit jusqu'à maintenant. Et bien, mes chers camarades, nous serons fiers du combat que nous menons et que nous allons mener ensemble à partir du 5 décembre.

Yves VEYRIER
Secrétaire Général de la Confédération FO

”



Commission des mandats

Résultat de la validation des mandats. Un certain nombre n'ont pu être validés faute de porteur de mandat. Le nombre de mandats final validé par la commission est de 333 voix.



INTERVENTION DE DENIS TONNADRE (SDAS 33)



Étant membre de la commission des mandats pour la 1ère fois, j'ai découvert une situation qui m'a paru nécessaire de faire connaître à l'ensemble de notre congrès.

En effet, l'article 7 de nos statuts dispose que la Fédération Nationale de l'Action Sociale cgt-Force Ouvrière se compose des syndicats départementaux de l'action sociale, les SDAS FO et de fait, je pense que la quasi-totalité d'entre vous êtes présents à ce congrès au titre de vos syndicats départementaux, et lorsque le syndicat départemental n'est pas constitué, vous êtes là en qualité d'adhérents isolés regroupés au sein de votre département. Pourtant, mes camarades, il existe une autre situation que j'ai donc découvert qui me paraît toucher à la démocratie et qui, je crois, mérite que l'équipe dirigeante qui sortira de ce congrès se préoccupe sérieusement. J'ai en effet pris connaissance de la coexistence dans quelques départements, forte heureusement peu nombreux, d'un syndicat départemental et d'un syndicat d'entreprise. Cette situation a pour effet mécanique une surreprésentation de ses départements dans notre congrès. À titre d'illustration, et sans vouloir stigmatiser quiconque, un département comme celui du Finistère (29) est ici représenté par un SDAS, mais également par 4 syndicats, ce qui lui donne un total de 24 voix dans ce congrès, correspondant à une centaine d'adhérents, au mieux à 200 adhérents alors que s'il était représenté par un SDAS, comme chacun d'entre nous,

il faudrait rassembler 950 à 1000 adhérents pour représenter 23 voix. Cela me semble poser un vrai problème de démocratie. Alors dans la commission, les camarades ont interprété les statuts de différentes manières, mais il me semble en tout cas que nous étions tous d'accord là-dessus, que le prochain congrès ne devrait pas connaître une même situation et je demande à l'équipe dirigeante de se saisir de cette question statutaire qui, encore une fois, me semble-t-il, nous pose un vrai problème de démocratie.



INTERVENTION DE JACQUES MOSCOVITCH (TRÉSORIER GÉNÉRAL)



Je vais donner des réponses. Effectivement, Denis a exprimé son point de vue, je dis bien son point de vue. Nous étions 9 présents à la commission. Je pense que les camarades qui se sont portés volontaires pour être membre de cette commission sont présents dans cette salle. Ce que vient d'exprimer

Denis est sa lecture des statuts et cela n'engage que lui. Les 8 autres membres avaient une lecture différente des statuts. Nous nous sommes expliqués sur différents points. Effectivement ce qui semble poser problème à Denis, c'est la coexistence de syndicats départementaux avec des syndicats d'entreprise, voilà, ce qui jusqu'à aujourd'hui ne lui avait jamais posé problème. Moi, cela ne me pose aucun problème, nous connaissons la situation de nos départements. Comme je l'ai expliqué à Denis, il y a des départements où il y avait des syndicats d'entreprises avant qu'il y ait des SDAS constitués. Et cette situation a pu ou peut perdurer dans certains départements. Ce sont des choix qui sont opérés, nous sommes libres et indépendants. Nous n'avons, comme Fédération, aucune obligation à poser à nos syndicats. Les statuts parlent bien des syndicats de l'action sociale. Voilà ce qui a été rappelé par Jean-Pierre LEFEBVRE à la lecture de l'article premier de nos statuts. Je voulais rappeler ceci. J'ai bien évidemment dit à Denis qu'il pourrait exprimer son point de vue à cette tribune, ce qu'il vient de faire.

A man in a red sailing jacket and black gear is on the deck of a sailboat, looking out at the sea. The background shows a blue sky with white clouds and the rigging of the boat. The text is overlaid on a red-bordered box.

**SANTÉ
PRÉVOYANCE
ÉPARGNE
SERVICES FINANCIERS
RETRAITE**

**“100 %
ENTOURÉ,
ÇA CHANGE
LA VIE”**

Damien Seguin, 1^{er} skipper handisport en IMOCA engagé pour le prochain tour du monde en solitaire, est 100 % entouré par le Groupe APICIL.

**Nous nous engageons à vous accompagner aussi bien dans tous vos projets.
Car nous savons que se savoir 100 % entouré est nécessaire pour avancer.
Et ça, ça change la vie !**

Protéger et servir depuis 80 ans

**#GoDamien
groupe-apicil.com**

Les Interventions



OUVERTURE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



À l'ouverture de notre 18^{ème} congrès, je voudrais tout d'abord tout d'abord remercier Yves pour sa venue et tous nos invités qui ont pu se rendre disponibles, qui nous rejoindront ou qui se sont excusés de leur absence pour des raisons indépendantes de leur volonté comme Didier BERIG. Merci à Jean-François DUFLOT d'être là, nos camarades de l'Union locale de Dunkerque

Jean Jacques FOURNIER et Francis PZIVILA, Brigitte LESOT (à titre personnel), Jean-Baptiste KONIECZNY (UD FO 62) qui sera là demain et Franck HOULGATTE de l'Union Nationale de la Santé Privée. Nous aurons aussi la venue de Roxane IDOUDI qui viendra demain, secrétaire confédérale en charge du secteur développement de la Confédération et puis, à partir de jeudi, Clément POULLET du SNUDI FO, syndicat avec lequel nous travaillons entre autres sur les questions de l'inclusion scolaire.

Et je tiens tout particulièrement à remercier Jean-Claude Vanier, notre webmaster à ses temps perdus, voire plus, pour sa présence. Il a accepté et nous en sommes très fiers de présider une de nos demi-journées. C'est notre façon à nous de lui rendre hommage et de rendre hommage à Josette sa compagne qui a été élue dans les instances fédérales, entre autres, en même temps que moi et avec laquelle nous avons mené de nombreux combats.

Nous avons cette chance et je dirais que la fin du rapport de Yves complète bien mon intervention de débiter notre congrès à 17 jours du 5 décembre 2019 qui, nous l'espérons, ouvrira la grève reconductible à laquelle nous avons appelé en défense de nos régimes de retraite par répartition et contre le projet gouvernemental Delevoye/Macron de retraite universelle par points. Nous ne pouvons que nous féliciter de notre décision de quitter cette concertation et des prises de positions confédérales que vient de nous rappeler Yves.

Nous avons su le faire parce que nous restons, envers et contre tout, et tous parfois, une organisation syndicale libre et indépendante, un syndicat pas un parti.

Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous avons su, malgré les embûches, et Yves en a rappelé quelques-unes, retrouver notre unité dans cette période où rien ne nous sera épargné si nous n'arrivons pas, avec les salariés syndiqués ou non syndiqués, dans les assemblées générales, et si possible dans l'unité, à nous engager à partir du 5 dans le blocage du pays, pour obtenir satisfaction sur la revendication centrale le retrait du projet Delevoye/Macron.

Oui, la Confédération qui est sortie de cette concertation, comme l'a écrit Yves, « n'a eu de cesse d'expliquer, d'expliquer encore, sans aucune forme de faiblesse ou de complaisance, les raisons qui conduisent aujourd'hui à convaincre de la nécessité de mobiliser d'ici le 5 décembre. »

Oui, nous nous inscrivons totalement dans la déclaration du Comité Confédéral National qui a proposé « de rejoindre par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre ».

Oui, sans attendre, la Fédération appelle à la grève reconductible dès le 5 décembre, car c'est bien la question de la grève reconductible qui est posée.

Oui, « le dossier des retraites est un dossier majeur qui concerne l'ensemble des salariés, aujourd'hui et demain, à la fois du point de vue des droits et du modèle même de la protection sociale dans notre pays. »

Oui, notre 18^{ème} congrès doit conforter cet appel, car, est bien à l'ordre du jour, le blocage du pays.

Cela doit être au cœur de nos préoccupations dans cette période où partout en France des mouvements sociaux sont en cours et qui prennent des formes diverses et variées comme à la RATP, à la SNCF par l'utilisation du droit de retrait, dans les écoles, dans l'hôpital public et même dans notre secteur.

C'est bien la preuve que notre classe, celle des exploités et des opprimés, cherche par tous les moyens à poser ses revendications, dans l'unité avec ses organisations syndicales pour obtenir satisfaction.

À nous de permettre de fédérer ce mouvement en cours qui pose, et notre rapport d'activité le montre, la question de l'abrogation de toutes les lois qui sont contraires à la défense de nos intérêts matériels et moraux.

Il commence à y en avoir un nombre incalculable.

Je citerai pêle mêle : les lois El Khomri, Rebsamen et Macron, les lois de décentralisations, la loi 2002-2, la loi de solidarité pour l'autonomie, la loi « Boisseau Montchamp », les différentes lois Santé (Bachelot, Touraine), la loi Travail, les ordonnances Macron et toutes les lois anti sociales, ces lois qui ont fait reculer nos libertés (Loi Sarkozy, loi anti-casseur, état d'urgence).

De même, nous demandons, dans l'unité avec nos camarades du secteur public, le retrait des projets de loi Dussopt « Transformation de la fonction publique », Blanquer « Pour une école de la confiance » et Buzin « Ma santé 2022 » qui vont tous dans le même sens à savoir, faire reculer les droits sociaux dans notre pays et porter atteintes au fondement même de la République.

Oui, nous sommes opposés à ce désastre social en cours que représente depuis le 1er novembre la casse des droits des chômeurs. Ces 3,4 milliard d'économie qui sont faites sur leur dos et qui va voir 100 000 d'entre eux être privés d'indemnisation, 300 000 qui vont voir la durée de leur droit au chômage diminuer et 850 000 qui vont se retrouver avec une allocation qui passera en moyenne de 905 à 750 euros.

Oui nous sommes pour le retour à la sécurité sociale de 45, à la fin des exonérations sociales et fiscales, le retour à un financement de nos assurances sociales basées exclusivement sur le salaire différé, le retour à un financement public national de notre secteur à hauteur de ses besoins, le maintien et l'amélioration de nos conventions collectives nationales qui passe par le retour à la liberté de négocier, le retour à la hiérarchie des normes et j'en passe.

Vous saurez, nous saurons le rappeler précisément dans nos résolutions qui seront le mandat fédéral que portera l'équipe fédérale qui sortira de ce congrès pour les 4 années à venir, puisque le congrès confédéral ayant lieu en 2022, nous tiendrons notre prochain congrès fédéral en 2023.

Ainsi et sans faiblir, nous avons poursuivi, depuis juillet, nos combats en défense de nos droits collectifs pour empêcher le patronat de notre secteur d'accélérer la casse de nos conventions collectives. Celui-là même qui main dans la main avec le gouvernement accélère le processus de fusion des branches et tente d'empêcher que la négociation collective ait lieu.

Je voudrais revenir sur ce qui a traversé l'été pour nos champs fédéraux, sans revenir sur l'ensemble des rapports.

Nous nous sommes opposés à l'ouverture du regroupement des champs conventionnels 66 et CHRS. Et nous avons aussi, inlassablement, porté nos revendications comme le maintien de deux négociations séparées, la mise en place de commissions paritaires permanentes de négociation et d'interprétation (CPPNI) distinctes et qui sont, malgré tout et malgré ce qu'elles contiennent, une garantie contre la fusion administrative que pourrait utiliser le ministre du Travail, la poursuite de toutes les négociations dans les différents champs conventionnels sur un ordre du jour défini paritairement et non pas unilatéralement par le syndicat employeur NEXEM aussi bien dans la CCNT 66 que dans les CHRS et la CCNT65 qui elle aussi est visée. Enfin, nous avons su avec les camarades des CHRS définir cette nouvelle revendication : l'application de la CCNT66 à tous les salariés des CHRS.

Pour renforcer le rapport de force, nous avons réussi à créer une opposition majoritaire avec la CGT et SUD. Cette opposition a pesé. Nous avons fait opposition aux accords voulus par NEXEM. Nous avons été reçus par la direction générale du travail pour expliquer notre détermination et l'impossibilité de négocier sereinement avec une organisation d'employeurs qui reste soutenue inconditionnellement par la CFDT. Une organisation qui tentait à chaque fois de faire rentrer par la fenêtre puis par la cheminée ce qu'elle n'avait pas pu faire entrer par la porte.

Nous avons été entendus camarades, même si nous ne nous faisons aucune illusion, puisque cela nous a été confirmé par le représentant de la DGT, le gouvernement ira jusqu'au bout de sa volonté de fusionner les Branches. Mais il ne souhaite pour le moment pas l'imposer. Il est vrai que dans le contexte social, les grèves en cours et l'unité d'une majorité de Confédérations contre son projet sur les retraites la prudence est forcément de mise.

Nous connaissons l'attachement profond des salariés de notre secteur à tenter de préserver leur convention collective. Tout le monde a forcément en tête le combat victorieux que nous avons su mener en 2009, dans l'unité, pour préserver la CCNT66 et ceci au-delà des coups qui sont en train de lui être portés indirectement dans les négociations d'entreprises qui permettent qu'on y déroge grâce à la loi travail et aux ordonnances Macron qui mettent les négociations de branche à mal.

Je cite régulièrement, dans les Assemblées Générales (AG), la situation dans l'association COALIA. Elle a vu sa direction du fait des ordonnances Macron, remettre à plat la CCNT66, supprimer les congés trimestriels et malgré une opposition majoritaire menée par Force Ouvrière, cette direction a su utiliser les outils, le référendum afin de faire passer la remise en cause des congés trimestriels. C'est un élément de la situation et de la capacité qu'on aujourd'hui les employeurs, de par les lois qui existent de remettre en cause bien évidemment nos conventions collectives. Nous avons repoussé l'échéance. Nous avons obtenu la mise en place de deux commissions mixtes dans la CCNT66 et les accords CHRS et obtenu l'ouverture de négociation à des dates différentes et avec des ordres du jour qui vont débiter entre autres par la mise en place de 2 CPPNI distinctes, elles aussi.

Cette victoire ne présage en rien de l'avenir et de la façon dont le futur rapport Ramin qui portera sur la poursuite accélérée de la fusion des Branches impactera le cadre paritaire à venir et notre cadre paritaire particulier. Merci à tous nos négociateurs pour leur détermination et tout le temps donné pour empêcher cette forfaiture.

Et si pour notre part, nous sommes restés constants sur nos positions en nous opposant aux deux accords qui prévoyaient cette fusion, nous ne pouvons à nouveau que constater que du côté de nos alliés il n'en fut pas de même. Je parle ici de la CGT, qui, si elle a su tenir bon avec nous contre l'accord prévoyant le rapprochement des champs, n'a pas su en faire de même sur l'accord complémentaire santé et a, en ne s'y opposant pas, laissé passer le premier accord interbranche CCNT66/CHRS.

C'est une faille dans l'unité, au nom de leur volonté de mettre en place partout, dans le cadre des négociations de Branche la représentativité proportionnelle, qui est issue de la position commune CGT/CFDT et MEDEF de 2008. Mais cette faille ne doit pas nous faire oublier que sur l'essentiel, à savoir en défense de cette convention collective majeure de notre secteur, l'unité malgré tout se poursuit.

Nous avons su aussi dans l'unité et dans cette même volonté, garantir que les employeurs de l'interbranche, au nom de leur nouvelle confédération, ne signent demain que des accords « chapeaux » agréés et étendus et ne puissent pas y déroger. Je pourrais citer aussi les difficultés que nous rencontrons dans les négociations qui concernent la formation professionnelle, négociation qui en amont a vu la mise en place de 2 Opérateurs de Compétences (OPCO) pour nos différents champs conventionnels.

Les employeurs tentent par tous les moyens de poursuivre, dans le contenu même des accords, leur œuvre de destruction au nom de ce principe que nous dénonçons, à savoir, celui des compétences se substituant aux diplômes. Nous ne nous faisons aucune illusion sur leur capacité à aller jusqu'au bout de cette logique depuis la dénonciation des accords sur la formation professionnelle. Nous avons constaté et dénoncé le non-respect de leurs engagements sur la mise en place d'un accord sur les fonds du paritarisme avec le maintien des droits pour les nouvelles structures régionales paritaires de l'OPCO Santé. De part notre résistance nous avons finalement obtenu une proposition d'accord, qui reste très minimaliste.

Et que dire de leur refus de garantir dans l'accord sur la professionnalisation par l'alternance (Pro-A, issu de la loi « Pour un avenir professionnelle qui remplace la période de professionnalisation), ce que nous défendons à savoir la reconnaissance par l'embauche avec bien entendu le salaire qui va avec la nouvelle qualification acquise par le salarié.

Les employeurs ne veulent plus qualifier les salariés et ne cherchent par ce biais-là qu'à utiliser ce dispositif pour se dédouaner de leurs obligations d'adaptation au poste de travail, obligation financée normalement sur le plan de développement des compétences.

Résistance, revendications et reconquêtes sont à la tribune de notre congrès. Ces mots d'ordre sont au centre de toutes les négociations paritaires que nous menons dans un contexte où le paritarisme est bafoué, mais vous le savez aussi, car dans vos associations, la négociation devient de plus en plus minimaliste, toujours plus encadrée financièrement, sans garantie de financement depuis la fin de l'opposabilité et en même temps que les améliorations conventionnelles négociées sont peau de chagrin.

Chacun d'entre vous le sait d'autant plus que nous n'obtenons quasiment rien concernant les salaires au niveau national et que de ce fait, c'est bien l'appauvrissement des salariés qui est en cours.

Ainsi, lorsque nous nous retrouvons à négocier au compte de la prévoyance ou des complémentaires de santé obligatoire de Branche, du fait des déficits des régimes dû au blocage des salaires et de l'accroissement de la sinistralité pour notre secteur, des augmentations de cotisations et/ou des baisses de droits. Au final, ces négociations aboutissent toujours à des textes qui ne prévoient aucune compensation par des augmentations de salaire, même si nous les revendiquons, c'est pourquoi nous ne les signons pas.

Et sur les autres conséquences directes dans vos établissements ou associations de ces politiques d'austérité qui tuent aussi, vous saurez en parler lors de vos interventions.

Face à ses limites du paritarisme qui sont dues aussi à notre niveau de représentativité nationale, mais pas seulement, la question de la poursuite de notre développement doit rester à l'ordre du jour et au cœur de tous nos syndicats.

Nous avons eu globalement un tassement du nombre de nos adhérents entre 2017 et 2018 après une forte progression régulière depuis 2008. Mais cette situation reste très paradoxale surtout lorsque nous constatons que les syndicats départementaux, celui de la Lozère, celui du Nord où d'autres progressent encore et encore. Et puis, nous avons su constater lors de la mesure de la représentativité en 2017, que nous avons progressé en nombre de votes, mais malgré tout, cela n'avait pas été totalement suffisant pour rattraper notre retard sur les autres organisations syndicales. Nous n'avons jamais autant réuni nationalement nos camarades des entreprises nationales dont beaucoup de nouveaux qui participent ainsi de la progression de nos adhésions tout en ayant des résultats électoraux spectaculaires lorsque nous devenons par exemple à l'Armée du salut première organisation syndicale ou comme dans mon association régionale d'Île-de-France à près de 49,8 % des voix, ce qui est une première, et en présentant des listes aussi bien dans le collège cadre que le collège salarié. Je sais par ailleurs que depuis le début de l'année 2019 et vous nous l'avez confirmé dans les différentes assemblées générales que vous avez tenues, il y a une reprise importante de nos adhésions. Et j'en veux pour preuve mon propre syndicat départemental parisien.

Nous avons donc, dans la période qui vient, à reprendre notre marche en avant pour amener les salariés à nous rejoindre et nous renforcer dans ce moment où l'unité retrouvée de notre Confédération, notre cohérence sur nos revendications, notre détermination à préparer les conditions de la réussite du 5 décembre sont bien présentes. Nous restons forts de la volonté des salariés de combattre, par tous les bouts, les conséquences des politiques destructrices menées par ce gouvernement.

Nous n'avons pas à céder au défaitisme. Nous avons au contraire à renforcer notre capacité à développer nos formes d'aide à tous nos syndicats en lien avec le secteur confédéral qui nous soutient en ce sens.

Nous avons d'autant plus de raison de rester nous-mêmes, un syndicat pas un parti, qui doit donner confiance aux salariés

dans leur capacité à s'organiser avec nous, en toute liberté et indépendance.

La tenue à chaque fois de nos instances qui ont su débattre et résister aux pressions extérieures et même internes contre toute emprise politique nous a permis, comme fédération, de continuer à prendre position en toute cohérence et à définir nos revendications en toute indépendance sur le seul terrain syndical. Cela fut à nouveau le cas ce matin en Conseil Fédéral sur les propositions de modifications statutaires.

Sinon, comme je l'écrivais en janvier 2018 avant le congrès confédéral, je reste convaincu qu'un rapport d'activité n'est pas un objectif en soi. C'est une photographie à un moment donné sur la manière dont le mandat a été ou non mis en œuvre. Le plus important, à partir de là, c'est que la discussion de notre 18^{ème} congrès permette de définir le mandat confié à la future direction fédérale pour l'exercice qui vient.

La Fédération existe parce que le travail militant que vous effectuez dans des conditions difficiles sur le terrain paie, mais aussi parce nous serons capables de mieux répondre à vos besoins.

À travers notre combat syndical, pour promouvoir nos intérêts matériels et moraux, nous savons que c'est aussi la défense des droits des personnes handicapées, des personnes âgées, des enfants et des adolescents en difficulté, des exclus, des victimes du système économique en vigueur, que nous menons.

Nous restons attachés à ce que continue d'exister dans notre pays une action sociale et médico-sociale, spécialisée, laïque, républicaine, gratuite, égalitaire et réalisée par des professionnels qualifiés et diplômés, nous ne lâcherons rien.

Notre Fédération, reste solide et en ordre de marche malgré la situation générale difficile et les coups que tente de nous porter ce gouvernement « austéritaire » et tous les tenants syndicaux de l'austérité.

Les fondations que nos anciens ont posées en 1972 en décidant de rejoindre le syndicalisme confédéré FO sont solides. Nous attachons une attention particulière à les consolider et à les développer. Cela passe par la défense des syndicats et notre syndicalisme libre et indépendant.

Les salariés de l'action sociale peuvent compter sur nous.

Alors oui, nous devons continuer de brandir haut et fort toutes nos revendications que notre 18^{ème} congrès décidera et pour beaucoup d'entre elles confirmera.

Pour combattre concrètement cette politique qui favorise les idéologies du rejet de l'autre, il est temps de bloquer ce pays, afin d'obtenir satisfaction sur toutes nos revendications et en premier lieu en défense de la retraite par répartition.

Continuons d'avoir confiance dans la capacité des salariés à s'organiser avec nous, à retrouver ainsi le chemin de l'indépendance syndicale pour construire ensemble le nécessaire rapport de force à la hauteur des enjeux en cours qui passe forcément par la grève reconductible dès le 5 décembre.

Et ainsi continuer de tenir bon, de tenir tête.

Je vous remercie camarades, de m'avoir écouté. La parole est à vous.

Pascal CORBEX
Secrétaire Général

”

“

LES INTERVENTIONS



Le conseil syndical du SDAS 74 m'a demandé si j'étais intéressé pour me présenter à l'élection du Conseil Fédéral. Et bien, après mûre réflexion, j'ai décidé d'accepter la proposition, malgré le fait d'avoir été licencié pour inaptitude professionnelle, suite à une agression physique d'un adolescent atteint de troubles psychiatriques. J'ai poursuivi mon employeur. Le conseil des prud'hommes

m'a débouté de mes demandes, mais la cour d'appel a infirmé la décision des prud'hommes et m'a alloué des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. L'employeur a fait opposition à la décision de la cour d'appel. L'affaire juridique suit son cours.

Pour autant, je ne me considère pas comme une victime, car je ne suis pas

résigné, je suis toujours un militant FO actif.

Camarades, nous sommes dans la préparation de la grève à partir du 5 décembre, en particulier pour le retrait de la contre-réforme des retraites Macron/Delevoye. Mais vous le savez pour le vivre tous les jours, cette grève s'inscrit dans une situation où tous nos droits conquis par nos anciens sont remis en cause. Dans cette situation, je suis candidat pour participer à ce que la Fédération soit au plus près des préoccupations des salariés de l'Action Sociale qui n'en peuvent plus, et ne se contentent pas de déclarations générales, aussi justes soient-elles.

Des processus sont en cours, dans de nombreux secteurs professionnels, comme aux urgences par exemple, à la suite du mouvement des « Gilets jaunes » qui a été ignoré par la Fédération. Mouvement qui a pourtant ouvert la voie, où les salariés cherchent à prendre leurs affaires en main, car de fait, ils ne trouvent pas de réponses dans les cadres traditionnels correspondant à la situation. Ils rejettent les journées d'actions organisées par les directions syndicales qui ont montré leur inefficacité, et qui découragent.

Comment comprendre, dans cette situation, qu'à part un tract sur le site internet de la Fédération, aucune circulaire ne soit sortie à 2 semaines du 5 décembre, qui donne l'état de préparation de la grève dans de nombreux secteurs, informent nos syndicats, et soit donc une aide à la convocation des réunions d'information et de l'organisation de la grève dans les établissements et services de l'Action Sociale.

Si nous sommes réunis ici en congrès à Dunkerque pour le XVIII^{ème} congrès de la FNAS, c'est pour, comme militants Force Ouvrière, tirer le bilan de l'activité de la Fédération et discuter de l'orientation. Camarades, nous avons un héritage à transmettre et à préserver.

Le syndicat libre et indépendant que nous sommes doit se donner les moyens de se ambitions pour que dans l'Action Sociale, la grève à compter du 5 décembre soit la plus massive possible, que nos syndicats soient une aide à la

mobilisation en organisant les réunions de syndiqués, d'assemblées générales pour que les salariés décident de la grève et de sa reconduction, pour faire reculer le gouvernement sur la réforme des retraites. Cela ouvrirait, j'en suis sûr, la voie à la satisfaction des autres revendications.

Pascal FANJAT
SDAS 74



Nous avons eu le plaisir d'organiser avec la Fédération, dans notre département du Maine-et-Loire, le 17^{ème} congrès de La Pommeraye en octobre 2016. Nous voici aujourd'hui réunis à Dunkerque pour le 18^{ème} congrès de notre Fédération.

Ce début de Congrès Fédéral permet aux syndicats départementaux de présenter leurs interventions qui feront trace alors, plantons le décor camarades !

En 3 ans, notre Confédération a traversé bon nombre de tempêtes :

- Le Congrès Confédéral de Lille en avril 2018 où certains d'entre nous ont dénoncé, à juste titre, les positions du bureau confédéral concernant les Ordonnances MACRON-PENICAUD. Ce congrès a vu l'élection d'un seul candidat à la succession de Jean-Claude MAILLY, Pascal PAVAGEAU. Cette élection, avec un score de 96 %, avait bien du mal à cacher les invectives, les tensions, les dissensions constatées entre les Fédérations, les Unions Départementales partisans de MAILLY et celles partisans de PAVAGEAU qui avaient signifié leurs désaccords avec les postures confédérales.

- La démission de Pascal PAVAGEAU qui était devenue inévitable suite aux méthodes de fichage inacceptable de certains syndiqués. Sa lettre de démission du 17 octobre 2018 faisant état de manœuvres au sein de la Confédération qui sont bien loin de servir un syndicalisme se revendiquant libre et indépendant.

- L'élection d'Yves VEYRIER, comme nouveau secrétaire confédéral lors du Comité Confédéral National des 21 et 22 novembre 2018, a été précédée de campagnes électorales internes menées, par les influenceurs des courants politiques de tous bords présents au sein de notre Confédération, dans notre maison camarades !!

Yves VEYRIER, estampillé ligne MAILLY réformiste, a été élu à 45,09 % alors que les autres candidats : Christian GROLLIER, proche du Parti Ouvrier Indépendant recueillait 42,65 % et Patrice CLOS, très proche de PAVAGEAU et membre du courant anarcho-syndicaliste, recueillait 10,64 %.

Cette élection sur le fil servira-t-elle notre organisation syndicale, camarades ?

Oui pour certains, non pour d'autres, selon leurs accointances ou leurs appartenances politiques.

FO, « un syndicat pas un parti », on semble s'éloigner de plus en plus de ce slogan brandi en étendard dans nos rangs.

Attention camarades ! Ne nous voilons pas la face !

Et que dire de notre slogan fétiche « libre et indépendant » !

Nous, syndicalistes de l'Action Sociale du Maine-et-Loire, membres d'une Union Départementale où, nous le savons, militent activement une majorité de responsables de syndicats encartés ou sympathisants du Parti Ouvrier Indépendant, nous devons être attentifs, pour faire vivre sans relâche ce syndicalisme « libre et indépendant » de quelque parti politique qui soit !

Pour les syndiqués du SDAS 49, **seul le respect du mandat doit servir de boussole**, que ce mandat soit issu des résolutions des congrès de la Confédération, de la Fédération, des Unions Départementales, ou des Assemblées Générales des Syndicats Départementaux.

Alors, lors de ce 18^{ème} congrès, nous allons nous attacher au mandat que nos résolutions de La Pommeraye ont confié au Conseil Fédéral en octobre 2016 plutôt qu'aux dissensions intestines qui pourrissent les relations entre les membres de notre Conseil Fédéral qu'ils soient encartés ou sympathisant du Parti Socialiste, du Parti Communiste Français, de la France Insoumise, du Parti Ouvrier Indépendant, du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique pour ne citer que ces partis.

Camarades, qu'allons-nous faire de notre congrès, ici à Dunkerque ?

Allons-nous être capables de jouer cartes sur table, en toute honnêteté entre nous ?

Qu'allons-nous faire de l'ADN de Force Ouvrière qui s'origine dans la Charte d'Amiens d'octobre 1906 ?

Allons-nous être capables de sortir de ce 18^{ème} congrès plus forts que jamais, car, camarades, pendant ce temps là, les acquis obtenus par nos anciens, dignes représentants de la classe ouvrière, volent en éclats ?

Le Bulletin n°327 de notre Fédération préparant ce congrès n'en atteste-t-il pas ?

Tous les rédacteurs de ce bulletin appellent à Résister, à Revendiquer, à Reconquérir, en toute liberté et indépendance.

Et ils ont raison, car **Rien** n'est épargné aux salariés, aux privés d'emploi et aux retraités au nom de la réduction des dépenses publiques et de l'augmentation des dividendes.

Le travail de longue haleine des gouvernements qui se succèdent depuis des décennies, avec la complicité des employeurs, se poursuit sans relâche pour faire disparaître nos garanties sociales

collectives au profit de l'individualisation des droits de chacun.

Ils parviennent à leur fin en substituant notre salaire différé, constitué par nos cotisations salariales, à l'impôt. En procédant de la sorte, ils s'accaparent les fonds de la Sécurité Sociale, de l'assurance chômage, de la formation professionnelle et demain de nos cotisations retraites qui leur serviront de variables d'ajustement pour équilibrer leur budget au nom de critères exclusivement économiques.

Au passage, ils poursuivent la mise à mort du paritarisme.

Ils veulent maintenant en finir avec notre régime de retraite par répartition. Il va nous falloir mener de nouvelles bagarres, comme en 1995, pour ceux qui se sont déjà mobilisés à cette époque.

Ils veulent nous faire mourir à la tâche ou le plus rapidement possible au cours d'une retraite bien méritée, mais dont nous ne pourrions pas profiter.

Nous devons nous féliciter de la mobilisation FO du 21 septembre à Paris et de la résolution du 28 septembre du Comité Confédéral National qui réaffirme que « *FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet MACRON/DELEVOYE* ».

Donnons-nous les moyens d'y parvenir camarades, car nous refusons la mise en œuvre d'un régime universel de retraite par points pour toutes les générations.

La baisse du coût du travail est l'autre levier que gouvernants et employeurs utilisent pour gagner en marge de manœuvre.

La déréglementation est leur fil conducteur pour atteindre leurs objectifs en imposant, par ordonnances antidémocratiques, l'inversement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur ainsi que la fin de l'opposabilité des conventions collectives aux employeurs ayant signé des Contrats

Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans le secteur du médico-social, pour ne citer que ces 2 exemples.

Pour tenter de museler toute contestation, ils affaiblissent drastiquement les moyens de la représentation du personnel en imposant la mise en place des Conseils Economiques et Sociaux en lieu et place des Comités d'Entreprise, des Délégués du Personnel et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Tout est bien pensé et orchestré mes camarades et, malheureusement, ils trouvent des alliés dans les rangs de certaines organisations syndicales favorables au corporatisme.

Les secteurs professionnels couverts par notre Fédération sont définitivement considérés comme des variables d'ajustements des budgets de l'état, des régions et des départements.

La majorité des professionnels couverts par les Conventions Collectives Nationales ou les Accords Nationaux relevant de notre Fédération perdent chaque année du pouvoir d'achat, depuis plus de 15 ans et la diminution du coût du travail s'amplifie dans tous nos secteurs d'activités, créant de plus en plus de travailleurs pauvres.

Nos salaires stagnent et nos conditions de travail se dégradent.

Et, dans ce contexte, certains de nos employeurs, certainement pressés de détruire la CCN66 que nous connaissons aujourd'hui, envisagent de mettre en place, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale ! Il en est ainsi pour les professionnels de la Résidence Sociale, association à caractère national implantée en région parisienne et dans le Maine-et-Loire.

Pour l'instant, si les discussions sont juste menées entre directeurs de pôles, ce sujet est mis à l'ordre du jour des prochaines Négociations Collectives d'Entreprise.

Ces miroirs aux alouettes empruntés au secteur commercial, afin de ne pas augmenter les salaires, sonneront le glas de la CCN66 si nous n'y prenons garde. L'Union Régionale Interfédérale des

Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) des Pays de la Loire a déjà réagi en évoquant une option « contre-associatif ».

S'opposer à la mise place de l'intéressement, la participation et l'épargne salariale pour les professionnels du secteur seront un de nos prochains combats.

À coup d'appel à projet, pour ne pas les nommer appel d'offres, les départements contraints financièrement par l'état réduisent leurs budgets destinés à la prise en charge des personnes âgées, des personnes handicapées et à la prise en charge des jeunes et de leurs familles au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les professionnels salariés des départements et ceux travaillant dans le secteur associatif à but non lucratif en subissent les conséquences tout comme les usagers.

Ainsi, des associations implantées historiquement disparaissent, avec leur lot de licenciements, au profit de fondations qui imposent leurs prises en charge low-cost : les Apprentis d'Auteuil et SOS Villages d'Enfants sur notre département.

Pour les salariés des associations qui « sauvent leur peau », on peut d'ailleurs se demander pour combien de temps et à quel prix ? les conditions de travail se dégradent considérablement.

Sans être exhaustif, les causes en sont :

- la déqualification des équipes ;
- les passages à l'acte des usagers de plus en plus fréquents ;
- l'auto-remplacement entre collègues faute de non-remplacement, imposé par les employeurs, des professionnels en congés ou en arrêt maladie ;
- les formations collectives planifiées par l'employeur afin que ses salariés acquièrent les compétences qu'il juge utiles. Cette nouvelle version de la formation continue, pour acquérir des titres professionnels et non plus des diplômes d'état, est sans intérêt pour les professionnels.

Ces quelques causes génèrent la perte de sens du travail et l'usure professionnelle.

Ne nous y trompons pas mes camarades, cela fait le jeu de nos employeurs, associations à but non lucratif qui ont abandonné toute forme de militantisme pour se soumettre aux lois du marché impulsées par leurs syndicats d'employeurs et leurs principaux financeurs : Agences Régionales de Santé, Conseils Départementaux, ministère de la Justice.

Nos employeurs acceptent, sans s'interroger, les demandes de ruptures conventionnelles et accompagnent les licenciements pour inaptitude qui se multiplient. Ils embauchent ensuite des professionnels de moins en moins qualifiés et cela participe à faire baisser le coût du travail.

Comme si cela ne suffisait pas, sous la pression des Conseils Départementaux qui l'imposent à ses propres professionnels, ces mêmes employeurs augmentent le nombre de suivis pour les professionnels œuvrant dans le secteur de l'Action Educatrice en Milieu Ouvert.

Ils acceptent également, sans sourciller, de remplacer les placements des jeunes avec hébergement par des Placements Educatifs A Domicile (PEAD) moins onéreux pour les Conseils Départementaux. Et, pour « en rajouter encore une autre couche », ils acceptent la pondération du financement du nombre des suivis, car, les fondations, ces opérateurs spécialisés dans le business des appels à projet, procèdent de la sorte.

Ainsi, le suivi de 2 enfants d'une même fratrie dans le cadre d'un PEAD est considéré comme une seule prise en charge et financée comme telle, 3 suivis seront facturés à hauteur de 2 PEAD, 4 suivis seront facturés à hauteur de 2 PEAD et 5 suivis seront facturés à hauteur de 3 PEAD.

Nos conditions de travail se dégradent tellement qu'il est hors de question de devoir travailler plus longtemps, comme cela se profile si nous n'arrivons pas à mobiliser en masse, au-delà de nos rangs, et dans l'unité la plus large possible.

Accéder à une retraite bien méritée, en étant encore en bonne santé, vaut bien une grève générale mes camarades, même s'il faut braver leur loi anti casseurs qui ne nous feront pas taire.

Comme je l'indiquais précédemment, **Rien** ne les arrête et la malhonnêteté chevillée au corps, ils prônent « l'inclusion à tout va » : l'habitat inclusif, l'inclusion scolaire et maintenant l'inclusion des personnes en situation de handicap du secteur protégé dans le marché du travail ordinaire, en les prenant en otages ainsi que leurs familles.

Je ne citerai ici qu'un seul exemple camarades : les Établissements et Services d'Aide par le Travail que la réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés va mettre à mal.

À compter de 2020, les entreprises donneuses d'ordre n'auront plus d'intérêts financiers à faire travailler les salariés du secteur protégé mettant ainsi sous pression les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Mais, ce n'est pas grave puisque, c'est bien connu, toutes les personnes relevant d'ESAT ne jurent que par l'inclusion, tellement elles aiment le monde de l'entreprise.

Les Conseils Départementaux et les Agences Régionales de Santé prônent cette inclusion dans le monde de l'entreprise en faisant miroiter le Graal mes camarades : le contrat de travail de droit commun pour tous, contrat qui augure la disparition du secteur protégé.

Face au vieillissement des personnes en situation de handicap et à l'augmentation du handicap psychique associé, les professionnels d'ESAT devraient suivre des formations, mais, malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Pour les employeurs le coût des formations en est la principale raison

L'inclusion, un beau projet mes camarades ? Certainement pas, car le seul but recherché est le démantèlement de nos structures.

Répétons-le dans le cadre de ce congrès : NON à ce « tout inclusion », l'inclusion doit être choisie et non subie par les personnes en situation de handicap.

Camarades les combats à mener sont devant nous, celui pour préserver les conventions collectives nationales de nos secteurs d'activités contre une Convention Collective Unique de Branche en sera certainement un.

Alors, pouvons-nous nous priver de toutes les forces vives de nos syndicats départementaux et de celles de la Fédération ?

Pour notre syndicat départemental, la réponse est non et il ne cautionnera aucune chasse aux sorcières dans le contexte délétère qui règne à la Fédération.

Pour certains militants du SDAS 49 qui l'ont connu, notre camarade Josette RAGOT incarnait une de ces forces vives. Ils ont en mémoire les différents combats qu'elle a menés dans l'intérêt des salariés de l'Aide à Dom, comme elle la nommait. Tous, ici, nous connaissons la précarité de ce secteur professionnel et Josette savait que les victoires syndicales pour faire reconnaître la dignité salariale et humaine s'obtenaient difficilement. Son dernier combat contre la maladie a, malheureusement, eu raison de ses dernières forces en septembre dernier. Que son militantisme chevillé au corps nous guide mes camarades :

Pour conclure mes camarades, le SDAS 49 ne prendra pas partie pour tel ou tel clan qui s'oppose au sein du Conseil Fédéral. Aussi, il s'abstiendra lorsqu'il sera appelé à voter pour le rapport moral et d'activités. Il s'abstiendra tout en vous indiquant qu'il approuve les actions décidées et menées par le Conseil Fédéral depuis notre congrès de La Pommeraye de 2016, car elles ont respecté le mandat que nous avons alors défini.

Mes camarades, si nous voulons arrêter la destruction de notre système de protection sociale collective et de nos secteurs professionnels, notre Fédération doit sortir renforcée et non affaiblie de ce 18^{ème} congrès, j'insiste sur ce point au nom du SDAS 49.

Que vive une FNAS FO porteuse d'un syndicalisme libre et, vraiment, indépendant qui renforcera notre Confédération Générale du Travail Force Ouvrière (cgt-FO).

**Marc MANDELBAUM
SDAS 49**



Mes Camarades,

Après de longues années d'hibernation, notre SDAS 72 a connu ces 5 dernières années une remontée spectaculaire d'adhésions, j'en veux pour preuve avec cette année de changement dans nos établissements. Je fais référence bien sûr à la loi Travail que nous n'acceptons toujours pas, mes camarades. Mais c'est ainsi que nous nous sommes vus quand même progresser de plus 150 % d'adhérents en cette même année. 12 adhérents avant le congrès de La Pommeraye ; 40 à ce jour. J'en veux pour preuve les bons résultats aux élections professionnelles. Je citerai deux d'entre elles :

- ADAPEI 72 : 1000 salariés avec une représentativité de 39 % au CSE, 10 % aux dernières élections
- tout récemment pour ADIMC Sarthe : 250 salariés, 9 sièges sur 10 pour FO soit une représentativité de 90 % 0 auparavant.

Comme vous pouvez le voir, mes camarades, nous sommes devenus un syndicat fort et déterminé auprès de notre UD, mais qui ne cesse de faire parler de lui, que ça plaise ou pas, mes camarades oui les temps sont durs !!! Être secrétaire d'un syndicat parfois relève du défi. Je tenais à le souligner. Je voulais aussi remercier

les camarades de la CGT qui nous ont fait confiance rejoignant ainsi notre syndicat Force Ouvrière cette année 10 au total, merci à eux.

Alors oui, c'est ensemble que nous pouvons continuer notre développement, c'est ensemble aussi que nous allons faire aboutir nos revendications.

Oui le SDAS FO 72 appelle aussi à la journée du 5 décembre pour une forte mobilisation contre la réforme des retraites face à cette Macroneuse infernale !

Pour une forte augmentation des salaires, l'une des premières revendications des salariés de l'action sociale.

Pour que cesse enfin cette casse sociale.

Enfin pour conclure, je voudrais remercier tous les camarades de la FNAS FO et plus particulièrement mes camarades, Pascal, Éric, Jacques, et Corine pour l'aide apportée durant mes 5 années comme secrétaire du SDAS.

Je vous souhaite un bon congrès à tous.

**Michel CHEVRY
SDAS 72**



Camarades, en même temps qu'ils organisent la casse sociale et détruisent nos acquis, État, gouvernement et patrons tentent de briser et d'entraver toute résistance. Mesures disciplinaires, démissions, licenciements, acharnement judiciaire, répression et violences policières, tout est bon pour criminaliser l'action syndicale et les luttes sociales. Le syndicalisme révolutionnaire qui puise ses

aspirations dans l'héritage de la charte d'Amiens est tout particulièrement visé.

Les militants de nos syndicats de la FNAS FO ne sont donc pas épargnés par ces procédés que l'on pensait d'un autre âge. Mais le chiendent pousse et s'étend à nouveau dans toutes les directions.

L'exemple des 3 syndicalistes de notre section à l'APAJH inquiétés personnellement pour leurs activités syndicales, au-delà d'être intolérable, confirme un certain nombre de constats, mais renforce clairement notre détermination.

Nous tenons particulièrement à remercier le SDAS22 bien sûr, ainsi que le bureau fédéral de l'action sociale par son secrétaire général Pascal Corbex, pour son positionnement immédiat et son soutien sans réserve par la publication d'un communiqué clair. Nous tenons à remercier également tous les SDAS, Unions Départementales et l'ensemble des camarades qui nous ont apporté leurs marques de sympathie et de soutien.

Chers camarades, si les patrons nous portent des coups, c'est que nous les gêçons, aussi le syndicalisme révolutionnaire reste-t-il à nos yeux, le seul outil valable de la lutte des classes, et nous apparaît comme l'unique moyen de défense des exploités de tout poil.

En opposition aux logiques de représentativité imposée par des lois scélérates, de concertations dont le principe même réside dans le fait d'entendre les revendications pour ne pas en tenir compte, de négociations qui n'aboutissent plus que sur l'octroi de miettes ou pire sur des redistributions partielles de cotisations sociales dont les tauliers ont été exonérés, **nous préconisons** la grève interprofessionnelle généralisée et reconductible ainsi qu'un syndicalisme d'action directe, pour non seulement faire entendre nos revendications, mais également conquérir des droits nouveaux.

Il n'est plus possible de continuer à fractionner les luttes par des grèves d'une

heure ou des promenades du samedi, par des grèves tournantes ou perlées...

La fragmentation de la lutte, nous le constatons tous, est vouée à l'échec parce que l'expérience nous a démontré que les salariés en grève sont isolés et de fait, ne peuvent pas bénéficier de la solidarité directe de l'ensemble des travailleurs, alors que les patrons eux sont protégés par l'État et ses forces répressives.

A ceux qui voudraient remettre en cause le droit de grève, y compris des organisations syndicales indûment nommées, nous réaffirmons que les travailleurs de l'action sociale, comme l'ensemble des travailleurs organisés en syndicat, sont seuls maîtres dans la détermination de leurs luttes et qu'ils ont toute liberté à choisir les méthodes syndicales capables de faire reculer les exploités qui se sentent plus que jamais pousser des ailes. Les menaces et intimidations à l'encontre des militants syndicaux se multiplient, c'est un constat ! IL EST PLUS QUE TEMPS DE LES STOPPER.

S'agissant de notre section se sont notamment 14 jours de grèves contre la loi travail, pour voir nos droits s'amenuiser mes camarades ! c'est une grève historique à l'APAJH avec près de 60 % de salariés grévistes pour ne même pas être reçu par le taulier, un politicien ouvertement ultralibéral, au passage ! Enfin si, les jaunes de la CFDT ont été reçus !

Nos actions sont sabrées à tous niveaux par les organisations syndicales d'accompagnement, ou gangrénées par l'entrisme politique. Si ce n'était pas la première fois que nous subissons les conséquences de semblables casses de grève, ce ne serait pas non plus la dernière, parce que le syndicalisme d'accompagnement porte en lui le germe de la compromission permanente.

Plus largement nous dénonçons un climat de plus en plus liberticide qui ne vise qu'à faire passer en force la pilule de la régression sociale. Mais face au poids des crises passées et face à celles à venir, aux inégalités, au démantèlement des services publics et des missions de service public,

à la marchandisation de l'humain qu'il soit vieillissant, malade ou handicapé,

Camarades nous disposons d'une arme redoutable et cette arme c'est la Grève Générale et nous devons l'organiser, **à partir du 5 décembre !** Il nous appartient de la construire et de la préserver des charognards. Nos syndicats de l'Action Sociale se doivent de prendre toutes leurs places dans cette lutte qui, quoiqu'il arrive, sera un tournant de l'histoire syndicale.

Antoine GOUGEON
SDAS 22



Mes camarades,

Je vous adresse le salut fraternel du SDAS des Côtes-d'Armor qui tient à remercier notre Fédération pour les liens d'étroite proximité qu'elle entretient avec les adhérents et les militants des SDAS qui organisent le quotidien de la lutte.

Notre réalité de terrain, c'est le soutien inconditionnel de notre Fédé lorsque les employeurs s'en prennent à nos mandatés et à tous les travailleurs de l'Action Sociale. Je te remercie personnellement, Pascal, d'avoir été présent à mes côtés, et de continuer à l'être, face à mon exploitateur qui tente de me soumettre à son bon vouloir par de nombreux moyens, y compris la placardisation !

Je pense également au soutien que tu as apporté à nos camarades de l'APAJH qui ont dû répondre, devant les forces de l'ordre, aux légitimes revendications exprimées dans un tract qui serait, selon un certain point de vue, diffamatoire. La criminalisation de l'action syndicale exemplaire est inadmissible !!

Mes camarades, nous sommes confrontés à une politique réactionnaire poursuivie

avec obstination par les gouvernements successifs, sous l'injonction notamment des institutions européennes. Systématiquement, méthodiquement, ils détricotent tout ce qui a été construit, notamment à partir du Conseil National de la Résistance. L'objectif est clair : foutre en l'air tout ce qui est protection sociale collective.

Gel des salaires, destruction du droit du travail, attaque sur les retraites, plans de licenciements, etc., constituent les pièces d'un même puzzle conduisant partout, en Europe et dans le monde, à la misère en voulant nous faire revenir au moyenâgeux contrat individuel de louage de services où on se retrouverait seul face au patron.

Dans ce contexte, même si c'est difficile, même si elle a pris des coups, la classe ouvrière résiste !

Il est d'une extrême nécessité de nous rappeler que notre rôle de syndicalistes, notre unique rôle de syndicalistes libres et indépendants, est bien de stopper ce rouleau compresseur qui écrase et détruit des pans entiers de nos conquêtes sociales, acquises de dures luttes.

Il est alors d'une extrême nécessité de nous rappeler que la Charte d'Amiens, adoptée au 9^{ème} congrès de la CGT en octobre 1906 par 830 voix pour, 8 contre et 1 abstention, débute ainsi :

« La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. »

Car oui, « Être gouverné, c'est être gardé à vue inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni le titre, ni la science, ni la vertu... Être gouverné, c'est être, à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement,

noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concussionné, pressuré, mystifié, volé ; puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. » (Pierre-Joseph PROUDHON).

Il est d'une extrême nécessité de se rappeler que la Charte d'Amiens, outil hautement syndical, s'oppose bien à la Charte du Travail et aux logiques corporatistes. Notre congrès est l'occasion pour les militants, présents ce jour, de souligner leur attachement au syndicalisme ouvrier, fédéré et confédéré, libre et indépendant. Les tentatives de subordination des organisations syndicales par les partis politiques de tous horizons sont donc à combattre.

Et nous ne pouvons combattre que ce que nous connaissons bien...

Ainsi, l'entrisme est une fusée à plusieurs étages. Le premier étage étant celui des « moines-soldats », ceux qui donnent de leur personne : contrôle du discours, acculturation, engagement, connaissance des statuts. Puis la main sur le cœur, prise de contrôle de l'instance. Se faire adouber par les anciens, encadrer les nouveaux, faire des alliances, solidifier une tendance minoritaire pour accéder aux échelons intermédiaires. Éviter les sujets qui fâchent, utiliser des circonvolutions langagières, faire la Sainte Nitouche. Mais surtout, ne jamais, JAMAIS, admettre la manœuvre permanente ! Ne jamais admettre que l'objectif est autre !

Une fois que la tendance minoritaire est solidement tenue, la prise de pouvoir peut être tentée si tel est l'objectif, en poussant vers la sortie les récalcitrants, en réalisant des alliances avec les ennemis des ennemis...

Et c'est gagné !! Entrisme réussi !!

Il est des moments où il est d'une extrême nécessité de rappeler, d'expliquer à tous que l'action de la CGTFO s'inscrit bien dans la continuité de l'historique CGT. Il est des moments où il est d'une extrême nécessité de remettre les pendules à l'heure et de rappeler que la Charte d'Amiens, si elle concède à chaque syndiqué la liberté de participer à des groupements corporatifs, qu'ils soient philosophiques ou politiques, demande, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au-dehors.

À la pseudo morale des partis politiques, nous opposons l'indépendance de classe du syndicalisme ouvrier. À la Charte du travail, nous opposons la construction permanente du syndicalisme libre et indépendant dont nos racines sont fortes de la Charte d'Amiens.

Le syndicalisme rassemblé, le syndicalisme de co-gestion ne passera pas, car les militants de la CGTFO existent !

Luttons contre l'écobuage politique ou l'art d'enfumer...

La FNAS FO et ses syndicats se doivent de continuer à mener le combat pour préserver nos conquêtes sociales. Avec l'ensemble des travailleurs, nous devons combattre la politique d'austérité qui tend à faire payer aux salariés, et à eux seuls, les conséquences de la sacro-sainte crise. Nous devons rester sourds aux homélies de la Solidarité Nationale, du partage des pauvretés entre salariés, des impératifs économiques de la sacro-sainte entreprise.

Mes camarades, soyons déterminés pour nos droits, pour obtenir :

- **La préservation** des missions de service public, du service public, de la présence territoriale et du statut des agents ;
- **L'augmentation générale** des salaires, pensions et retraites, minima sociaux, tant dans le privé que dans le public ;
- **La défense** de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé ;
- **La défense** des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifester ;

• **L'abrogation** de la loi Travail, des ordonnances Macron et des lois scélérates de 2008 qui encadre la « représentativité syndicale » ;

Et puisque :

« **La sécu, elle est à nous, on s'est battu pour la gagner et on se bat pour la garder !** »

• **Maintien** de l'ensemble des régimes de retraite existants et refus de tout système universel par points ;

• **Retour** à la retraite à taux plein, à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations ;

• **Retour** à la Sécurité Sociale issue des ordonnances de 1945.

Contre l'exploitation, soyons déterminés et clairs ! Soyons prêts à bloquer le pays par la Grève Générale pour engager la reconquête sociale. Notre Sécu vaut bien une grève !!

Gwénola GAYET
SDAS 22



Salut camarades !

Je vous apporte le salut fraternel du SDAS FO 29 du Finistère dont je suis la secrétaire, fraîchement élue. Je vous apporte aussi le salut fraternel des syndicats qui m'ont mandaté, à savoir : L'Action Sociale, Archipel Santé (Structure d'Aide et de Soins à Domicile) et La Maison Sainte Bernadette (EHPAD CNN 51).

Au nom du SDAS FO 29, je commencerais par dénoncer et condamner toutes les lois Travail qui détruisent tous nos services publics, notre Sécurité Sociale, nos retraites, nos emplois, notre assurance chômage, nos conventions collectives, qui amènent au recul des droits des

travailleurs, à la paupérisation et à l'indignité en bonne et due forme. J'appelle tous les camarades à la Résistance jusqu'à leur retrait définitif, en utilisant tous les moyens qui sont à leur disposition. En référence à la Charte d'Amiens, la grève générale est le moyen le plus efficace. Voyez l'exemple des travailleurs belges, qui grâce à une forte mobilisation et une unité syndicale unanime, ont contraint le gouvernement à abroger la réforme des retraites ! Pour notre avenir et notre descendance, camarades, bloquons l'économie à partir du 5 décembre !

L'heure est gravissime ! Je revis pour la deuxième fois cette tragédie qui s'est déjà jouée en Grande-Bretagne, pour y avoir vécu de nombreuses années. Macron ou Thatcher, c'est du kif-kif. Je vous rappelle qu'elle a broyé les syndicats, les droits des travailleurs avec une brutalité sans précédent. Sans oublier la mobilisation violente contre la Poll Tax, qui a été retirée. Avec ce libéralisme s'est instaurée une santé à 2 vitesses où les riches peuvent se soigner par le biais d'une santé privée. Concernant le système de retraites, depuis 2016, les pensions sont forfaitaires, soit environ 780 euros par mois, avec un mécanisme de surcote si vous travaillez au-delà de l'âge de la retraite. En 2020, l'âge de départ à la retraite passera à 66 ans et en 2034, ce sera 68 ans. Ce système induit une paupérisation et un cumul d'emploi-retraite qui est inacceptable. Et n'oublions pas le modèle suédois des retraites, qui est un exemple de fabrique à pauvres, tout comme seront la réforme des retraites et l'assurance chômage chez nous. Avec toutes ces similitudes et cette concrétude, notre avenir est en jeu ! Ne faisons pas de cadeaux à Macron car il ne nous en fera pas. **Debout camarades ! No pasaran !**

Sur le front de l'Action Sociale, dans les secteurs de l'Aide et Soins à Domicile, des EHPAD et des structures pour personnes handicapées, le Finistère bénéficie d'un financement du Conseil Départemental supérieur à la moyenne nationale, mais bien loin de satisfaire les besoins des usagers et des personnels. Malgré l'annonce de financements supplémentaires par le ministère de la

Santé, dans le cadre de la loi Grand âge et autonomie, pour la prise en charge des seniors et handicapés, cette mesure reste largement insuffisante. La branche est à bout de souffle pour les salariés : Mauvaise image de marque (aide-ménagère), salaires en de ça du SMIC avec baisse du pouvoir d'achat de 13 % en 10 ans et mauvaises conditions de travail : Management (souvent le cas), stress psychologique dû à des situations compliquées et lourdes, les trajets en voiture, la pénibilité du métier (psychologique et physique : grande pénibilité, facteur non reconnu par Macron, le sacro-saint pénible, soi-disant en passant !). Ce constat est agrémenté d'une très grande sinistralité : je remarque de plus en plus d'arrêts de travail, de TMS, d'accidents du travail, car il y a 2 fois plus d'accidents du travail que le BTP, tous secteurs confondus. Plus alarmants, les licenciements pour inaptitude sont en hausse (dû aux manipulations, charges, gestes répétitifs...).

Le SDAS FO 29 revendique : l'abrogation de la politique d'austérité et des lois Travail, la hausse des salaires, de meilleures conditions de travail avec l'embauche massive en CDI de salariées diplômées, le maintien et la reconquête des conventions collectives, la retraite à 55 ans, car notre métier est pénible, cette liste est non exhaustive.....

Je voudrais attirer l'attention sur la Maison Sainte Bernadette (EHPAD) qui m'a mandaté et où la situation de mes camarades est particulièrement délétère : depuis plusieurs années, le management pernicieux des salariés a dégradé les conditions de travail. La direction et une infirmière coordinatrice s'en donnent à cœur joie pour exercer une pression inouïe sur les salariés et les élus du CSE. À tel point, que lors des dernières élections, la DS refusant d'accomplir un travail de maltraitance quotidien et contraire à son éthique a préféré partir travailler en usine. Il y a un mois, un droit d'alerte a été lancé. L'Inspection du travail ainsi que les financeurs, ARS et Conseil Départemental ont été avertis. Il s'en est suivi d'un débrayage du personnel avec publication d'un article dans la presse. Les revendications ont été communiquées à la direction qui n'a pas trouvé mieux que

de les menacer de diffamation à cause du texte de presse. La lutte continue. Un second débrayage est envisagé.

Je voudrais souligner que le SDAS FO 29 renouvelle sa confiance et son soutien à notre camarade Pascal Corbex, qui a tenu le mandat et l'en remercie. Le SDAS FO 29 votera donc pour le rapport moral et le rapport d'activité de la FNAS.

En conclusion camarades, en tant que militante, je revendique la Liberté, L'indépendance de Force Ouvrière et de la FNAS contre toute emprise politique et emprise sectaire. À l'instar de Robert Bothereau de Beaugency, 1er secrétaire de FO, j'ai mes propres convictions et je pense librement. En ce sens, je condamne l'éviction de Pascal Pavageau, action traître, qui a desservi le syndicat, les syndiqués et les salariés. Je condamne, au sein de l'organisation et de certaines instances, les attaques contre les camarades qui militent pour un syndicat « Libre et Indépendant ». De plus, les peuples, dans le monde, se révoltent contre les régimes corrompus. Je demande donc que nous nous appliquions les règles que nous exigeons pour les responsables politiques. Je demande que notre Fédération, la FNAS, ait pour mandat d'exiger l'expertise des comptes de la Confédération et du Service de Formation. N'oublions pas que Robert Bothereau, 1er Secrétaire Général et farouche défenseur de la Charte d'Amiens, s'est battu pour fonder Force Ouvrière, le Syndicat Libre et Indépendant de toute emprise radicale, et c'est notre ADN, camarades, notre Force ! En sa mémoire et son exemplarité, soyons toujours Libres et Indépendants contre tout diktat ! En sa mémoire et son exemplarité, partons en Résistance, Revendications et Reconquête !

Catherine CRÉACH
SDAS 29



Bonjour je suis Denis Fauvel, infirmier de prévention dans le milieu de la toxicomanie. Je vous apporte, le salut fraternel de l'ensemble des camarades du syndicat départemental de l'action sociale du Morbihan.

Notre syndicat observe l'importance primordiale de l'existence de la Fédération de l'Action Sociale au sein de notre Confédération. Une des spécificités de l'action sociale est d'être au plus près de la réalité sociale de notre pays, puisqu'elle touche toutes les couches de notre société et tous les moments de la vie.

Par cela, l'analyse que les membres de la Fédération font de notre société est pertinente, sur mesure, car multiple. On le constate d'autant plus, lors des intersyndicales avec les autres confédérations organisées en santé/social. Elles sont représentées par des permanents ou délégués souvent issus de la santé, qui méconnaissent finement notre secteur. Et cela, sans enlever la valeur de ces militants.

Il est inutile de vous rappeler, les multiples champs conventionnels couverts par la FNAS.

Ils sont suffisamment complexes pour nous, acteurs du secteur, pour ne pas le laisser à d'autres personnes qui ne sont pas directement concernées.

Notre force à convaincre les salariés de se syndiquer à nos sections réside justement dans cette organisation particulière à notre Confédération par rapport aux autres confédérations.

Denis FAUVEL
SDAS 56



Mes camarades,

Je n'aurai pas beaucoup de choses à ajouter à l'analyse de la situation sociale, économique et politique de notre secteur et plus largement de notre Pays, présentée dans le rapport moral de notre secrétaire Pascal CORBEX que nous approuvons.

J'écoutais encore ce matin à la radio publique une énième intervention d'un « macronien » de service nous expliquer qu'il fallait réformer le système de retraite injuste par un souci d'égalité... afin que nous accédions tous à une retraite plus juste.

Pour ces affidés de Macron, au service d'une minorité de possédants, actionnaires et rentiers émergeant au CAC 40, C'est la faute aux nantis des « régimes spéciaux » si la plupart des travailleurs ont des retraites de misère... On connaît bien cette bouillie idéologique, ces mensonges éhontés visant à imposer les seuls intérêts des tenants du Capital, **la classe possédante.**

Mes camarades, nous savons tous dans nos syndicats, nos entreprises, que nous ne défendons pas l'intérêt général, qui finit toujours pour nos gouvernants par être dicté par les intérêts privés de ceux qui n'ont d'autre but que de faire fructifier leurs capitaux et s'enrichir infiniment sur les dos de la majorité, la classe laborieuse. Cette logique implacable de lutte entre deux classes aux intérêts inconciliables, qui a toujours guidé les principes et l'action militante de notre Confédération depuis sa création en 1895, prend ces derniers mois une tournure très inquiétante. Les coups portés contre les acquis issus des luttes de nos anciens nous sont assénés avec une force démultipliée... Plus concrètement on assiste à une remise en

cause de la forme même de liens sociaux née après guerre avec la mise en œuvre de la Sécurité Sociale et la conquête des contre-pouvoirs à la domination du capital que constituent encore à ce jour, **le syndicalisme indépendant** et son corollaire **le paritarisme**.

Étatisation, fiscalisation et syndicalisme d'accompagnement sonnent le glas du paritarisme et l'avènement du **corporatisme !**

Cette remise en cause de la forme syndicale paritaire, réformiste, est à l'œuvre à tous les niveaux : Au conseil d'administration de la CAF, j'ai fait une intervention à partir d'une analyse confédérale dénonçant **« l'étatisation » de la Sécurité Sociale**. FO a été la seule Organisation à voter contre le Plan de financement 2020... Après le CA, un délégué du MEDEF est venu me trouver pour me signifier son accord sur mes propos ; il a bien compris que cette politique de fiscalisation/étatisation ne donnait plus de prise au paritarisme, excluait les « partenaires sociaux » de la gestion réelle des cotisations sociales et conférait aux gouvernants d'utiliser les salaires différés des salariés à leur guise... en les intégrant dans le budget. On nous parle toujours de « l'argent public » en niant le fait que l'argent de la Sécu est celui de nos salaires différés que nous contribuons à répartir à parité avec les employeurs sous contrôle de l'État.

Mes camarades, il s'agit d'un enjeu de taille pour la classe ouvrière et aussi pour notre secteur de l'action sociale. Chaque année les budgets de la Sécu sont revus à la baisse, des « efforts » de gestion sont encore exigés de nos collègues des Organismes sociaux ! Les exonérations massives se sont poursuivies avec le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) ou Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (CITS) dans notre secteur qui, paradoxe, retire des subsides pour le financement de notre secteur via les ARS tout en offrant des marges de manœuvre dans les négociations annuelles obligatoires... Si nos DS parviennent à gagner des avantages extra conventionnels via la redistribution de ces ristournes fiscales ça reste en circuit fermé et tôt où tard les tarificateurs

réduisent les vanes des financements... Dans notre région Bourgogne, Franche-Comté, on assiste à des politiques de mise en concurrence et d'incitation à la **fusion des établissements** ; clairement, les Conseils Départementaux somment les grosses associations du secteur comme la mienne à absorber des associations de moindre taille. En cinq ans, l'Hygiène sociale de Franche-Comté a fusionné pas moins de quatre établissements portant ses effectifs à plus de 1000 salariés dont 800 ETP ! Ainsi, devenant partenaires uniques sous contrôle, il est plus facile d'organiser la pénurie de moyens via les les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ou appels d'offres multiples !

Nous constatons à l'échelle de nos départements, de nos établissements, une **dégradation des conditions de travail**, avec des publics de plus en plus difficiles et en difficultés, des salariés souffrant de maladie professionnelle, en auto-remplacement, ne disposant pas toujours des diplômes et formations requises (ce n'est pas la mise en place du Compte Personnel Formation (CPF), mode de formation ou le salarié est abandonné à son libre arbitre, ou l'abandon des organismes de collecte paritaires OPCA pour des opérateurs de compétences OPCO aux mains de l'État, qui vont aider à qualifier les collègues ! Pour exemple, il n'y a que 3 contrats d'apprentis en cours d'emploi dans mon association de 30 établissements !).

Dans le secteur de l'insertion, les salariés d'entreprise adaptée doivent produire de plus en plus niant leur statut de travailleur handicapé, au mépris des Risques Psychosociaux... (À la cuisine adaptée de mon Association, des chauffeuses ou secrétaires sont balancées du jour au lendemain à la production !)

Il en va aussi de l'accueil des populations fragilisées et particulièrement des mineurs étrangers, premières victimes des politiques d'austérité. Dans le Doubs, le Conseil départemental 25 a décidé de « couper » **l'accès aux contrats jeune majeur** pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) et le réduire à 19 ans pour les jeunes de nationalité française ;

au-delà d'une discrimination flagrante, ce sont des dizaines de jeunes qui se retrouvent du jour au lendemain éjectés de l'Aide Sociale et lâchés dans la rue sans ressources ! Cette politique d'abandon au nom de la « maîtrise budgétaire » a mis en difficulté et scandalisé les collègues des dispositifs d'accueil de plusieurs Associations de Besançon. Les collègues se sont mis en grève à l'appel d'une intersyndicale où le SDAS 25 a pris toute sa place. En mars dernier puis en juin, nous avons organisé un piquet devant le CD 25, diffusant nos doléances aux élus départementaux et à la presse. Grève largement suivie dans les services concernés. Une délégation a été reçue par l'adjointe en charge et un responsable ; pas de réponse satisfaisante... Un comité intersyndical et des associations 1901 se sont constitués en **comité de défense des Contrats Jeunes Majeurs (CJM)** et ont pu interpellé élus d'opposition, députés et sénateurs, défenseur des droits... L'attribution des CJM est répartie à la hausse et sur des durées plus longues intégrant les vacances scolaires...

Une proposition de loi dite Bourguignon, qui se proposait d'accroître les droits des jeunes majeurs et d'en élargir le cadre en le rendant obligatoire pour les ASE s'est vue amender et détourner de son but, finissant par restreindre encore plus les conditions d'accès aux CJM et à les dénaturer en lui substituant des « contrats d'aides temporaires » et ciblés. Les députés dévoués ont encore laminé les droits ! Nous avons pu rencontrer le député de la circonscription bisontine qui s'est engagé à ne pas voter l'amendement visant à empêcher l'accès au CJM à des jeunes de plus de 16 ans et demi.

Le comité intersyndical reste mobilisé avec des actions le 22 novembre... mes camarades, ce combat de défense des jeunes majeurs illustre bien l'état d'esprit des financeurs et décideurs, cherchant des économies pour satisfaire le remboursement de la dette au détriment des besoins sociaux... ce combat nous montre **notre capacité de mobilisation** et de faire refluer ces politiques iniques. L'enjeu est de construire le rapport de force capable de bloquer la marche forcée

au corporatisme qui entend laminer les droits essentiels des travailleurs comme l'assurance chômage récemment torpillée, la sécurité sociale, les retraites solidaires par répartition...

C'est se garantir de continuer à exister comme organisation syndicale au service des intérêts particuliers des salariés afin de pouvoir défendre nos collègues, porter nos revendications et en gagner, porter des dossiers en justices et les gagner...

En 2018, 100 dossiers traités aux Prud'hommes ont permis de récupérer les arriérés des jours fériés travaillés compensés ! Notre syndicat a fait valoir l'article 23 bis de la CCN 66 qui, redéfini par une Jurisprudence, contraint l'employeur à compenser à heures égales les jours fériés récupérés. À ce jour, l'Hygiène Sociale et la Sauvegarde l'appliquent...

Mes camarades, il nous faut refuser la fusion/fission de nos conventions collectives, souvent derniers remparts à l'exploitation sans frein des travailleurs.

Ce rapport de force, mes camarades se construit dès à présent dans la bataille unitaire pour les retraites et la défense inconditionnelle de nos Conventions collectives !

J'appelle dès lors tous nos camarades, nos collègues, à se mobiliser et faire du **5 décembre** un temps fort pour la reconquête de nos droits !

Lionel CHATELAIN
SDAS 25



Bonjour à toutes et à tous.

Je souhaiterais intervenir sur deux sujets qui aux yeux du SDAS FO d'Ille-et-Vilaine semblent importants et d'actualité.

Le 1^{er} sujet c'est **la mise à mal des établissements médico-sociaux** par la mise en œuvre des politiques dites d'inclusion.

Le 2^e sujet, c'est **la préparation concrète dans les associations médico-sociales, de la grève reconductible** à partir du 5 décembre prochain pour la défense des revendications et notamment par la défense de nos régimes de retraite par répartition.

Je lirai donc ici un appel de salariés d'une association d'Île et Vilaine, association médico-éducative employant environ 80 salariés. Les établissements médicosociaux devront-ils fermer au nom de l'inclusion ? À l'initiative des élus du personnel et de la section syndicale Force Ouvrière de l'association Ajont d'or à Monfort sur Meu, à l'occasion de la préparation de la grève du 5 décembre 2019, une cinquantaine des salariés de l'association et de parents d'enfants se sont réunis en Assemblée Générale le 5 novembre 2019. Nous avons échangé sur un rapport promulgué par l'ONU, rendu public fin mars 2019.

Ce rapport remet en cause le droit des enfants, jeunes, familles en situation de handicap psychosocial, mental, psychique intellectuel sensoriel. Ces droits en France, notamment le droit aux soins et à l'éducation spécialisée est fixé par la loi. Au nom de dispositions européennes relatives à l'inclusion et d'une approche du handicap faite sur les droits de l'homme, le rapport de l'ONU préconise d'abroger certaines dispositions dans le code de la santé et les lois relatives à la santé mentale.

Ce rapport préconise de mettre en place un moratoire sur des admissions en établissement spécialisé. Il préconise de fermer les IME existants et de scolarisés tous les enfants handicapés dans les établissements ordinaires. Il préconise, de transformer au ministère de l'Éducation nationale toutes les ressources financières et humaines, de transformer des responsabilités qui en matière d'éducation étaient celles du ministère de la Solidarité et de la Santé à l'Éducation nationale. C'est le droit aux soins des enfants qui est visé. C'est la Sécurité

Sociale et le salaire différé qui sont attaqués. C'est la destruction du secteur médico-social qui est demandé. Ce sont les métiers spécifiques, les diplômes, les qualifications qui sont remis en cause.

Nous constatons que déjà la politique de désinstitutionnalisation a déjà commencé : pression des financeurs ARS pour réduire dès à présent les capacités d'accueil dans les institutions spécialisées. Déjà, le nombre de places en institution diminue, avec redéploiement du personnel, avec l'embauche de personnel non qualifié. Nous constatons que le milieu ordinaire scolaire éducatif au professionnel ne peut pas accueillir, intégrer, inclure tous les enfants, toutes les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Nous affirmons que les institutions spécialisées de sont pas des lieux de discrimination. Leur finalité est d'accueillir, de soigner, d'éduquer au mieux, de favoriser l'épanouissement et l'intégration des enfants, des personnes prises en charge. Nous affirmons notre désaccord avec l'injonction de désinstitutionnalisation faite par ce rapport et mettons en garde le gouvernement qui sous couvert d'inclusion, impulse une politique qui vise surtout à faire des économies budgétaires au détriment des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Nous invitons nos collègues de travail, les parents, les enseignants à prendre connaissance de ces informations, à se mobiliser et à se prononcer avec nous pour un financement à hauteur des besoins tant pour l'éducation nationale que pour le secteur médico-social, pour la défense des établissements et les structures spécialisés médico-sociaux, pour la défense au droit au soin et à l'éducation spécialisée, pour la défense de la sécurité sociale, pour la défense de nos régimes de retraite, et l'appel termine ainsi « à partir du 5 décembre 2019, nous serons en grève pour nos revendications ».

Dans cette association, il y aura une 2^e AG du personnel, elle est prévue demain matin. Une caisse de grève a été créée pour aider à la reconduction de la grève. Les parents des enfants accueillis sont invités à s'associer au mouvement. Nous sommes ici aujourd'hui réunis en congrès fédéral.

Si nous ne voulons pas que le 5 décembre soit une journée d'action comme il y en a tant eu depuis 3 ans, profitons de cette occasion pour ensemble échanger sur les différents moyens concrets qui aideront nos collègues dans les établissements à préparer la grève du 5 décembre.

Pour réussir la grève, il ne suffit pas de la déclarer, il faut la préparer.

Je vous remercie

René MALLE
SDAS 35



Camarades, nous tenons à partager avec vous la peine suite au décès de Josette et tenons également à saluer son action militante et acharnée.

Je tiens également à excuser les absences de Jeando, en convalescence, et de Corinne, pour raisons familiales. Je profite de son absence pour souligner son travail indispensable et sa place incontournable dans les commissions paritaires pour la défense et l'amélioration des accords conventionnels.

Le SDAS FO 37 votera pour le rapport de trésorerie.

Depuis 2 ans, nous subissons, comme d'autres camarades ailleurs, une dégradation spectaculaire des moyens mis à disposition du secteur de la Protection de l'Enfance par le département de l'Indre-et-Loire. Cela se traduit par une mise en concurrence farouche des associations et notamment des conventions collectives qui y sont appliquées.

La campagne d'appels à projet, mise en branle il y a 2 ans, est arrivée

tout récemment à son terme. De 6 associations appliquant 3 conventions ou accords, nous passons à 7 associations appliquant la CCNT 66, la CCNT 51 qui inclue le rythme des éducateurs familiaux, l'accord des Apprentis d'Auteuil, les Accords Croix-Rouge et, nouvelle arrivée, la convention d'Aide à Domicile. Cette mise en concurrence a comme effets immédiats une déqualification massive des équipes, se traduisant par le licenciement d'Éducateur Spécialisés, une augmentation substantielle de prises en charge sans augmentation équivalente d'embauche de professionnels, ce qui conduit à une diminution significative du prix de journée et évidemment une dégradation des conditions de travail et de l'exercice professionnel. Quant à l'effet sur l'éthique des professionnels, je ne vous fais pas de dessins, ça gratte !!

Dans les services de l'ASE, les agents du département font face depuis maintenant une dizaine d'années, tous les 2 ans, à une réorganisation complète des missions, des territoires et de l'organisation de leurs services.

Depuis le début de la réorganisation de la Protection de l'Enfance dans le département, le SDAS FO 37 a pris toute sa part et a été fer de lance de la mobilisation. Nous avons reçu le soutien de la Fédération, Éric et Corinne nous ont rejoints sur le piquet de grève. Mais je souhaite interroger notre mobilisation et notre action collective au niveau national. Quasi tous les départements sont touchés. Partout, l'éthique des salariés est mise à mal, les conditions de travail sont dégradées et les salariés sont maintenus sous tension par la mise en mouvement constante des projets de service et des restructurations. Mes camarades, quand et comment nous organisons-nous pour défendre une Protection de l'Enfance digne de ce nom au niveau du pays ?

Nous sommes isolés dans nos boîtes et nos départements, or, le problème dépasse le local. Nous avons collectivement une expertise sur le sujet, des revendications claires, des combats menés et en cours.

Nous le savons tous ici, mes camarades,

c'est à la base, dans les boîtes, que naissent les mobilisations. Tous les jours, de nouveaux services en Protection de l'Enfance, tant dans le milieu associatif, qu'à la territoriale, se mettent en mouvement. Sans relais au national, ces mouvements finissent par s'épuiser, certains arrivant à gagner des miettes, d'autres à sombrer dans la déprime.

Localement, nous sommes à l'initiative d'intersyndicales et nous nous rapprochons de services où nous ne sommes pas implantés. Nous demandons au futur Conseil Fédéral d'amplifier le mouvement, de compiler toutes les initiatives au niveau national afin de nous appuyer sur les salariés du terrain qui tentent, ici, de défendre leurs conditions de travail, là, de défendre le droit des usagers, et là-bas, les deux à la fois.

Maintenant, en ce qui concerne la situation plus générale, et à la date anniversaire de la naissance du mouvement, nous déplorons qu'il n'y ait pas eu un mot dans le rapport moral, ni aucun éclairage durant l'année écoulée de la part de la Fédération sur le mouvement des « Gilets jaunes » ! C'est oublier bien vite que nombre de nos camarades ont rejoint dès le début les ronds-points et que localement, notamment à l'UD 37, nous les avons rencontrés, avons discuté sur les revendications et nous sommes rejoints sur des mobilisations.

Alors, parce que mal organisés, ayant moult revendications parfois contradictoires, nous devrions les regarder de haut, ne pas en tenir compte et encore moins tenter à tous les étages d'additionner nos forces ?! Continuons à les ignorer, mes camarades, et malgré nos belles résolutions de congrès, malgré nos analyses pointues de la situation, malgré les efforts colossaux de nos négociateurs nationaux, nous nous éloignerons un peu plus de la base au risque, aux yeux de certains d'entre eux, d'abonder dans leur sens, à savoir que les syndicats ne servent à rien.

Camarade, l'urgence est à la syndicalisation, sinon à très court terme, la Fnas est morte : en septembre 2017,

chiffres Travail Social Actualité (TSA), nous étions à 11.7 % de représentativité dans la CCNT 66, nous ne sommes plus qu'à 10.8 %, chiffres annoncés dans le rapport moral. Nous sommes également passés de 17.9 % à 14.7 % dans la 51, de 14.1 % à 12.2 % dans la BAD et de 10.8 % à 9.2 % aux CHRHS (pardon pour les autres conventions). Je tiens à saluer à nouveau ici le travail acharné des camarades dans les négociations nationales, mais tous leurs efforts auront été vains si Force Ouvrière finit par perdre sa représentativité dans les Conventions Collectives, et sans Force Ouvrière, c'est la mort des Conventions Collectives !!

L'urgence est donc à la syndicalisation ! Or, depuis l'élection du dernier secrétaire général de la Confédération il y a tout juste 1 an, la Fnas est en panne, le moteur est éteint et l'équipage ne roule plus que sur sa lancée.

Le mandat dit « ouvert », soit dit entre nous mandat qui n'existe pas, nous a mis collectivement à l'arrêt ! Le SDAS FO 37 a demandé des explications, les circonstances entourant le choix final du vote de notre Secrétaire Général de Fédération étant des plus floues. Nous les attendons toujours.

Alors que les choses soient claires : il n'est pas question pour nous de ressasser ou de regretter l'élection d'untel ou d'un autre à la tête de notre Confédération puisque comme n'importe quel Secrétaire Général, il s'appliquera à défendre les résolutions de congrès comme le lui incombe son mandat.

Or, camarades, c'est bien sûr sur ce motif du mandat qu'il y a pour le SDAS FO 37 un problème. Au congrès confédéral de Lille, le SDAS FO 37 a voté contre le rapport moral pour défaut dans l'application du mandat, nous voterons donc contre le rapport moral de la Fédération pour le même motif.

À nous maintenant, collectivement, de passer le plus fraternellement, mais également le plus franchement sur cette crise interne, d'en tirer les leçons et de nous tourner vers le nouveau mandat que nous allons déterminer dans les commissions de résolution.

Le SDAS FO 37 a pris, prend et continuera de prendre toute sa part dans la défense et la conquête des droits des salariés. A ce titre, le SDAS FO 37 se joint à l'appel du mouvement reconductible du 5 décembre pour la défense de notre système de retraite par répartition.

Gauthier GRASSIN SDAS 37



Je vous apporte le salut fraternel des camarades de deux structures comprenant, chacune 600 salariés environ et dont les sièges sont à Brest dans le Finistère.

Les Amitiés d'Armor, cette association œuvre auprès de personnes âgées et ou handicapées, pouvant être atteints de la maladie d'Alzheimer, elle propose tout le panel du soutien à domicile. Elle gère, également, un foyer jeunes travailleurs, une crèche et des Appartements de Coordination Thérapeutique pour personnes atteintes de maladies chroniques.

L'autre structure, l'AASD, association d'aide à domicile et d'accompagnement de la petite enfance, des personnes âgées ou handicapées. Elle gère le centre médico-social de Molène, il n'y a pas que des touristes dans les îles bretonnes !

Ces deux syndicats, fédérés à la FNAS, valident les bilans des actions menées au cours de ce dernier mandat du Conseil Fédéral de l'Action Sociale, ainsi que sa trésorerie.

À ce qu'il paraît, c'est le Congrès où l'on biffe gratis !

On ne raye pas le camarade nul en négociation nationale, non, on le supprime pour ses idées ou son appartenance à un parti politique. C'est la guerre intestine, celle qui pourrit le lien de fraternité, celle qui fait le jeu du capitalisme.

Car tous les petits conspirateurs, ici présents, ceux qui courent dans les allées de notre assemblée, bavant, à gauche, à droite, sur tous ceux qui ne vont pas à confesse avec eux. Ce sont ceux-là même qui œuvrent contre la lutte de classe. Quels que soient les résultats de ce congrès, personne n'en sortira gagnant, car nous perdrons tous à ce jeu suicidaire.

Ne nous trompons pas, tous ces petits arrangements de malfaisants ne sont qu'au service de leurs intérêts personnels, sous couvert de grands desseins « politiques » ils ne briguent que l'occupation d'un fauteuil auprès d'un radiateur confédéral, fédéral, ou d'une tanière syndicale abandonnée pour un radiateur ministériel. Le jeu des chaises musicales de la bureaucratie syndicale.

Au cours de notre histoire, pas de politicards identifiés parmi les victimes, femmes, enfants, hommes, massacrés parce qu'ils luttèrent contre l'injustice, l'humiliation subie au travail et dans leur vie au quotidien. Nous n'y comptons que des travailleurs et des syndicalistes.

Nous avons déjà vécu ces affres dans un passé proche que nos prédécesseurs ont surmonté, mais à quel prix !

Dans le journal FORCE OUVRIÈRE en date du 15 avril 1948. **Voici un extrait de l'intervention de Léon JOUHAUX au premier Congrès de la jeune cgt-FO :**

« ..., pour nous syndicalistes Force Ouvrière, le syndicalisme est une fin en soi. Pour nous, le mouvement syndical doit se déterminer lui-même et se déterminer lui seul, en dehors de toute influence politique et jamais pour servir les intérêts d'un parti politique. »

Pour d'autres, pour ceux que nous avons quittés, le mouvement syndical est un moyen, ce n'est pas une fin. Pour eux, le mouvement syndical est un mouvement accessoire et un mouvement subordonné. ...

... Ce ne sont pas les syndiqués qui ont modifié leur conception du syndicalisme - auquel cas la politisation eût été l'expression de leur volonté. La politisation du syndicalisme s'est effectuée par la prise en main des postes de direction syndicale par les militants d'un parti politique. ... »

L'histoire semble se répéter... et pendant ce temps-là, notre Confédération désorientée, engluée par tous ces agissements obscurs et destructeurs, abandonne la Sécurité Sociale, l'assurance chômage et « tente » de défendre notre système de retraite. C'est comme si toutes les pertes de nos acquis étaient pliées et acceptées...

Je ne suis pas pessimiste, je suis syndicaliste !

Alors que faire ? Organisons le retour aux fondamentaux de l'action syndicale, appuyons-nous sur nos pratiques fondamentales de discussion en assemblées générales de tous les travailleurs, sans préjugé, ni invective. Là est notre « discipline » syndicale et fraternelle.

Faisons fi de toutes ces magouilles, retour immédiat à la lutte de classe, celle des travailleurs.

Bloquons le pays jusqu'à entière satisfaction !

Grève générale !

Abolition de tous les modes d'esclavage, et éradication du patronat !

Debout, exigeons au quotidien, pain, paix et liberté !

Christine AUBERY
SDAS 22

**Mandatée par les syndicats Les Amitiés
d'Armor et l'association d'Aide à
Domicile (AASD) du 29**



Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel des camarades de Loire-Atlantique.

Avant toute chose, je voudrais rendre hommage à ma camarade et amie Josette, qui s'est battue jusqu'au bout avec courage contre la saloperie de maladie qui l'a emportée. **Josette était une militante de tous les instants, exigeante et reconnue pour ses engagements.**

Aujourd'hui, si le secteur de l'aide à domicile existe est pleinement reconnu dans la Fédération, c'est bien grâce à l'acharnement de Josette et à sa détermination à le construire.

Viscéralement attachée au mandat qu'elle a patiemment construit dans la Fédération, elle voulait que ses « aides à dom' » comme elle disait ne soient plus les « invisibles du travail social », qu'elles prennent toute leur place dans les syndicats départementaux, qu'elles puissent participer pleinement aux conseils syndicaux, en particulier grâce aux chèques-congés syndicaux pour lesquels elle s'est battu.

Patiemment, avec ténacité, Josette s'est attachée à outiller nos camarades, à les endurcir pour que plus jamais elles ne se laissent faire, qu'elles fassent appliquer leurs droits et se battent pour en conquérir de nouveaux. Nous avons perdu une camarade qui nous manquera, et je tenais à saluer sa mémoire ici.

Je voudrais aussi partager une pensée pleine d'émotion avec vous pour Corinne, qui est absente car elle accompagne son père qui vit ses derniers jours, entouré de sa famille, sa femme, ses enfants et ses petits-enfants.

Camarades, dire qu'aujourd'hui la situation sociale est explosive serait pour le moins un pléonasme.

Sur tous les continents, les peuples se soulèvent pour reprendre leur destin en main : depuis plusieurs mois de Hong-Kong à Alger, de la Catalogne au Liban, au Chili, en Équateur, partout les peuples se soulèvent avec la même volonté d'en finir avec ce talon de fer pour conquérir le droit de disposer d'eux-mêmes.

En France, depuis plus d'un an maintenant, cette contestation a pris une forme inédite, particulière c'est vrai, en marge des organisations syndicales, les fameux « Gilets jaunes ».

Alors oui, certaines de leurs revendications ont pu apparaître divergentes de nos revendications, leurs modes d'action ont pu surprendre, mais en dernière instance, les questions de l'augmentation des salaires, de la défense des Services Publics et les difficultés à boucler les fins de mois ne sont-elles pas des revendications que nous partageons ?

Les « journées d'action » ont montré toutes leurs limites, et peuvent même amener certains d'entre nous à se poser la question de l'efficacité des manifestations.

Oui, mes camarades, les coups que nous prenons avec la succession de Lois contre les droits des travailleurs ces dernières années nous amènent, comme eux, à nous poser la question des moyens d'action pour obtenir satisfaction.

Entre le durcissement des règles d'indemnisation de l'assurance-chômage, le Compte Personnel d'Activité, avec en particulier le Compte Personnel de Formation et pourquoi pas, demain, un Compte Personnel de Santé, les compléments santé obligatoires, qui détricotent et dépouillent l'assurance-maladie, le processus de regroupement forcé des Conventions Collectives avec le renvoi de l'essentiel des négociations au niveau de l'entreprise et surtout, la possibilité de déroger défavorablement aux dispositions de Branche, la suppression des Comités d'Entreprise (CE), Délégués

du Personnel (DP) et surtout Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour leur substituer le CSE, la suppression des cotisations sociales pour les remplacer par l'impôt afin que l'État finisse de prendre en main la Sécurité Sociale, la disparition des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) pour créer des Congé individuel de Formation (CIF), la fin du CIF, et j'en passe, quel point commun ?

Un principe général, celui du démantèlement systématique et organisé de toutes les conquêtes ouvrières, la destruction des droits collectifs et des mécanismes de solidarité.

Le but, c'est diviser pour mieux régner.

A tous les niveaux, ce qui est patiemment et méthodiquement instillé, c'est le chacun pour soi.

Tout ceci, nous le savons bien, c'est pour permettre de réduire encore et toujours le coût du travail, que ce soit pour permettre aux entreprises de dégager toujours plus de bénéfices pour les actionnaires, et, dans notre secteur, de « réduire les dépenses publiques » et de rendre « rentable » le social et le médico-social.

Face à cela, les travailleurs cherchent à s'organiser pour résister, avec ou sans les organisations syndicales.

Que ce soit dans les EHPAD et l'Aide à Domicile depuis maintenant plus d'un an et demi, ou encore au travers du mouvement dit des « Gilets jaunes », les agents des hôpitaux publics et plus particulièrement des Urgences, les sapeurs-pompiers, dans l'enseignement, à la SNCF avec le droit de retrait et la grève du Technocentre de Châtillon sans demander l'autorisation à personne, et aussi, à la RATP où plus de 90% des salariés ont cessé le travail le 13 septembre dernier, ouvrant la voie à un appel à la grève reconductible à partir du 5 décembre.

Tout ceci montre que contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, les travailleurs veulent se battre, mais

surtout, ils cherchent les moyens d'obtenir satisfaction.

Ni battue, ni abattue, la classe ouvrière est toujours debout, prête à en découdre. C'est là tout le sens de l'appel à la grève à partir du 5 décembre jusqu'à satisfaction, pour gagner, mes camarades !

Le Gouvernement multiplie les signes de fébrilité, que ce soit avec la « clause du grand-père » à la SNCF, encore une fois pour diviser. Ou encore, avec les déclarations de Macron, le 14 novembre, au moment où nos camarades hospitaliers manifestaient pour défendre l'hôpital public.

D'ailleurs, la féroce répression mise en place par ce gouvernement, à de multiples reprises, est bien un signe de faiblesse et de crainte de sa part que les choses lui échappent.

Oui, camarades, il n'y a aucune formule magique ni incantation qui fasse qu'ensemble, nous « posions le sac » jusqu'au retrait du contre-projet Macron-Delevoye de « retraites par points », et nous savons tous que c'est la seule solution pour faire reculer ce gouvernement.

Et ainsi, d'ouvrir des perspectives plus larges de reconquête de nos droits, et même d'en obtenir d'autres.

Pour autant, aujourd'hui, le constat de l'échec des « journées d'action » où chacun retourne au boulot le lendemain est largement partagé.

D'une certaine manière, cette prise de conscience est un point commun dans beaucoup de mouvements, et ce qui est frappant, c'est l'attention très particulière qui est portée pour être représentés.

L'exemple de la grève dans les Technocentres de Châtillon et du Landy est instructive sur ce point. C'est en toute connaissance de cause que ces agents de la SNCF se sont mis en grève sans respecter les protocoles légaux, provoquant le blocage des TGV dans l'ouest pendant toute une semaine. Ils ne l'ont pas fait contre leurs organisations syndicales, mais pour être entendus,

empêcher la direction de trouver des parades, et donc contourner les obstacles pour que leur action aboutisse.

Et face à leur détermination, notons que la direction de la SNCF n'a engagé aucune procédure judiciaire, mais a tenté de les discréditer en répétant à tout va qu'ils ne cherchaient qu'à se faire payer les heures de grève.

Cette recherche de l'efficacité pour obtenir satisfaction vient questionner l'ensemble des organisations, et bien entendu, c'est la question de l'unité, du mandat, de la manière de le construire et de le porter qui est posée.

Alors, face à tous ces mouvements de contestation qui cherchent à ouvrir des brèches pour obtenir satisfaction, doit-on leur tourner le dos parce que leurs revendications et moyens d'action ne seraient pas « chimiquement purs », ou doit-on leur tendre la main et chercher avec eux, à faire que le 5 décembre soit le point de départ d'une grève dans la durée, jusqu'au retrait du projet de « retraites par points », qui ouvrirait grande la porte à la satisfaction de toutes nos revendications ? Poser la question, mes camarades, c'est déjà y répondre !

A la cgt-FORCE OUVRIERE, une des raisons fondamentales qui nous a conduit, en 1947-1948, à nous émanciper de toute tutelle de partis politiques, des patrons et des gouvernements, c'est de poursuivre le combat de la vieille CGT sur les bases de la Charte d'Amiens, en toute liberté et indépendance, pour rassembler et unir les travailleurs sur leurs revendications, malgré leurs différences.

Et cela, sur la base de la discussion, sans concession, arguments contre arguments, jusqu'à ce que l'on définisse ces points communs qui nous unissent.

A ce sujet, on peut ne pas être d'accord sur certains points, mais je tiens à dire ici que, si le SDAS 44 propose une modification des statuts de notre Fédération pour préciser que le comité de rédaction du Bulletin Fédéral est composé du Bureau, et qu'à ce titre, c'est collectivement que nous devons décider de la parution ou

non de tel ou tel article, c'est que oui, en avril dernier, un Billet d'Humeur que j'avais rédigé n'a pas été publié.

Ce billet d'humeur, qui reste une opinion et une contribution au débat, évoquait ce mouvement des « Gilets jaunes », mais aussi la parution d'un « Baromètre social » de la DREES qui pointait la faiblesse des rémunérations, le refus majoritaire de 86% des sondés d'une contre-réforme des retraites, et le mépris de Macron épinglé par Danielle Sallenave dans son livre « Jojo le Gilet Jaune ». Oui, camarades, j'estime que j'aurais pu en défendre la parution au sein du Bureau Fédéral.

Camarades, nous avons connu au sein de notre organisation une année 2018 particulièrement singulière et difficile.

Après s'être battus contre la Loi Travail, nombre de camarades n'ont pas compris, ni accepté, que Force Ouvrière, et en particulier son Secrétaire Général, ne mène pas le même combat contre les Ordonnances Macron-Pénicaud.

Cela a abouti à ce que pour la première fois dans notre organisation, le rapport moral n'emporte pas l'adhésion de la majorité des délégués au Congrès Confédéral d'avril 2018.

J'ai la faiblesse de penser que cette situation n'aurait pas pu se produire dans d'autres organisations syndicales, en particulier la CGT et la CFDT, où tous les syndicats n'ont pas la même possibilité que nous d'y avoir un délégué.

Notre force, c'est justement le cadre de notre organisation, où les syndicats sont souverains, en particulier sur la collecte des cotisations, qui est une garantie d'indépendance et de liberté dans l'élaboration des revendications et la construction du mandat.

Et ceci se fait bien naturellement par la discussion, et parfois, nous ne sommes pas d'accord. Et ça, c'est notre richesse, mes camarades.

Bien sûr que nous ne sommes pas tous « le petit doigt sur la couture du

pantalon », à attendre que l'on nous dise quoi penser, quoi faire.

Certes, ce n'est pas la voie la plus facile, mais c'est certainement la plus intéressante et la seule qui soit juste, car nous savons que personne ne détient tout seul la vérité. C'est bien argument contre argument que nous discutons de la situation, des actions que nous voulons mener pour faire aboutir nos revendications.

Alors parfois, oui, cela prend du temps, de l'énergie, mais cette manière de faire, de discuter de nos désaccords jusqu'à trouver un terrain d'entente, parfois d'en passer par le vote s'il n'y a pas d'autre choix, c'est la garantie qu'à tous les niveaux, la démocratie syndicale est respectée, qu'aucun adhérent quelle que soit sa place dans l'organisation n'a plus de « poids » qu'un autre.

Et surtout, avoir un mandat élaboré collectivement, non seulement c'est la garantie d'unir et de fédérer, mais surtout, cela protège celle ou celui qui le porte, car ce n'est plus une question de personne, sur qui toutes les pressions possibles et imaginables peuvent s'exercer, mais on devient le porte-parole de tous nos camarades.

Chacune et chacun d'entre vous a dû en faire l'expérience dans son entreprise. Bien sûr que les patrons essayent toujours de faire pression sur les Délégués syndicaux, c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ils bénéficient d'une protection administrative contre le licenciement.

Lorsqu'une délégation se rend chez l'employeur pour faire valoir les revendications, leur force, c'est le soutien d'une assemblée générale de grévistes qui attend impatiemment leur retour afin de décider collectivement si les propositions patronales sont acceptables ou non. Et c'est l'assemblée qui décide.

Ce principe, il doit rester valable à tous les niveaux de l'organisation syndicale, et c'est effectivement ce qui, depuis un an, a posé un problème dans notre organisation.

Notre conseil fédéral aurait dû prendre une position claire lors de l'élection du

Secrétaire Général de la Confédération lors du CCN des 21 et 22 novembre 2018. La question aujourd'hui, ce n'est pas de refaire l'histoire, mais bien d'en tirer les leçons, afin de ne pas commettre les mêmes erreurs.

Un des enjeux de notre Congrès Fédéral aujourd'hui, surtout au vu du nombre de candidatures (29 candidats pour 23 places), c'est que chaque conseiller fédéral qui sera élu prenne bien la mesure que lorsqu'une décision doit être prise, il faut assumer ses responsabilités et ne pas s'en remettre à la décision d'un homme seul dans l'isolement.

Surtout, j'ajouterais que j'ai indiqué mon vote en toute transparence, par écrit, et il était du rôle du secrétaire général de sortir du Conseil Fédéral avec un vote clair en indiquant ses intentions, ce qui aurait certainement évité la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Alors oui, mes camarades, réaliser l'unité, dans notre organisation comme avec les autres, est toujours le chemin le plus difficile. Mais il est nécessaire, comme nous avons su le faire avec la CGT et SUD dans la CCNT66 récemment par exemple. Comme nous avons su le faire également avec la CGT pour contrer la CFDT et les employeurs pour l'accord constitutif de l'OPCO Santé.

Nous sommes à deux semaines de l'appel à la grève interprofessionnelle à compter du 5 décembre, pour obtenir le retrait du contre-projet de « retraites par points ».

Nous savons tous que nous ne l'obtiendrons pas en un seul jour, que ce sera par un mouvement dans la durée que nous ferons reculer ce gouvernement, dans l'unité des travailleurs et de leurs organisations.

Aujourd'hui, la colère gronde dans bon nombre d'endroits, continuons de provoquer la discussion, organisons des assemblées générales pour discuter du 5 décembre mais surtout de ses suites, du 6, et encore après, jusqu'à satisfaction.

Et soyons convaincus que faire reculer ce gouvernement sur les retraites, c'est

ouvrir la possibilité de gagner sur les autres revendications !

Que vive la cgt-Force Ouvrière, que vive le syndicalisme libre et indépendant !

Résister, Revendiquer, Reconquérir !

Éric DENISET
SDAS FO 44



Je n'ai pas pour habitude d'annoncer le vote, mais il me semble nécessaire de le faire aujourd'hui. J'ai le mandat pour voter le rapport d'activité et le rapport de trésorerie.

Lors du précédent congrès de notre Fédération à la Pommeraie, il y a trois ans, j'intervenais devant vous alors que j'étais à deux mois de mon procès en correctionnelle, procès concernant une manifestation contre la loi travail. Cette manifestation s'était déroulée dans le Bas-Rhin, à Haguenau, et nous étions six à comparaître, quatre camarades de la CGT, un de Sud, et moi-même. Je rappelle que cette manifestation n'avait rien d'une émeute ; nous n'avions alors provoqué que quelques kilomètres de bouchons...

Je souhaite ici remercier les camarades qui se sont déplacés en janvier à Strasbourg, sous la neige, pour défendre le droit de manifester et le droit syndical.

Merci.

Et merci à la Fédération d'avoir envoyé une délégation pour nous soutenir.

Nous avons été condamnés pour deux raisons : entrave la circulation et organisation d'une manifestation sans déclaration préalable. Car oui, nous n'avions pas déclaré la manifestation. Et nous avons décidé ne pas la déclarer

pour mener une action coup de poing en réponse au 49/3 du gouvernement. Et nous avons assumé ce choix devant le tribunal.

Nous avons donc été condamnés à 1000 € d'amende sans inscription au casier judiciaire. Nous n'avons donc pas fait appel de cette décision pour ne pas avoir à assumer une peine plus importante.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : dans les mêmes circonstances, avec un état d'urgence inscrit dans la loi, aurions-nous risqué les mêmes sanctions ? Il n'est pas certain que nous nous en sortions avec si peu.

Suite à ces événements, j'ai été confronté à une tentative de licenciement. Et bien heureusement, l'inspection du travail a joué son rôle. En tant que salarié protégé, j'ai été protégé et soutenu, et mon employeur n'a pas atteint son but. Et pour l'anecdote, j'apprends aujourd'hui même, que le directeur général de l'association qui a voulu ma tête, le conseil d'administration a eu la sienne.

J'en profite pour dire un mot d'un camarade des Régies de Quartier qui subit des pressions inacceptables et de la discrimination syndicale. Nous ne pouvons que dénoncer ces pressions pour tous les camarades qui le subissent et que nous nous devons de soutenir.

Je ne peux non plus passer sous silence le licenciement de quatre des camarades de ma section syndicale, licenciés précisément pour avoir été militants de notre organisation syndicale. L'employeur a beau faire appel des décisions de première instance, nous gagnons les procès.

Les raisons de la colère sont nombreuses. Je vous en cite quelques-unes :

- **L'individualisation** des salaires, comme dans la convention ALISFA, avec ses entretiens d'évaluation qui en fixent l'augmentation ;
- **Individualisation** qui nous guette par la remise en cause des grilles « Parodi » dans les autres conventions collectives ;
- **Les conditions de travail** inacceptables

dans les EHPAD ;

- **Les assistantes maternelles** sans convention collective, alors même que les autres salariés d'une même association bénéficient d'ALISFA ;
- **La protection de l'enfance** dans la tourmente dans beaucoup de départements y compris dans celui du Bas-Rhin ;
- **La menace d'une fusion** imminente des Conventions collectives, particulièrement de la CCN 66 et des Accords CHRS ;

La situation actuelle de la suivante. Nous avons perdu des batailles importantes. Alors que les attaques contre nos droits pleuvent :

- **Droit du travail.**
- **Inversion de la hiérarchie des normes.**
- **L'assurance-maladie**
- **La formation professionnelle**
- **L'assurance chômage**
- **Les statuts de la fonction publique**

Tout devrait disparaître. Et nous avec.

Aujourd'hui ils s'en prennent à la retraite par répartition : c'est-à-dire à la Sécurité Sociale.

Pourquoi donc me direz-vous ? Tout simplement pour mettre la main sur une manne d'argent qui échappe encore au secteur marchand. Eh oui, ils veulent nous piquer la tune !

La Sécurité Sociale de 1945 était composée des Allocations Familiales, de l'Assurance-maladie et des Retraites. C'est la conquête sociale la plus extraordinaire qui soit. Un tiers du salaire a été socialisé et géré par les travailleurs eux-mêmes, c'est-à-dire par nous, organisation syndicale libre et indépendante. C'est ce que nous pouvons appeler la République Sociale.

Toutes les attaques actuelles sont des attaques contre cette République Sociale. Celle rêvée par les camarades de 1871 et par tous ceux qui suivirent. Le rêve d'une société plus juste. Pouget, Pelloutier, et tous les autres, jusqu'à aujourd'hui. Celles et ceux qui se sont battus et se battent encore, avec une seule et unique arme : la grève !

Travailler plus. Et plus longtemps. Alors même que nous n'avons jamais produit tant de richesses. Tant de richesses accaparées par une poignée contre tous les autres. Contre les travailleurs.

Et pourtant... (Chanté)

*« Et pourtant, l'espoir fleurissait
Dans les rêves qui montaient aux cieux
Des quelques ceux qui refusaient
De ramper jusqu'à la vieillesse »* ❶

Car oui mes camarades, nous sommes de ceux-là. Nous sommes de ceux-là qui refusons de ramper jusqu'à la vieillesse et jusqu'à la mort. Nous sommes de ceux-là qui refusons la retraite des morts.

La Sécurité sociale, mes camarades, c'est nous, syndicalistes libres et indépendants qui l'avons construite pas plus d'un siècle de lutte. C'est à nous de la défendre et de la reconquérir. Car nous défendons la solidarité.

Et nous le ferons par la grève à partir du 5 décembre.

Qu'on se le dise, mes camarades : ils ne passeront pas !

Michel POULET
SDAS 67

❶ *Extrait de la chanson Jaurès
de Jacques BREL.*



Camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du Syndicat Départemental Action Sociale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine. Vos camarades m'ont mandaté pour, sans détour, voter le rapport moral et d'activité présenté par notre Secrétaire National

Pascal Corbex et le Conseil Fédéral qui a exercé la mandature.

En effet, malgré des pressions considérables de toutes sortes, le mandat de notre congrès a été tenu, la souveraineté de notre Fédération en est sortie renforcée, conservant en toutes circonstances sa liberté d'être et de comportement, dans l'action comme dans la négociation.

Qui mieux qu'Émile Pouget, rédacteur de la Charte d'Amiens, pouvait résumer l'unité d'aspiration des syndicalistes libres et indépendants, à savoir : « que le syndicat est un groupement d'intérêt et qu'en revanche le parti est un groupement d'opinions » ?

Cela ne vous aura pas échappé, la pensée qui nous organise est bien celle de la défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs des salariés et retraités de notre secteur social et médico-social, les femmes et les hommes organisés syndicalement au sein de notre Fédération.

Inutile de le nier ou de détourner le regard, le combat syndical doit être permanent pour conserver notre outil émancipateur contre toute emprise à caractère politique, philosophique ou religieuse, patronale ou gouvernementale.

Nous autres, les révoltés de tous les instants face à l'exploitation capitaliste et au gouvernement du front patronal, sommes les amants passionnés de l'indépendance syndicale parce qu'elle est une condition absolument nécessaire à la satisfaction des revendications ouvrières que nous portons.

En effet, seules les chambres syndicales, nos instances fédérales, sont à même de discuter librement, décider souverainement afin de pouvoir revendiquer, résister et reconquérir l'ensemble de nos droits collectifs : personne ne doit profiter de nos combats, personne ne peut exercer une entrave à la liberté syndicale.

Nous partageons avec vous, nos camarades dans la lutte des classes, une

conviction profonde, à savoir la supériorité de la chambre syndicale sur la maison de Dieu, sur la chambre parlementaire ou sur la cellule politique.

Comme vous le savez nous vivons une époque de dépossession généralisée de l'ensemble de nos conquêtes sociales, le dogme de l'austérité libérale distille le cynisme et la désillusion, cultive et attise les idéologies du rejet de l'autre. L'État et le patronat de notre secteur veulent détruire notre système de retraite par répartition, notre code du travail et nos conventions collectives, nos branches professionnelles et la sécurité sociale, notre assurance-chômage et notre médecine du travail, nos services publics, nos hôpitaux et nos écoles publiques et pour se faire ils s'attaquent à notre organisation syndicale, à ses adhérents et à ses adhérentes, à ses femmes et à ses hommes sans que les libertés publiques et les lois sociales n'auraient jamais vu le jour.

Alors oui mes camarades, l'enjeu de notre congrès est considérable, celui-ci ne se déroule pas hors du temps et de l'espace, mais à la veille de la mère des batailles celle qui nous verra bras dessus bras dessous construire pierre après pierre la grève générale interprofessionnelle reconductible pour bloquer le grand massacre à la macronneuse de notre système de retraite par répartition.

Celles et ceux qui sont dans cette enceinte fédérale où s'exerce la démocratie directe syndicale, savent que la retraite par points c'est le travail sans fin, c'est la retraite des morts : métro boulot caveau.

Cette régression sociale mes camarades nous ne l'accepterons jamais, nous autres les travailleurs sociaux nous continuerons de lutter à corps et à cris pour l'émancipation intégrale, pour la dignité humaine, pour la laïcité et l'instruction publique, pour la Concorde universelle par l'abolition du salariat et du patronat et la gestion directe ouvrière.

Pour une raison simple mes camarades, l'économie de prédation capitaliste envoie l'humanité et la planète à sa

destruction. Le mouvement ouvrier organisé syndicalement est par essence le tenant de la clinique des limites, limites de l'exploitation de l'être humain par l'être humain, limites face à l'idéologie du « laisser-faire laissez-passer » des théoriciens du capitalisme Adam Smith et David Ricardo.

Nous autres les syndicalistes nous sommes attachés à la hiérarchie des normes et au principe de faveur, précisément parce qu'il y a des limites à ne pas franchir. Syndicalistes, la pensée libre nous organise, c'est pourquoi nous demeurons dans la continuité de l'histoire ouvrière hostile à toute autorité, rétifs à toutes stratégies et manœuvres politiciennes, réfractaires à la délégation et à la passivité, par nous-mêmes et pour nous-mêmes nous nous efforçons de réfléchir, de comprendre la réalité qui nous entoure pour affûter les armes de la critique et chercher de nouveaux angles d'attaque face à nos oppresseurs, à savoir nos employeurs et leurs soutiens de toutes sortes, gouvernements successifs ou syndicalistes d'accompagnement de la barbarie.

Oui, nous considérons qu'il y a des limites à l'abjection, à la domination, à l'obscurantisme et à la répression. C'est pour cela que nous affirmons que le capitalisme n'est pas la fin de l'histoire et encore moins l'avenir de l'humanité. Nous défendons ici même, partout, et tout le temps, l'égalité républicaine Femmes-Hommes, Français-Immigrés, Homos-Hétéros, nous revendiquons à chaque instant la redistribution des richesses au profit du monde du travail, en faveur de l'humain fragilisé, en faveur de la personne âgée et de la petite enfance, en faveur des malades, des handicapés, des pauvres, des réfugiés, des mal-logés, des personnes souffrant de dépendances. Notre engagement syndical considère que le progrès ne vaut que s'il est partagé au profit de toutes et tous, nous nous opposons à l'ubérisation de la société, au « tout à l'égo », convaincus que le « chacun-pour-soi c'est le chaos pour tous », là encore il y a des limites à l'inacceptable, à l'indécence de la gabegie des puissances d'argent.

Leur monde des premiers de cordée et des derniers de corvée ne sera jamais le nôtre, nous nous inscrivons dans la mémoire ouvrière en faveur de la lutte humaine, convaincus qu'ensemble, organisés collectivement, nous pouvons changer les choses, cet ordre inégalitaire n'est pas immuable, il nous revient à nous autres syndicalistes de le contester au profit de la justice sociale, au profit de la satisfaction de nos revendications salariales et en faveur de l'ensemble des besoins de la population salariée.

Nous autres syndicalistes, nous ne serons jamais installés confortablement en surplomb et en extériorité de la souffrance que vivent nos collègues, non au contraire nous vivons et partageons cette même souffrance, ces mêmes agressions physiques, ce même harcèlement moral, cette même équation impossible de devoir faire plus avec moins de moyens, cette dégradation permanente de nos conditions travail, ces suppressions de postes, de place ou de lits.

Tout comme vous mes camarades, nous subissons les épuisements professionnels, les licenciements et les suicides de nos collègues directs : c'est cela que nous partageons ensemble, et notre raison d'être et d'agir témoigne de notre volonté commune d'en finir le plus vite possible avec l'insupportable, l'inhumain, le danger grave ou imminent, l'indifférence et le malheur généralisé.

Face à la détresse sociale, notre responsabilité est immense pour offrir des perspectives et des débouchés syndicaux, seuls capables de faire reculer les projets patronaux et gouvernementaux. Dans notre secteur comme ailleurs, pour lutter contre l'infamie capitaliste, une solution existe et nous la connaissons, c'est conserver la force de frappe du syndicalisme, cela suppose de prendre toute sa part et toutes ses responsabilités pour construire et renforcer notre Fédération, c'est aussi simple que cela.

Nous autres, au SDAS FO 35, mesurons l'ampleur de la tâche, de cette besogne obscure, mais féconde d'où sortira la résistance ouvrière, l'intelligence

collective en faveur du meilleur du bien et non pas la logique du moindre mal et du moins-disant social.

Camarades, nous avons raison de penser au primat du social et de l'environnemental face à la financiarisation de l'économie. Financiarisation dont le dernier avatar est le projet de loi scélérat Macron/Delevoye de retraite par points qui conduiraient dans un premier temps à l'étatisation, pour très vite verser dans une énième inique privatisation financiarisation. Face à la morgue des actionnaires, face à l'affront patronal et gouvernemental vis-à-vis de nos droits et conquêtes sociales en matière d'accès à la retraite, nos efforts collectifs se doivent d'être concentrés sur la construction de la grève interprofessionnelle reconductible et générale à partir du 5 décembre prochain afin d'obtenir le retrait immédiat du projet de loi. Il vient une heure ou le blocage économique du pays est essentiel si nous voulons conserver les droits collectifs arrachés par nos aînés.

Servir la résistance ouvrière en défense de la retraite par répartition constitue une urgence sociale et une nécessité absolue.

Servir les revendications Toujours !

Construire la grève Toute Suite !

Jacques TALLEC
SDAS 35



Chers Camarades,

Pour ma part, je travaille dans l'aide à domicile depuis 2011, enfin si je puis dire, puisque je travaille dans un établissement qui accueille des adultes Autistes...

dont l'association employeur adhère à l'ADMR ! Eh oui, tout est bon pour faire des économies, les salaires ne sont déjà pas exceptionnels en convention 66, mais alors dans l'aide à domicile... Il semblerait même que c'était une des conditions posée par les financeurs pour que l'établissement puisse ouvrir en 2006. Fallait-il déjà y voir les prémices d'un rapprochement des Branches ?

J'avais écrit un article dans un Bulletin Fédéral à ce sujet concernant une procédure au TGI que le SDAS 37 avait menée conjointement avec la FNAS et l'UD 37 pour changer de convention collective et passer à la 66. Je ne vais donc pas m'étaler sur le sujet, mais pour faire court, nous n'avons pas obtenu gain de cause, car après avis des financeurs, qui ont été consultés par le Tribunal de Grande Instance (TGI), cela coûterait trop cher.

Nous avons ensuite mené une grève assez suivie dans notre établissement, en décembre 2018, qui était le point de départ d'une autre démarche que l'on va peut-être aussi porter au tribunal qui viserait alors à faire appliquer la totalité des textes conventionnels. À savoir, notamment la prise en charge d'une partie des frais de trajets domicile-travail comme le stipule un accord ADMR, signé en même temps que la convention. Donc une affaire à suivre !!!

Depuis le dernier congrès à La Pommeraye, où j'avais échangé avec Isabelle et Josette pour venir participer aux négociations de La Branche dans les commissions paritaires, je me suis investi dans ces instances nationales... Je ne vous cache pas que je trouve cela chronophage par moments, comme vous pouvez vous en rendre compte dans les comptes-rendus que l'on en fait. Les négociations sont lentes (à titre d'exemple, nous travaillons sur une refonte des systèmes de classifications et de rémunération depuis plus de 3 ans et cela n'est toujours pas terminé), mais c'est aussi un travail très intéressant que de porter le mandat, rédigé et voté lors de notre congrès, de défendre les intérêts des salariés de la Branche et d'essayer d'améliorer leurs conditions de travail, de rémunérations et

d'accès à la formation. C'est avant tout, la raison pour laquelle je me présente au Conseil Fédéral. L'envie de continuer à défendre les intérêts des salariés en m'engageant davantage dans le combat de la FNAS face aux diverses attaques des politiques d'austérité menées depuis trop longtemps.

Hervé LE MARQUAND SDAS 37



Ce congrès arrive à un moment important, tout d'abord à l'aube d'un mouvement social d'ampleur le 5 décembre, puis pour notre Fédération, c'est le moment de faire le bilan, et de pouvoir s'expliquer clairement sur l'année écoulée, et la situation suite au départ prématuré de Pascal PAVAGEAU.

Sans refaire l'histoire, je voudrais revenir sur les événements qui ont précédé l'élection d'Yves VEYRIER, notre secrétaire général.

Eh oui, c'est peut-être un sujet qui fâche, mais je l'avais dit lors de l'assemblée générale du SDAS FO 44, et je le redis devant vous mes camarades, il va falloir entendre ce que nous avons à dire.

Après un déballage médiatique sans précédent, qu'a subi notre syndicat depuis la parution d'un article du canard enchaîné, article concernant le fichage des « cadres » de FO par Pascal PAVAGEAU, le syndicat de l'action sociale de Loire-Atlantique affirmait haut et fort ses convictions.

En effet, si nous dénonçons l'offensive engagée par l'intermédiaire de la presse contre notre Confédération,

nous dénonçons dans le même temps toute méthode de fichage, pratique inadmissible dans notre organisation, en totale opposition avec les valeurs que nous défendons. Et cela en parallèle de la déclaration de la FNAS...

Nous rappelons aussi et surtout qu'il était essentiel de préserver l'unité de la Confédération FORCE OUVRIERE.

Force est de constater que ceux qui ont dévoilé dans la presse ces agissements, qui sont incontestablement condamnables et à cent lieues des valeurs syndicales que nous défendons, ont voulu déstabiliser notre organisation.

Bien que j'ai le sentiment que c'est un rendez-vous manqué, l'élection d'un nouveau Secrétaire Général s'imposait.

Du coup, on y arrive mes camarades, à cette fameuse élection d'Yves Veyrier, et la position « particulière » prise par Pascal notre Secrétaire Général de la Fédé.

Pour rappel, lors du scrutin du jeudi 22 novembre 2018 dans le cadre du CCN pour l'élection du secrétaire général confédéral, notre secrétaire général fédéral a voté pour Yves Veyrier alors qu'en Conseil Fédéral le mandat qui ressortait pour maintenir l'unité de la Fédération était de s'abstenir, mais surtout de ne pas voter Veyrier !

Du fait de ta décision de faire fi du mandat qui t'avait été donné, nous avons présenté une motion. Cette motion du vendredi 23 novembre 2018 fut émise à l'unanimité des membres du conseil syndical du SDAS FO 44, pour exprimer le fait que tu avais perdu toute ta légitimité, et toute notre confiance pour nous représenter.

Je vous rappelle mes camarades que cette pratique est contraire aux principes fondamentaux que nous défendons, et ce vote, est un vote totalement étranger aux principes du mouvement ouvrier, notamment le respect du mandat, et de la cgt-FORCE OUVRIERE fondée en 1948.

Au moment d'un vote, on respecte le mandat, sinon ces pratiques n'honorent

pas ceux qui les ont initiées, pas plus que ceux qui en ont profité... Le mandat et le respect du mandat, c'est la base de notre syndicalisme mes camarades...

Dans ce contexte et afin d'éviter que de telles pratiques ne se reproduisent, nous proposons une modification des statuts, afin que toutes les opinions soient respectées, et que ce soit le Bureau qui, collectivement, décide des articles à publier dans le Bulletin Fédéral.

Alors, malgré cette situation et ses conséquences, nous nous devons d'avancer. Nos revendications sont toujours et encore d'actualité. Notre engagement syndical doit être de tous les instants. Les attaques incessantes du gouvernement nous le prouvent chaque jour, nous devons nous battre !

En marge du syndicalisme traditionnel, un mouvement qui perdure maintenant depuis 52 semaines montre aussi la fracture qui existe entre le « peuple » et les syndicats. Je dis peuple, car à mon humble avis c'est un mouvement populaire, de citoyens qui n'ont pas trouvé dans le syndicat les éléments de réponses qu'ils cherchaient.

Et pourtant, nombre de leurs revendications sont les mêmes que les nôtres !

Alors, comment faire, rejoindre le mouvement sans se faire récupérer... Je sais que de nombreux syndicalistes arpentent le pavé avec eux, même ici j'en suis sûr ! Et ce, tous les samedis depuis un an, et participent à de nombreux rassemblements de « Gilets jaunes ».

J'ai lâché le mot, « Gilets jaunes » !

Le moment d'une convergence des luttes est-il venu ? Devons-nous rejoindre ce mouvement ? Ce débat nous devons l'avoir mes camarades, c'est essentiel. Car c'est une évidence, le train ne repassera peut-être pas de sitôt ! Et il serait dommage de rater la marche...

Les conditions sont réunies, et n'ont vraisemblablement jamais été aussi

bonnes pour un soulèvement populaire, et pour un réveil citoyen. L'histoire ouvre des fenêtres d'opportunités, mais elles se referment très vite, soit on s'y glisse, soit on rate le train, comme je l'évoquais précédemment.

Les salariés veulent vivre dignement de ce qu'ils gagnent, les retraités veulent vivre dignement de leur pension, les jeunes veulent de réelles perspectives d'avenir. Il est urgent d'entendre cette colère et redonner du pouvoir d'achat au peuple !

Bien que la résolution générale du 17^{ème} congrès de notre Fédération à la Pommeraye en octobre 2016 ait été suivie, il est nécessaire de s'ouvrir sur ce qui se passe sous nos fenêtres, et intégrer dans notre réflexion ce mouvement populaire. On ne peut pas d'un côté défendre des valeurs syndicales, et d'un autre rester sourd et aveugle à la souffrance des « gens », et je ne vois rien de tout cela dans le rapport moral de Pascal !

C'est pour ces raisons, après en avoir débattu longuement vendredi dernier, que le SDAS FO 44 votera contre le rapport d'activité. Oui, les revendications ont été tenues, mais il nous est apparu qu'il fallait un geste fort pour redresser l'orientation prise depuis un an sur les points que je viens d'évoquer.

Maintenant parlons local, je vais évoquer brièvement notre situation sur le 44. Jamais, jamais, on a vu autant d'attaques contre les salariés du social. Dans de nombreuses structures, c'est la même chose. Pressions sur les salariés les plus faibles, sur les élus, et sur les salariés ayant de l'ancienneté... Lettres de recadrages, entretiens de recadrages, licenciements... Nous arrivons à un niveau jamais atteint ! Pour exemple dans une association de réinsertion ayant pignon sur rue dans la région nantaise, la présidente a présenté au conseil d'administration un tableau indiquant les salariés qui coûtaient le plus cher, avec vous l'imaginez bien la volonté de s'en séparer...

Vous avez bien compris mes camarades, ceux qui coûtent cher !

La semaine d'après, deux convocations à des entretiens préalables, bien entendu pour des raisons fallacieuses !

La conséquence est simple, notre implantation ne cesse d'augmenter dans de nombreuses structures. Sur ce dernier mois, pas moins de 12 adhésions, et deux structures ou nous sommes à présent implantées.

Et puis, sur l'association MOISSONS NOUVELLES, nous avons largement contribué à préserver la représentativité nationale grâce au travail de l'équipe syndicale FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique. FORCE OUVRIERE qui a d'ailleurs empoché le scrutin sur le pôle Pays de la Loire, avec 56 % des suffrages. Pour finir, nous sommes, j'en suis convaincu, à l'aube d'un grand mouvement social, et c'est tant mieux. Notre responsabilité syndicale est bien de permettre l'organisation de la grève, et de permettre sa généralisation.

Les conditions de la grève interprofessionnelle, public/privé, intersyndicale, et reconductible sont réunies pour le 5 décembre, il n'y aura vraisemblablement pas d'autre opportunité.

L'histoire nous le rappelle constamment. L'exemple de Georges BUISSON, les 40 heures, les congés payés en 36, ne ratons pas ce rendez-vous avec l'histoire justement !

Pour mémoire, le combat syndical à partir du moment où nous sommes unis peut beaucoup. En 1968, la négociation entre l'état, les organisations patronales, et les syndicats a permis les accords de Grenelle. En une nuit de négo, le SMIC fût augmenté de 35%... Ce n'est qu'un exemple, mais il est parlant et il est bon de s'en souvenir.

Pour conclure, je souhaite que notre Fédération se renforce et trouve de nouveaux adhérents bien évidemment. Mais, au-delà de ces considérations, mon souhait est que chaque Syndicat Départemental de l'Action Sociale, La Fédération Nationale de l'Action Sociale,

et la Confédération cgt-FORCE OUVRIERE, sans attendre « le grand soir », démontre par des prises de positions fortes, sans ambiguïté, sans concessions aucunes avec « les » pouvoirs en place quel qu'ils soient, en toute **indépendance**, et en toute **liberté** qu'il faudra compter sur nous, et avec nous pour être à la pointe du combat syndical !

**Jeannick CASSE pour Gildas LE MEILLAT
SDAS 44**



Mes chers camarades,

Si je monte à la tribune ce soir, ce n'est pas pour vous conter les petites victoires que nous avons pu gagner ces 3 dernières années avec le SDAS 63, ni plus encore, le combat que notre section syndicale vient d'engager avec notre employeur, l'Adapei63, qui à son tour, dénonce les accords d'entreprises O.T.T de 1999.

Certes, Nous pourrions-nous faire plaisir, en vous narrant entre autres, les **800 heures de délégation de Représentant de Proximité** que nous avons grappillées au bout de 3 journées de grève en juin 2018, grève qui avait débuté le jour de l'AG de notre association, à l'aube, de la mise en place du CSE... Je pourrai continuer ainsi...

Mais, si je suis devant vous, c'est surtout pour vous entretenir du fruit d'une situation qui nous rend particulièrement amers au sein notre SDAS 63, et qui amène réflexion...

Cette année, comme vous le savez certainement, ont eu lieu les élections professionnelles de la pieuvre du secteur médico-social de la cc66 ; **j'ai nommé : la Fondation OVE** - 1000 salariés il y a peu de temps encore, 2000, 2500 à minima, à

ce jour... Cette ascension est la résultante de l'absorption récurrente de petites associations où nous avons et avons encore malgré tout, des camarades syndiqués FORCE OUVRIERE, plusieurs adhérents dans notre département et même une camarade, qui siège au sein de notre Fédération...

MAIS, voilà, Faute de cohésion, Faute peut être de convictions et surtout Faute de réseaux syndicaux, **NOUS, Syndicat FO**, n'avons pas été capables de proposer une liste à l'échelle nationale, si partielle soit-elle, lors des élections du CSE...Ainsi, nous avons laissé la place libre aux autres O.S du secteur... **ET, une fois de plus**, nous perdons inexorablement des parts de représentativité dans notre CC66, voire plus encore, dans la CC élargie prévue par le syndicat employeur NEXEM.

De ce morbide constat, et si la FNAS **ne veut pas demain** se retrouver reléguée au rang des OS non représentatives, il faut réagir vite et se donner les moyens de créer des **réseaux de résistances** en créant des bases de données, regroupant les établissements et toutes les associations régionales similaires puis, de façon nationale afin de pouvoir devenir **réellement « force de négociation » !**

Le syndicat employeur de la convention collective 66 l'a bien compris depuis longtemps, et, NEXEM, pour la seule c.c66 se targue de représenter 10 000 Associations gestionnaires et, de par ce biais, pouvoir dicter ses règles à près de 300 000 salariés !

Cependant, malgré le dictat de NEXEM, et, hormis sa propre lecture de la mise en application des CC66, les associations gèrent encore leurs entreprises de façon hétérogène, d'où peut-être encore notre force...

Aussi, même si nous savons qu'établir un recueil de données peut être un travail colossal, nous nous proposons, sur la section FO Adapei du SDAS 63, de collecter et de trier tous les accords d'entreprises des Adapei de la région AURA ;

Ainsi, nous pourrions créer une base de données partagée, force des négociations

futures. Peut-être même, que ce pourrait être là, **une des missions transversales** des nouvelles instances inter-SDAS, et de ce fait, nous pourrions créer une véritable base de données nationale...

En ce qui nous concerne sur le département 63, et mon adhésion au sein du futur inter SDAS région AURA, ce serait ma principale mission, et j'espère par ce discours, convaincre d'autres adhérents de faire de même dans les autres régions pour que nous puissions avoir une base de données conséquente.

J'aimerais, que lors de notre prochain congrès, et, plutôt que de nous satisfaire de nos avancées nombrilistes, nous puissions, à la tribune, vous parler, non pas de combats isolés, mais des défaites collectives subies par nos employeurs, et ce, dues à notre concertation inter-départementale syndicale.

Il est temps de réagir, tant **pour la représentativité de notre syndicat Force Ouvrière** que pour les conditions de travail des salariés et la qualité de prise en charge des ayants droit de notre secteur.

Aussi, avec convictions, et engagements, nos Victoires sont à venir !

Merci.

**Patrice DEFOND
SDAS 63**



Mes Camarades,

Nous avons une grande responsabilité. Nous avons la responsabilité du débat souverain des délégués au congrès et c'est du débat, mes camarades, que

nous allons construire la résolution que le secrétaire général qui sera élu demain devra porter. Ce débat-là mes camarades, il est essentiel. Comme le dit un de mes amis, c'est juste essentiel que nous allions clairs d'avoir respect et dignité de nous-mêmes, clairs et avoir respect de l'émancipation des travailleurs, clairs et avoir respect de ceux qui défendent les conventions collectives, clairs et avoir respect de revendiquer que pour les retraites de demain, le retour aux dix meilleures années est la bonne chose, que pour les cotisations de demain le retour aux 37.5 c'est le bon slogan mes camarades !!! Oui mes camarades nous avons le droit de croire une seule chose qui est celle d'avoir aimé rêver d'un avenir qui sera meilleur pour nous et pour ceux que nous aimons.

Mes camarades, j'ai un petit peu de bouteille, et au passage je salue d'autres camarades qui en ont également et je salue surtout la jeunesse qui est dans tous nos syndicats, mais je salue ceux qui ont aidé à construire avec nous, et donc je tiens à saluer personnellement, mais aussi avec le soutien du SDAS, dans lequel je suis archiviste, l'amie Josette Ragot.

Oui mes camarades, je m'associe pleinement à son pote. C'est une véritable douleur de lutter. C'est une véritable douleur que de résister, mais ça était un sacré bonheur que de construire ensemble la Branche de l'Aide à Domicile (BAD), de créer de vraies résistances, et même si ne nous sommes pas d'accord, aujourd'hui, nous tous ici de la Fédération de l'Action Sociale, avec ce qu'ils en ont fait, avec les chèques syndicaux et autres trucs, nous savons mes camarades, que nous avons su résister et construire. Alors Josette et moi, nous étions rarement d'accord sur tout, c'est bien évident, mais au moins une chose que nous avons faite ensemble, c'était de construire. Et à l'époque mes camarades où on a construit, on mettait bien de côté les différences de conception politique. Car vous savez mes camarades quand je suis devenu syndicaliste à la cgt-FO, ce n'est pas parce que j'avais une pensée politique, c'est simplement parce que j'étais rebelle. Rebelle et internationaliste !

Oui mes camarades, j'ai cette prétention-là ! Comme vous tous d'être rebelle ! De vouloir la dignité ! De vouloir le respect ! De vouloir qu'on se crée des droits. Et vous savez mes camarades, je traverse sur les passages cloutés parce que je ne veux pas être emmerdé ! Et ça, vous le comprenez tous quand nous avons à faire tous les jours aux liens de subordination.

Dans mon activité j'ai le grand honneur d'être secrétaire d'UD. Secrétaire d'UD c'est un truc où je ne travaille pas. C'est des heures et des heures où je suis à côté de nos militants où je les vois souffrir, souffrir de l'agression de la morgue des patrons. Souffrir de leur capacité où avec la macroneuse, ils n'hésitent pas à utiliser les pandores. Souffrir d'être parfois seul, mais, non, ils ont un outil, c'est le syndicat et qu'est-ce que j'apprécie quand une fédération syndicale se porte au côté de nos camarades. Oui mes camarades, j'apprécie quand le secrétaire général de cette fédération prend lui-même le train pour venir défendre les camarades des Cotes d'Armor. Oui mes camarades quand les camarades sont devant les pandores, oui mes camarades j'ai bien entendu dans son rapport d'activité le camarade Corbex être modeste en la question. Mais c'est au quotidien, chaque fois qu'il y a un pet', un clash qu'il est là.

Alors mes camarades on va discuter, on va discuter est-ce qu'il a ou pas tenu le mandat. Pour le SDAS 22, nous considérons qu'il a largement tenu le mandat avec tous les membres du Bureau Fédéral. Et tous les membres du Conseil Fédéral. Et quand j'entends, le camarade que j'apprécie par ailleurs, Éric Deniset, avoir porté la démission de Pascal Corbex et m'expliquer que dans le cadre des statuts il faudrait qu'il y ait un comité de rédaction qui soit aussi censeur, alors cela me fait chier. Parce que vous savez, je suis secrétaire d'UD et directeur de publication du petit journal de l'UD et les camarades de l'UD qui écrivent dans le petit journal, je n'ai pas la prétention d'être censeur, mais pour certains articles c'est non. C'est moi qui réponds au niveau du tribunal. C'est sur ma tronche que cela se fait. Et donc, avec le comité de rédaction on discute, et si un camarade

me propose un article et que je lui dis qu'il déconne, qu'il ne me convient pas et bien il a cas se rouler par terre jusqu'à ce qu'il me convainc moi et les autres camarades. Alors Éric, je t'invite à te rouler par terre si tu n'es pas d'accord, mais je ne t'invite pas à le faire devant le congrès comme tu viens de le faire, c'est désagréable. J'ai entendu au congrès de Lille les métaux lourds siffler camarades alors pas de quolibets. Moi je ne donne aucune leçon de liberté et d'indépendance, la seule chose sur laquelle j'insiste, c'est que la liberté de penser c'est quelque chose qui se construit tous les jours. Ce n'est pas toujours facile d'apporter dans le débat des éléments de contradiction, mais c'est la belle chose de la cgt-FO d'être capable avec ses multiples facettes de construire un syndicat qui avait un cœur commun celui du syndicalisme libre et indépendant. Celui de la tolérance et je vais arrêter mon intervention par un point qui me semble fondamental. Si je suis adhérent de cette cgt-FO c'est parce que c'est un syndicat qui n'est qu'un syndicat et qui n'a que cette prétention-là. Et comme le disait mon ami Alexandre Hebert, si je suis adhérent de la cgt-FO dans un syndicat réformiste c'est que je ne lui demande pas d'être un syndicat révolutionnaire, mais seulement d'être un syndicat sur le terrain de la lutte de classes rien que sur le terrain de la lutte de classes. Vive la sociale et merci Pascal Corbex.

Éric LE COURTOIS
SDAS 22



Mes chers camarades,

Je travaille dans une association de 450 salariés qui accueille des enfants, adolescents et adultes porteurs

principalement d'un handicap physique. Aux dernières élections du CSE, nous avons fait 66 % des voix, reléguant la CFDT à 34 % (au lieu de 52 % auparavant), ce qui nous met dans une responsabilité particulière vis-à-vis des salariés.

Avec les élus FO et les adhérents, nous cherchons à être au plus près des préoccupations de nos collègues. Je ne vais pas revenir dans le détail sur les attaques portées par la direction (elles sont les mêmes que nous subissons tous) si ce n'est la dernière en date qui remet en cause les 18 jours de congés annuels dont tout le personnel bénéficie jusque-là, secteur enfant et adulte, toutes catégories confondues.

En plus de nous faire dépouiller de nos droits, on constate que de plus en plus les employeurs, sous le couvert de faire des économies, ferment des services, préférant l'externalisation du travail (ménage, transport, cuisine...).

Les salariés de l'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Haute-Savoie (ADIMC74) n'en peuvent plus de leurs conditions de travail, de la vie chère et des salaires de misère. Les attaques portées par les gouvernements successifs sont amplifiées par le gouvernement actuel : baisse des moyens pour le secteur médico-social, retraite, flexibilité, mutualisations, fusions-absorptions, etc.

Il est clair que la plupart de nos revendications sont les mêmes que celles des « Gilets jaunes » et des autres salariés des autres secteurs.

Pour autant, nous nous sentons seuls dans nos boîtes et à aucun moment nous nous sentons soutenus par notre Fédération. Nous constatons que, ce que fait la Fédération, n'est pas en phase avec ce que nous vivons au quotidien.

En effet, à la suite du mouvement de révolte des « Gilets jaunes », il y a eu la grève des urgences qui touche maintenant plus de 300 services, les correcteurs du bac, les cheminots, les avocats, les laboratoires, les pompiers, etc. qui n'ont demandé la permission à personne pour se mettre en grève.

Que fait la Fédération pour informer de ce qui se passe en profondeur dans le pays ? Rien !

Comment peut-on être fédéré auprès des salariés qui nous questionnent sur l'implication de notre syndicat ?

Aucune circulaire pour aider les syndicats départementaux et les sections à organiser la mobilisation pour la grève du 5 décembre reconductible.

Quand je lis dans la dernière déclaration que « nous n'aurons aucune faiblesse, et que nous irons jusqu'au bout... », cela veut dire que nous sommes les plus beaux et les meilleurs... A mon avis l'autosatisfaction n'a jamais rien mis dans la gamelle des salariés !

Mais qu'avons-nous obtenu depuis des années ? Et qu'est-ce qui fait que les gouvernements successifs réussissent à détruire ce que nos anciens ont gagné par la mobilisation, par la grève ?

Qu'a dit la Fédération à propos des journées d'action à répétitions que plus personne ne veut ?

Oui, camarades, c'est une autre orientation qu'il nous faut pour être au cœur de la colère des salariés.

Ce n'est pas une attaque personnelle, mais comme nous sommes en congrès, il faut discuter et réunir toutes nos forces syndicales dans le combat.

C'est pourquoi, j'attends de ma fédération une intervention plus soutenue et percutante, afin de combattre les contres réformes actuelles.

En conséquence, le SDAS 74 a décidé de ne pas voter le rapport d'activité.

Je vous remercie.

Françoise COUDERT
SDAS 74



Le camarade Jean-Dominique Audbert (Jean-Do) du SDAS 37 aurait voulu prendre la parole à ce congrès.

Observant une convalescence qui l'empêche momentanément de galoper et de pousser sa voix comme il sait et aime le faire, il a demandé qu'on lise sa déclaration à la tribune. Ce que je vais faire, en sachant que, s'il avait été à ma place, Jean-Do aurait certainement actualisé ce texte en fonction des déclarations précédentes.

Chers camarades,

Je vous adresse depuis mon lieu de convalescence, mon salut fraternel, ainsi que celui de mon syndicat : le Syndicat Départemental de l'Action Sociale Force Ouvrière d'Indre et Loire.

Je profite de ce moment pour vous adresser également le salut fraternel de l'Union Interdépartementale des Syndicats de l'Action Sociale Force Ouvrière de la région Centre Val de Loire, dont j'ai été réélu secrétaire.

Mon syndicat, le SDAS F037, a décidé en conseil de ne pas voter le rapport moral et d'activité, présenté par notre Secrétaire Général, Pascal Corbex.

Cette décision a été discutée, à plusieurs reprises, en conseil et bureau du SDAS. Elle est motivée, en premier lieu, par le constat d'un manquement au mandat de la part du secrétaire fédéral de la FNAS lors du Comité Confédéral National FO des 21 et 22 novembre 2018, qui organisait l'élection du Secrétaire Général de notre Confédération.

Ce n'est pas le résultat des élections et le nom de l'élu que nous discutons aujourd'hui. Le débat est libre à FO et, au final, les secrétaires d'UD et de Fédération portent le choix de la majorité, en l'occurrence pour nous la majorité au sein du Conseil Fédéral. Nous sommes d'ailleurs en accord avec les propos du Secrétaire Général de la Fédé, qui déclarait en substance : « (...) tout candidat est légitime, pourvu qu'il porte les résolutions du congrès de Lille. »

Ce que nous désapprouvons fermement, c'est le non-respect du mandat.

J'en ai personnellement été témoin, comme je l'ai rapporté dans le compte-rendu de mon mandat au CCN, à mon Union Départementale : le Secrétaire Général de la FNAS a failli à sa mission qui était de porter le mandat des syndiqués de la Fédération, votant contre le choix du Conseil Fédéral et à l'inverse de ses propres déclarations, annonçant « ne voter pour aucun, puisque tous (sont) légitimes... »

Pour faire court, le Conseil Fédéral a opté majoritairement pour un candidat, le Secrétaire Général a annoncé que son vote n'en désignerait aucun et a voté, au final, pour celui qui n'avait obtenu aucune voix au Conseil !

À la suite du CCN, alors que des syndicats départementaux s'interrogeaient, comme c'est leur droit, en demandant à la Fédération de réunir ses instances, les réponses données par le Secrétaire Général nous apparurent insuffisantes et problématiques. Plus grave, le fait de poser ces questions fut qualifié de « campagne de déstabilisation » de la Fédération !

Deuxième argument pour ne pas voter le rapport moral et d'activité : depuis 12 mois, la Fédération est en panne, en proie à une ambiance délétère et on ne peut pas continuer comme cela : c'est intolérable !

Au SDAS 37, nous constatons avec regret qu'il y a bien un sentiment de déstabilisation, mais, en premier lieu, de la part des syndiqués de la base face à cette suite d'événements et au climat de désunion au sein de la Fédé. Événements et propos déstabilisateurs qui s'ajoutent au pénible constat de désunion observé, via les médias, au Congrès Confédéral de Lille. Méprisés et pressurés de toutes parts par les politiques et les employeurs (restriction budgétaire, atteinte au Code du Travail...), les syndiqués du médico-social (et les éventuels futurs syndiqués) expriment de plus en plus leur incompréhension et leur déception face à une cuisine bureaucratique néfaste au mouvement syndical de défenses des salariés.

Le mandat, donc, défini par nos résolutions à ce congrès. Il sera tout à fait important

et primordial que les positions soient clairement réaffirmées par les instances dirigeantes que sont le Comité Confédéral, la Commission Exécutive et le Bureau Confédéral. Il y va aussi de l'indépendance et de la continuité de notre organisation.

Oui, mes camarades, sans respect du mandat, il n'y a pas d'indépendance syndicale. En obligeant, le mandat protège des pressions, il garantit la cohésion de l'organisation parce qu'il porte la ou les décisions de l'instance, de l'assemblée générale, du congrès, des syndicats...

Oui, le sommet de l'organisation, c'est la base. C'est-à-dire les syndicats. De ce point de vue, le porteur de mandat a à rendre compte à l'organisation qui le mandate. Le mandat et le respect du mandat, c'est notre marque de fabrique ! En attendant, l'état de santé de la Fédé inquiète. On ne peut pas continuer à « être en panne », à « faire semblant », comme à dire dans un rapport d'activité que « l'on a tout bien fait » alors que nous assistons à une baisse de 0,84 % de notre représentativité et que se profile à grande vitesse la fusion des branches et que nous perdons près de 200 000 euros dans les fonds de réserve de la Fédé.

Combien de timbres, combien de cartes, combien de SDAS ?

Selon moi, une soixantaine de SDAS dans le pays, ce n'est pas suffisant. Si nous voulons que notre Fédération nationale pèse et puisse diffuser les revendications que nous portons dans le paysage économique et social, il faut que notre Fédération se lance résolument dans la reconquête des territoires. Cela doit être une préoccupation constante de la Fédération et des moyens doivent y être consacrés. Comment la Fédération peut-elle être entendue si ses propos sont insuffisamment relayés ?

Pour exemple, en 2017, une union intersyndicale des syndicats du Centre Val de Loire s'est créée. J'en suis le secrétaire. Elle est composée pour l'instant des SDAS 41, 45, 37 et, depuis peu, du 36. Je suis en contact étroit avec les secrétaires généraux des UD 18, et 28 pour tenter,

via l'Inter-SDAS, de construire dans ces départements des SDAS.

L'Inter-SDAS n'a pas vocation à se substituer à la Fédération. Encore moins aux SDAS eux-mêmes. L'Inter-SDAS est une structure qui peut doter les militants des SDAS de droits conventionnels supplémentaires. Nous essayons de nous implanter, via les PAP, dans les associations trans-départementales.

Oui, ces moyens aident au développement des SDAS de la région Centre.

Résister ! C'est ce qu'ont fait, avec beaucoup d'énergie, les camarades de la Fédération dans les négociations des différentes conventions collectives du secteur. Et ce n'était pas de la tarte tout au long de ce mandat ! Alors salut à eux ! Oui, l'axe de résistance partout dans les CCNT, c'est nous. Mais il faut pouvoir porter partout et relayer, expliquer sans relâche jusqu'à l'incandescence les orientations qui sortiront de ce congrès.

Revendiquer... avec la Confédération le maintien des 42 régimes, en se lançant dans la construction d'une grève reconductible. Nous ne pouvons pas nous permettre de sortir de ce congrès sans une adresse aux salariés du secteur social de tout le pays. Sans avoir préparé un plan pour des AG dans toutes les boîtes, en tenant compte des problématiques spécifiques des secteurs, des établissements, de notre place, etc. pour organiser la suite. Après le 5 décembre, le 6...

Reconquérir... oui mes chers camarades, en avant pour la grève interprofessionnelle dans l'unité la plus large, pour faire reculer le gouvernement.

Et pourquoi pas, mes camarades, pousser plus loin l'avantage et avec, même, l'aide des « Gilets jaunes ». Sur le terrain, dans les UD, beaucoup de camarades FO sont aussi dans le mouvement des « Gilets jaunes ». Nous ne pourrions pas éviter cela. Soyons sans peur. Nous sommes une organisation, nous ne nous diluons pas dans un mouvement. Nous resterons ce que nous sommes. Soyons clair si ce que nous voulons c'est faire reculer patronat

et gouvernement, qui veulent mettre à bas la république sociale !

Alors en avant la FNAS FO !

En avant la cgt-FO, avec la classe ouvrière !

Jean-Dominique AUBERT
Pierre-Yves BONNET
SDAS 37



Camarades,

Le gouvernement macro prétend maintenir le départ à la retraite à 62 ans, une manière de démolir les droits acquis en mettant en place une réforme qui sera discutée au Parlement en 2020, et appliquée en 2025. Il s'agit d'instaurer un système de bonus-malus autour d'un : « âge d'équilibre » situé à 64 ans. Cela signifie que ceux qui partiront à la retraite avant 64 ans verront leurs revenus amputés d'un malus. L'autre volet de cette contre-réforme est l'harmonisation des différents régimes de retraite avec la création d'un système de retraite par rachat de points inspiré des retraites complémentaires privées.

Tout cela se fait, naturellement au nom d'une prétendue : « justice sociale » afin de réduire les inégalités entre les différents régimes de retraite. On aurait pu penser que puisqu'il est question de justice sociale, la réforme s'alignerait sur le haut. Et bien, mais non mes camarades !

Rappelons ici au sein de cette commission exécutive qu'il y a un fait qui est systématiquement évacué lorsqu'on discute de l'âge du départ à la retraite : ce fait se résume par un sigle EVSI, qui signifie Espérance de Vie Sans Incapacité.

C'est un indicateur démographique présentant le nombre d'années au cours desquelles une population peut espérer vivre en bonne santé. Cela ne vous a pas échappé mes camarades, dans la presse bourgeoise, on nous parle constamment de l'augmentation de l'espérance de vie qui est de 79,300 pour les hommes et de 85,3 ans pour les femmes (chiffres de 2016). On ne cesse de nous culpabiliser en disant que plus l'espérance de vie augmente, plus il faudra que les actifs retardent leur départ à la retraite pour payer les retraites des anciens.

Espérer vivre 79 ou 85 ans est bien beau, mais ce qui est intéressant c'est de savoir combien de temps on va vivre en bonne santé, autrement dit combien de temps on va pouvoir effectivement profiter de notre retraite !

Hélas mes camarades, on a alors là un tableau assez effrayant dont jamais les pseudo réformateurs ne nous parlent.

En effet, l'espérance de vie en bonne santé et de 63,5 ans pour les hommes et 64,1 ans pour les femmes. Autrement dit, lorsque la retraite était à 60 ans, hommes et femmes pouvaient espérer en profiter trois ou quatre ans en étant valides, c'était une moyenne évidemment. Avec la contre-réforme que nous concocte le gouvernement du front patronal et son grand massacre à la macronneuse, c'est-à-dire la retraite avec l'âge pivot de 64 ans, les hommes mathématiquement ne pourront plus espérer en profiter en étant valides et les femmes ne pourront espérer en profiter que 36 jours soient 1/10 d'année !!!

Camarades il y a un autre facteur qu'il faut souligner :

Si nos pseudo réformateurs des régimes de retraite nous parlent constamment du vieillissement de la population pour justifier le recul du départ à la retraite, ces belles âmes n'évoquent jamais l'augmentation de la productivité du travail, qui est très élevée en France. La productivité du travail est une notion qui semble difficile à comprendre, mais très schématiquement, elle exprime la valeur moyenne produite par les travailleurs.

Prenons un exemple simple et considérons deux groupes de 100 travailleurs A et B. Le groupe A produit en une journée de travail l'équivalent de 1 000 € tandis que le groupe B ne produit que 800 €. La productivité du travail du groupe A est donc supérieure à celle du groupe B. Le saviez-vous mes camarades, en France, la valeur moyenne, en augmentation constante produite par les travailleurs, est très élevée, elle se situe au même niveau que l'Allemagne et les États-Unis, est bien au-dessus de l'Italie et du Royaume-Uni. Cela signifie que les travailleurs en France permettent au capital investi dans le pays de faire d'énormes profits, eux aussi en augmentation constante, un fait qui est soigneusement occulté par Macron et ses soutiens de toutes sortes.

Cela rappelle ce que Pierre Joseph Proudhon appelait : « l'erreur de compte ». Il voulait dire par là que le travail collectif, combiné, des travailleurs produisait une valeur infiniment supérieure à la valeur que produirait chaque travailleur individuellement. C'est cette valeur que le capitaliste s'approprie de façon illégitime.

Quel est le lien me direz-vous mes camarades avec les retraites ?

Il est direct. En effet, l'augmentation de la productivité du travail sur 50 ans par exemple signifie que de moins en moins de travailleurs sont en mesure de produire de plus en plus de valeur. Ce qui signifie qu'il n'y a pas lieu de culpabiliser les futurs retraités sous prétexte que les actifs de demain devront assumer le poids croissant des retraités de demain puisqu'ils produiront de plus en plus de valeur ; ce qui signifie pour les mêmes raisons, il n'y a pas lieu de retarder l'âge de départ à la retraite, mais bien au contraire de recouvrer les 37,5 annuités telles que le revendique Force Ouvrière, la légitimité de cette revendication trouve ici tout son sens.

La contre-réforme mise en œuvre par Macron et ses comparses n'est évidemment pas motivée par un souci de justice sociale, pas plus qu'elle n'est motivée par la compensation avec les actifs qui doivent assumer le poids

d'un nombre croissant de retraités vieillissants. Elle est motivée par le seul souci de maintenir les actifs au travail le plus longtemps possible afin de produire de plus en plus de profits au bénéfice des capitalistes.

Doit-on considérer comme un hasard que les projets de Macron et consorts visent à faire travailler les gens à l'extrême limite de leurs capacités à être valides ?

À FO nous avons caractérisé cela : « retraite par points travail sans fin, retraite des morts ». Oui mes camarades les faits sont têtus et sinistres c'est pour cette raison qu'avec une claire conscience de classe nous devons sans ménagement construire la grève générale reconductible à partir du 5 décembre prochain, l'enjeu n'est rien moins que de refuser de mourir au travail.

Hier, aujourd'hui, demain, l'égalité économique et sociale nécessite que plus le travail est productif, plus la valeur produite soit retournée aux travailleurs eux-mêmes en étant affectée à l'inactivité, qu'il s'agisse de la baisse de la durée hebdomadaire, de la retraite ou des études.

Xavier BOUINIER
SDAS 35



Je vous apporte le salut fraternel de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière a comme principale priorité de s'opposer au projet de réforme du système de retraite universel par points, lancera un appel à la mobilisation pour la journée d'action

du 5 décembre 2019 pour faire reculer le gouvernement sur ses projets. La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière défend le système de retraite par répartition solidaire, intergénérationnel, interprofessionnel.

La SFR FO Action Sociale a déjà alerté en mars sur ce projet de réforme du système de retraite, il y a Danger et l'opposition doit être massive contre ce projet, le 5 décembre 2019 est le début de la contestation. Comme toutes autres réformes depuis les années 90 la SFR FO Action Sociale condamne le recul des droits, la baisse du niveau de retraite.

Le gouvernement veut répondre à une logique financière en voulant remettre en cause tous les régimes existants pour remplacer le système solidaire intergénérationnel financé par les cotisations sociales, notre salaire différé.

Les autres priorités de la SFR FO Action Sociale seront l'opposition à la limitation des droits à la réversion, la défense du pouvoir d'achat.

LES REVENDICATIONS DE LA SFR FO ACTION SOCIALE

Sur la Défense de la Sécurité Sociale :

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière s'oppose à la remise en cause de la Sécurité Sociale de 1945 basée sur les valeurs de solidarité, au transfert des cotisations sociales Assurance Maladie et Assurance Chômage vers la CSG mettant en cause le salaire différé et toute la protection sociale collective.

Sur la Défense des Retraites :

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière affirme son attachement au système de retraite intergénérationnel, inter professionnel par répartition basé sur les valeurs de solidarité de la Sécurité Sociale de 1945 et combat fermement la nouvelle réforme des retraites 2019 lancée par le gouvernement.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière dénonce les exonérations de cotisations sociales patronales décidées par les différents gouvernements depuis 1970 qui mettent en péril le financement des retraites.

LA SFR FO ACTION SOCIALE

S'OPPOSE À

- **Laréforme** des retraites par capitalisation, un système individualiste par points dits « comptes notionnels » contribuant au creusement des inégalités sociales.
- **La limitation** des droits à la réversion.

EXIGE

- **Le maintien** du système de retraite par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle
- **L'abrogation** des réformes successives des retraites depuis 1993 : (2003 - 2010 - 2013 - 2015)
- **Le retour** à la retraite à 60 ans pour tous avec blocage à 40 ans de cotisations ; et un retour à 37 ans et demi de cotisations, avec une pension calculée sur les 10 meilleures années et indexée sur les salaires.
- **Le retour** du financement des retraites par répartition par la cotisation patronale et salariale assurant la pérennité du système des retraites du régime général et complémentaire.
- **La suppression** de l'augmentation de 1,7 % de la CSG pour tous.
- **L'annulation** de la fusion des différentes caisses de retraite complémentaire, et le maintien d'une gestion paritaire.

SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Malgré nos multiples manifestations, le pouvoir reste sourd à nos revendications. La SFR Action Sociale FO constate qu'il n'y a rien de nouveau sur l'abrogation généralisée de la CSG, sur la revalorisation des retraites indexées au moins sur l'inflation comme le prévoit le Code de la Sécurité Sociale, sur la réforme des retraites.

Nous condamnons l'objectif de ce gouvernement d'aller vers l'étatisation de la Sécurité Sociale par le transfert des

cotisations sociales, notre salaire différé vers la CSG.

Nous contestons la nouvelle réforme des retraites qui va grandement impacter une nouvelle fois le niveau de vie des retraités.

La SFR FO Action Sociale FO exige :

- **La fin** de la politique d'austérité et du gel des pensions, une revalorisation à hauteur de l'inflation compensée de plus de 20% de pouvoir d'achat perdu.
- **La revalorisation** des retraites
- **L'abrogation** de la CSG pour tous les retraités.
- **L'augmentation** Générale des pensions, des retraites, avec minimum au niveau du SMIC
- **Le maintien** du système de retraite existant et le refus du nouveau système de retraite universel par points.
- **Concernant le projet de loi** sur la prise en charge de la dépendance, **des moyens supplémentaires** pour l'hébergement et une prise en charge par la sécurité sociale.

Pour résister à toutes ces attaques, Amplifions le rapport de force pour faire aboutir nos revendications, développons la Section Fédérale des FO de l'Action Sociale !

Vive la SFR FO ACTION SOCIALE !

Jean - Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section Fédérale



Mes chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du Syndicat de l'Action Sociale Force Ouvrière du Cantal, département devenu frontalier de la Suisse depuis 2015 avec la « grande » région Auvergne-Rhône-Alpes...

Plus sérieusement camarades, la révolte des peuples gronde, de Hong Kong au Chili, en passant par le Liban, l'Algérie, où les revendications démocratiques (Dehors le régime) sont liées aux revendications sociales (défense des conquêtes de l'indépendance), au cœur de la vieille Europe... C'est dans ce contexte que dans notre pays nous vivons depuis un an quasiment jour pour jour une situation nouvelle. Le mouvement des « Gilets jaunes » que personne n'attendait, qui est parti contre la hausse du prix des carburants a vu se dresser la partie la plus exploitée de la société, dont font partie un nombre important de salariés de l'Action sociale, dont certaines et certains sont parmi nous à ce congrès. Quelque chose, en profondeur, a changé dans ce pays. Des centaines de milliers ont pris leurs affaires en main, hors du cadre des organisations, en dehors de tout contrôle d'en haut, rejetant les chefs auto proclamés qu'ont cherché à leur imposer les médias, propriété des grands groupes capitalistes que servent ceux qui nous gouvernent.

« *Nous voulons vivre* », « *Qui sème la misère récolte la colère* » ont-ils clamé dans tout le pays. Face à cela, le gouvernement, touché par les scandales qui se multiplient (nous les avons tous en tête, les démissions, les Benalla, les emplois fictifs du MoDem, les festins de De Rugy et j'en passe...) a organisé une répression d'une violence inouïe à coup de LBD qu'il a poursuivie contre les militants syndicaux... Quelle n'a pas été notre surprise de voir que notre Fédération, au lieu de les soutenir, par la voix de son Secrétaire Général, leur a tourné le dos. Cachez ce « gilet jaune » que je ne saurais voir. De fait, le « gilet jaune » a été assimilé au jaune traître du mouvement ouvrier. La plupart des revendications des « Gilets jaunes » ne sont-elles pas les mêmes que les nôtres ?

Camarades,

La place du syndicat, c'est d'être aux côtés de ceux qui souffrent, qui cherchent à se sortir de la misère en se dressant contre l'ordre établi, pas l'inverse. Et que l'on ne vienne pas nous dire comme certains qu'on ne les a pas vus quand

nous avons combattu la loi El Khomri, ou les ordonnances Macron par exemple ! Au contraire, ce mouvement des « Gilets jaunes » vient entre autres du rejet des journées d'action sans lendemain, celles que nous appelons saute-mouton, ces journées d'action dont nous ne voulons plus, appelées par les dirigeants qui en fait ont permis aux gouvernements successifs de faire passer ses mesures destructrices, journées d'action sans lendemain qui ont impuissanté notre classe sociale.

Camarades,

J'ai relu les déclarations de la FNAS sorties depuis un an. Pas un seul mot sur ce mouvement d'émancipation qui pourtant a ouvert la voie aux personnels des Urgences, qui n'ont demandé la permission à personne pour se mettre en grève dans les conditions difficiles que nous connaissons.

Camarades,

Qu'a-t-on vu à la suite des « Gilets jaunes » ? Les personnels des Urgences, oui, sans demander la permission à personne, se sont mis en grève, ont constitué le collectif inter-urgences. Une traînée de poudre. Oui, les « Gilets jaunes » ont ouvert la voie. Il y a eu les correcteurs du bac, les pompiers, les personnels des EHPAD, les agents de la RATP qui ont appelé à la grève illimitée à partir du 5 décembre... Et il y a eu le droit de retrait généralisé des agents de conduites et des contrôleurs SNCF, et il y a eu quelques jours la grève des techniciens de Châtillon, de Paris-Est, du Landy qui se sont mis en grève sans respecter la procédure... Oui, nous sommes dans cette situation, à la veille du 5 décembre que d'aucuns voudraient cantonner à une journée d'action.

Il faut bien le constater : l'orientation impulsée par Pascal pour notre Fédération est à contre-sens du mouvement réel de celles et ceux qui n'en peuvent plus. Je n'ai rien contre la personne du Secrétaire Général. C'est de son orientation dont il s'agit.

Oui, c'est d'une autre orientation dont nous avons besoin. Une orientation qui tourne le dos aux journées d'action, une orientation qui soit en phase avec ce qui se passe dans

le pays, qui appuie sans réserve celles et ceux qui prennent leurs affaires en main, qui aide les syndicats départementaux qui sont en prise avec la colère immense des personnels des établissements et services, personnels qui rejettent les journées d'action qui n'aboutissent qu'à permettre aux gouvernements et aux directions d'établissements de mettre en œuvre leurs plans destructeurs. Et cette discussion pour une orientation conforme aux besoins de nos collègues, personne n'empêchera personne de la mener. Il faut que nous la menions.

À Force Ouvrière, il n'y a pas de chefs, il n'y a que des adhérents dont certains ont des mandats qu'ils tiennent des adhérents et des instances.

À FO, nous sommes libres, la discussion est libre. C'est, comme le mandat, notre ADN.

J'ai entendu beaucoup d'anathèmes, voire d'insultes, ici, et ailleurs. Ce sont des méthodes étrangères à notre organisation Force Ouvrière, qui masquent souvent les arguments, ou plutôt le manque d'arguments.

Camarades.

Je ne reviendrai pas sur le fait avéré et indiscutable du mandat bafoué par Pascal lors de l'élection d'Yves Veyrier. Simplement, ce fait est en adéquation avec l'orientation impulsée par Pascal, orientation qui tourne le dos avec le profond mouvement qui voit des centaines et centaines de milliers de salariés prendre leurs affaires en main, pour chercher, par la grève à bloquer la politique destructrice du gouvernement Macron et ouvrir la voie à la satisfaction des revendications.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une orientation qui soit clairement tournée vers l'aide à nos syndicats pour préparer la grève à partir du 5 décembre, pas par les mots d'un simple tract, comme si rien ne se passait dans le pays, mais dans les faits. Le mandat ne se résume pas au respect formel des revendications exprimées par le précédent congrès.

Concernant les négociations, en particulier des conventions collectives, et

plus largement, le travail effectué par nos négociateurs est assez remarquable.

Le Syndicat départemental du Cantal concernant le non-respect du mandat et l'orientation qui tourne le dos à la situation m'a mandaté pour voter contre le rapport présenté par le Secrétaire Général.

Je vous remercie.

Alain COLLARD
SDAS 74
Mandaté par le SDAS 15



Chers camarades,

Nous étions une soixantaine de syndiqués l'an passé et nous allons atteindre 100 syndiqués cette année. Il y a bien sûr l'effet « élection CSE », mais pas seulement.

Notre Conseil Syndical se réunit chaque mois avec 10 à 15 camarades.

5 camarades représentent notre syndicat dans ce congrès et nous avons rédigé ensemble cette intervention.

Voici quelques extraits de nos réunions :

- Après avoir payé le loyer et les charges, on n'a plus rien.
- Je ne suis pas d'accord sur la taxe carbone. Ça suffit les taxes. On est obligé d'avoir une voiture. On va habiter là où ce n'est pas cher. Plus près des RER, c'est plus cher.
- Avant je payais 29 euros de taxe d'habitation, maintenant je paie 62 euros. La cantine pour les enfants étaient à 1,5 euro maintenant c'est 3 euros. Et mon salaire n'a pas bougé.
- Je travaille de nuit pour pouvoir faire des vacances, mais je redonne aux

impôts. On est obligé, car les salaires ne suffisent pas. Je fais deux à quatre vacances par mois.

- Dans mon établissement il y avait 2 surveillants de nuit, maintenant on nous demande de faire le ménage la nuit et il n'y a plus qu'un surveillant de nuit avec un agent d'entretien.
- Les protections sont comptées, les alèzes sont comptées. C'est une alèze par jour. Si on la change, il en manquera à la fin de la semaine.
- On nous demande de remettre dans les armoires les protections qui ont été portées, mais non souillées.
- Les salariés ne sont plus remplacés en cas d'absence
- Il y a de la maltraitance, la structure n'est pas adaptée aux personnes accueillies. Un résident dort sur un matelas posé par terre.
- Les résidents sont mélangés avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- J'étais seule toute une nuit pour 62 résidents, on m'a dit : si une personne a de la fièvre, tu appelles les pompiers. Cela me fait mal. On est maltraitant. On salit notre métier.
- Les commandes ont lieu le mardi, à partir du dimanche on n'a plus de draps, alors les salariés les lavent.
- C'est de plus en plus compliqué pour trouver un emploi : quand tu as les compétences, on te demande le diplôme et quand tu as le diplôme on te demande les compétences.

Les « Gilets jaunes » disent :

- On veut pouvoir vivre de notre travail.
- On n'a pas assez pour remplir le frigo
- Pour l'honneur des travailleurs et pour un monde meilleur
- Fin du monde, fin de mois, même combat
- Justice sociale, justice fiscale

Quelle est la différence ?

Nous revendiquons dans l'entreprise et les « Gilets jaunes » le samedi et le dimanche.

Pourquoi faudrait-il laisser les « Gilets jaunes » se faire massacrer par le gouvernement ?

Des syndicalistes sont « Gilets jaunes », des « Gilets jaunes » sont syndicalistes.

L'assemblée des assemblées des « Gilets jaunes » qui s'est tenue à Montpellier appelle à rejoindre la grève à partir du 5 décembre :

« L'heure est à la convergence avec le monde du travail et son maillage de milliers de syndicalistes qui comme nous n'accepte pas. »

« Tous dans la rue à partir du 5 décembre, en grève, ou sur le rond-point ou en action de blocage. Tous ensemble, tous unis et cette fois en même temps. »

Nous sommes d'accord. Nous avons discuté de la grève, car c'est vrai que c'est difficile de perdre des jours de paie.

Mais les salariés sont prêts à s'engager dans l'action pour gagner le retrait de la réforme des retraites parce que cette destruction de notre régime de retraite est inacceptable, mais aussi parce que cela vient s'empiler sur tout qui est subi depuis des années.

Oui, une journée non payée cela se voit à la fin du mois, mais on peut faire ce sacrifice pour sauver nos droits, sauver nos retraites. C'est un investissement pour l'avenir.

Mais il faut aussi regagner la confiance des salariés.

Nous avons adopté la résolution suivante :

« Le Syndicat départemental de l'Action Sociale Force Ouvrière de l'Essonne appelle tous les salariés à rejoindre la grève à partir du 5 décembre pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Le SDAS FO 91 invite les salariés à se réunir dès maintenant dans chaque établissement, chaque association pour préparer et organiser la grève. »

Depuis, dans une association d'aide à domicile, à l'initiative des salariés, le courrier suivant a été envoyé à la Direction :

« Les salariés de l'ASAMD avec FO, Madame la Directrice, Nos conditions de travail sont de plus en plus difficiles et notre salaire

n'augmente pas. C'est pourquoi nous vous demandons :

1) le retour de la prime de fin d'année que vous avez supprimée

2) l'augmentation des salaires

3) le retour des réunions mensuelles que vous n'organisez plus

À défaut de réponse favorable à nos revendications, nous vous informons que nous serons en grève à compter du 5 décembre pour :

Le retrait de la réforme des retraites

La satisfaction de nos revendications ci-dessus. »

Depuis le mois d'août, les salariés de cette association ont cherché à faire aboutir leurs revendications. Ils avaient parlé de faire grève.

Nous avons gagné en 2013 sur le maintien de cette prime, mais en 2014 elle a été supprimée.

Ce n'est pas seulement la satisfaction d'une revendication qui a fait basculer les salariés vers la grève, c'est l'accumulation de toutes les dégradations des conditions de travail et de salaire, la perte de pouvoir d'achat cumulée. Les salariées se sont saisies de l'appel à la grève.

Macron a déclaré la guerre aux salariés.

Il n'y a jamais eu une telle violence contre les manifestants, les « Gilets jaunes », mais aussi les syndicalistes notamment le 1^{er} mai. Ce sont des blessures de guerre, des mutilés de la guerre de classe.

On ne peut pas se contenter de déclarations qui répètent nos revendications, d'un bulletin si bien écrit soit-il, de formations même si elles sont utiles, cela ne suffit pas. Notre Fédération doit être au plus près des syndiqués, des salariés et écouter leur colère, la soutenir et les aider à s'organiser.

Être au plus près des syndiqués, c'est aussi faire un plan de bataille pour gagner la représentativité de nos syndicats et de notre Fédération avec les élections CSE.

Mais avec les fusions d'associations, les protocoles pour les élections sont de plus en plus négociés au niveau régional interrégional ou national.

Et nous sommes obligés d'aller à la pêche aux informations pour ne pas rater les dates de dépôt de candidatures.

Les syndiqués disent : notre Fédération c'est un monde à part.

Nous savons en lisant les comptes rendus que nos camarades qui participent aux réunions de négociations des conventions collectives affrontent durement les employeurs et utilisent tous les droits existants pour entraver la volonté des patrons de détruire nos conventions.

Mais nous savons aussi que nos camarades ne pourront pas tenir longtemps sans mobilisation des salariés.

Il est pour nous évident que le Ministère de Macron n'interviendra pas pour sauver nos conventions collectives au moment où ce gouvernement veut réduire le nombre de conventions collectives.

Les syndiqués disent : S'il y avait la masse de la population dans la rue, on aurait fait plier le gouvernement.

Qu'attendons-nous pour monter au créneau contre la répression pour que les salariés n'aient pas peur de venir manifester ? Pour que la peur change de camp.

Nous avons aussi discuté du mandat et du respect du mandat. Nous rappelons qu'un mandat appartient à ceux qui le donnent et pas à celui qui le porte.

L'UD FO de l'Essonne a consulté les syndicats sur le choix du secrétaire général de la Confédération, nous avons répondu.

La FNAS n'a pas consulté les syndicats alors que cela était possible. Nous avons envoyé notre avis à la FNAS. Puis, suite au courrier de Pascal justifiant son vote, nous avons écrit à la Fédération mais nous n'avons jamais eu de réponse.

Pourquoi écrire dans le rapport d'activité qu'il y a eu une campagne de déstabilisation de la Fédération ? C'est notre droit d'avoir un avis et de l'exprimer.

Pour toutes ces raisons et pour la première fois, notre syndicat a voté contre le rapport d'activité. C'est une question d'orientation.

Nous ne pouvons pas terminer notre intervention sans parler de Josette.

Nous rappelons que notre camarade Josette a entièrement construit le secteur fédéral de l'aide à domicile avec beaucoup de pugnacité et de disponibilité en allant tenir des réunions dans les départements. Nous saluons sa mémoire et nous poursuivrons son combat. Nous adressons nos affectueuses et fraternelles pensées à Jean-Claude.

Chers camarades, pour terminer, nous avons envie de vous dire : ON EST LÀ, même si Macron ne veut pas, On est là.

Nous vous souhaitons un bon congrès.

**Colette LAPLANCHE
SDAS 91**



Camarades, je vous apporte le salut du nouveau SDAS de l'INDRE où s'il y a dans ce département des camarades syndiqués dans le cadre d'un syndicat d'entreprise depuis plusieurs années, ceux-ci n'ont pas aujourd'hui le droit de vote, c'est-à-dire le droit de s'exprimer sur le rapport d'activité, les camarades à élire au Conseil Fédéral.

Nous avons décidé de voter contre le rapport d'activité ! Y a-t-il là un lien de cause à effet ?

Si la question du mandat a été au centre de notre discussion, j'interviendrai à partir de discussions extrêmement importantes que nous avons eues au bureau de la SFR dont je fais partie.

Tout le monde, le sais à cause des douleurs, les personnes âgées sont très sensibles aux changements météorologiques et sans doute cela influe-t-il aussi sur l'appréciation des changements sociaux.

Un peu sourds certainement aussi, nous cherchons à bien entendre, contrairement à d'autres, qui en pleine santé ne veulent ni voir ni entendre.

Ainsi, réunis à Paris en bureau le 17 janvier nous avons fait un tour de table sur la situation, marquée depuis presque 2 mois par le mouvement venu d'en bas des « Gilets jaunes ».

Je cite :

- **Personnellement je reconnais dans ce mouvement les valeurs pour lesquelles je me suis syndiquée quand j'étais jeune.**
- **Je suis sur les ronds-points depuis plusieurs semaines, où sont les syndicats ?**
- **Le mouvement fait du bien les gens discutent, c'est une nouvelle façon d'agir, de défendre les valeurs de solidarités**
- **C'est l'expression d'une colère, le rejet de ceux qui gouvernent et ont gouverné depuis 30 ans**
- **Ce qui est mis en avant c'est la précarité avec une forte revendication de pouvoir d'achat**
- **C'est la lutte contre une société destructrice des droits, ils se méfient de toute récupération**
- **Dans tous les cas quoiqu'on en pense le mouvement syndical ne peut pas passer à côté**

Le mouvement syndical ne peut pas passer à côté ?

Et bien pourtant c'est ce qui a été et que Pascal confirme dans le rapport d'activité. Aussi, ne voyant rien venir, notre bureau suivant le 21 février décidait d'envoyer une motion à Pascal Corbex.

Je la lis :

« Réuni le 21 février 2019, le bureau de la SFR de l'Action Sociale a examiné la situation économique et sociale. Il a décidé de livrer au Bureau Fédéral la teneur de ses discussions.

Nous avons constaté que la politique de violence et de répression à l'initiative du gouvernement, contre les manifestations de « Gilets jaunes », ne cesse de s'amplifier. Chaque week-end amène son

lot de gardes à vue, d'interpellations et de blessés.

La révolte exprimée par les « Gilets jaunes » qui chaque samedi manifestent depuis 15 semaines les différentes mobilisations et manifestations organisées par les organisations syndicales n'ont pas permis à ce jour d'imposer au gouvernement un arrêt de sa politique. Bien qu'isolé le gouvernement poursuit impérieusement et avec dédain sa route et ses contre-réformes.

Pour notre part, pour débloquer la situation il est indispensable de se rassembler. La mobilisation commune « Gilets jaunes » et organisations syndicales s'impose. »

Et bien camarade, la réponse à cette motion est 6 mois après dans le rapport d'activité soumis à ce congrès, aucune réponse ce qui exprime la continuité d'un certain rond-rond syndical pour ne pas dire plus.

Certes, tirant un trait sur l'existence des « Gilets jaunes », Pascal rappelle que la FNAS a condamné la répression (encore heureux) qu'elle a condamnée la nouvelle loi anti-manifestation, l'utilisation d'armes telles que les LBD...

Mais voilà, quand des manifestants se font arracher un œil, d'autres une main, quand des milliers sont mis en garde à vue, suffit-il de condamner comme on le fait habituellement pour des faits beaucoup plus courants. On a dit on « condamne », signe que la Fédération est en ordre de marche, signe qu'elle est droite dans ses bottes, signe qu'elle ne pliera pas.

Eh bien non, camarades, je ne partage pas du tout ce point de vue et heureusement je ne suis pas seul, car nombre de syndicalistes, mais aussi d'instances syndicales, ont répondu positivement en se rapprochant des « Gilets jaunes », tout comme des « Gilets jaunes » se sont rapprochés des organisations syndicales.

Et quoi de plus normal quand la majorité des revendications est partagée et que la cible est la même !

Le mouvement des « Gilets jaunes » c'est le mouvement de la base qui en a assez de la politique assassine du gouvernement, et qui ne peut se satisfaire du manège des journées d'action, qui veut en finir avec la situation imposée par les serviteurs du capital.

Alors, le rapport d'activité est dans ce contexte à l'opposé de ce mouvement, du mouvement du personnel des urgences, des pompiers, des cheminots des étudiants. D'un côté la révolte de l'autre la routine.

Camarades, il faut rompre avec la routine. Nous devons être du côté de la révolte, nous devons être avec la base, pour l'aider, pour faire valoir toute notre expérience dans l'élaboration des revendications. Ne pas le faire c'est, qu'on le veuille ou non, apporter une aide au gouvernement, pour la mise en place de ses contre-réformes. Pour le 5 décembre, comme de nombreuses instances syndicales l'ont déjà faite, comme l'assemblée des assemblées des « Gilets jaunes » de Montpellier l'a fait, il faut tout de suite, maintenant, appeler à décider de la reconduction de la grève, pour obtenir satisfaction.

Renversons le cours des choses, partons de la base, soyons un point d'appui pour aider le mouvement qui se dessine et se prépare, soyons avec la base dans la grève pour faire avancer nos revendications, faire reculer le gouvernement.

Christian BONNET
SDAS 36



Bonjour à tous les syndicats départementaux présents ou excusés.

Nous tenons avant tout à remercier le SDAS 59 de nous recevoir pour ce Congrès,

ainsi que la FNAS et plus particulièrement, Odile, Corinne, Éric, Jacques pour leur disponibilité et accueil.

En tant que secrétaire du SDAS 45, je respecterai le mandat pour lequel j'ai été désigné. Nous avons dû apporter quelques modifications de dernière minute à l'allocution élaborée en Conseil Syndical. Après aval des adhérents le composant, la voici.

Le SDAS 45 s'est rouvert en août 2017 suite au rassemblement de salariés élus d'une association dans laquelle le climat social était compliqué (fermeture d'établissements...). Il est donc très jeune, la grande majorité des adhérents découvre le syndicalisme et Force Ouvrière, sa liberté et son indépendance... Nous avons fixé des priorités d'actions dans notre développement comme, l'accompagnement des jeunes élus dans l'accomplissement de leurs missions et leurs formations, répondre, dans la mesure du possible, aux invitations des PAP pour rappeler que FO existe dans le Loiret. À cet effet, l'UD 45, la FNAS et l'Inter-SDAS nous ont été d'un grand soutien.

Ce préambule pour expliciter que notre allocution pourrait paraître moins engagée !

Sur ce, le SDAS était composé de 11 personnes en 2017. Nous comptons aujourd'hui 31 adhérents. Malgré un contexte hostile concernant le syndicalisme et son exercice, notre syndicat augmente en effectif en construisant des fondations indispensables pour sa pérennité.

Les adhérents sont issus de différents champs d'intervention sociale et médico-sociale, dans le milieu associatif : la protection de l'enfance, l'aide à domicile, l'accompagnement à domicile, le handicap chez l'enfant et l'adulte et prévention. La politique d'austérité gouvernementale poursuit sa route et impacte tant les droits conventionnels que les pratiques professionnelles.

Les adhérents du SDAS Loiret constatent au sein de leur activité salariée une

dégradation des conditions de travail telles que :

- **Non remplacement** du personnel absent ou remplacement par des personnes non qualifiées en travail temporaire,
- **Augmentation** des tâches qui incombent à chacun donc non-respect des fiches de poste,
- **Glissement** des fonctions, à tous les niveaux,
- **Mise en exergerue** des compétences du personnel sans valorisation financière,
- **Fermetures** de MECS, ouverture de dispositifs de placement à domicile,
- **Transformation** des établissements et services en plateformes d'inclusion scolaire et sociale,
- **Absorption/fusion** des associations pour réduire les coûts et les interlocuteurs

Tout ceci génère un épuisement physique et psychique de l'ensemble des salariés, cadres et non-cadres.

L'impact sur la qualité de la prise en charge des personnes dépendantes physiquement et socialement est direct, visible et amène à de la maltraitance institutionnelle. Nous constatons une inquiétude grandissante de tous quant à l'avenir de nos professions et le devenir de certains services, établissements, structures et associations.

Le SDAS45 s'associe aux syndicats CGT, CFDT, SUD pour un appel à la grève et manifestation le 28 novembre afin de dénoncer le non-respect et la non-protection de l'enfance dans le département du Loiret. Cette journée s'annonce comme le début d'actions de dénonciation des dégradations des conditions de travail dans les secteurs, social, médico-social, santé et éducation pour les professionnels agissant tant auprès des enfants qu'auprès de l'ensemble des personnes dépendantes.

Ces actions ne sont pas isolées en France. Il est temps que les professionnels du social de FRANCE s'unissent pour faire entendre leur voix, leurs demandes et leur souffrance. Il est, donc, important que les mouvements se déroulent dans chaque

département, devant chaque CD et ARS car la parole de la Province est aussi importante que celle de la capitale.

Merci de votre attention.

Franck KERBEL
SDAS 45



Camarades ,

Nous traversons historiquement une période difficile et peut-être la plus difficile de toute notre histoire. Celle qui remet en question tous nos acquis sociaux par ce gouvernement de Macron et sa team.

Sa mission est claire, nous mettre à son régime sans précédent, celui d'un salarié moyen à un salarié pauvre, d'un salarié pauvre à un misérable, d'un retraité à un nuisible, d'un futur diplômé à un larbin, d'un patron votre salut et de notre Sécurité Sociale un conte pour enfants où l'on racontera que fut une époque nous pouvions nous soigner dignement. Bref ! ... L'histoire où nous avons un droit. Celui d'exister. Mais maintenant ? Car du côté du patronat et comme le dit le rapport d'activité de notre Secrétaire Général, cette année est la plus importante période de bénéfice des plus grandes puissances mondiales en 10 ans.

Je me souviens, lors du congrès à La Pommeraye, expliquer à un camarade que Macron étant à la présidence, ce serait l'enfer qui s'ouvrirait sous nos pieds.

Il n'a pas chaumé le bougre. En moins de 2 ans et demi, il a bouleversé tous nos acquis sociaux jusqu'à nos fondations et ce pour quoi nos camarades se sont battus pour les obtenir.

Dans ma boîte, l'association Aurore, je me sentais fier d'aider les gens dans

l'accompagnement à la réinsertion sociale. C'est aujourd'hui fièrement que la direction me dit que les objectifs ont changé et que nous menons une politique d'entreprise, que le CPOM nous contraint à une rentabilité et non une qualité d'accompagnement. Par dégoût de cette politique, beaucoup de mes collègues sont partis cherchant une rupture conventionnelle ou par usure se mettant en arrêt et pour les plus résistants ? Si ce n'est pas le burnout c'est désespérément qu'ils attendent le recrutement d'intérimaires à l'arrache de personnel non qualifié, incompétent dans notre mission pour accompagner des personnes en fin de vie, en rupture de soin, isolées ou en souffrance sociale.

Mais il n'y a pas eu que cela. Face à la situation de crise et au CSE mis en place dans nos associations détruisant nos droits syndicaux, des Collègues se sont mobilisés pour devenir des camarades, défendant les mêmes valeurs, celle de la charte d'Amiens. « libre et indépendant ». Afin de pouvoir accompagner le public dans toute la dignité qui lui est due.

Dans notre SDAS, nous avons effectué plusieurs journées nationales afin de créer un cahier revendicatif et de nous soutenir face à la pression hiérarchique en optant pour une action commune afin d'agrandir notre section, car nous nous sommes impliqués dans les adhésions. Et c'est ainsi que nous sommes passés de 10 à 20 d'adhérents.

En tant que membre du bureau, je tenais à remercier Odile pour toute la coordination et la logistique, à Jacqueline qui nous a proposé des formations pour nous préparer au CSE là où d'autres syndicats nous criaient à l'aide, à Pascal pour sa disponibilité, son écoute et son soutien tout au long de son mandat. Je remercie Stéphane et Corinne qui se sont investis sans relâche dans le combat pour la CCN66 que Nexem cherche tant à détruire.

Pour le secteur, je remercie Arnaud qui est intervenu au titre du service juridique soutenu par Jacqueline, défendant l'impossible comme contre le département

et donna la possibilité de sauver 60 salariés qui auraient été contraints d'une rupture conventionnelle forcée ou d'une mobilité forcée ou bien même d'un licenciement. Merci à Alain qui est intervenu dans plus d'une dizaine d'associations pour négocier des PAP où la direction s'appuyait sur lui comme référence, car n'y connaissant rien. Je remercie également Stéphane qui s'est opposé à la direction de l'ASAD qui faisait à plusieurs salariés des entretiens préalables à sanction. Je soutiens particulièrement nos camarades de l'aide à domicile qui vivent des moments difficiles dans l'exercice de leur métier et de manière indécente.

Je remercie Anne-Sophie, une camarade et collègue qui a mis énormément d'énergie à unir et faire grandir ma section et sans qui cela n'aurait pas pu être possible.

Alors que devons-nous faire ?

Camarade la solution est parmi nous, c'est l'union.

Car vous connaissez le dicton « l'union fait la force » et quand je parle d'union, c'est tout corps de métiers, tout camarade, tout salarié, mais aussi tout syndicat.

Je sais que ce discours vous étonnera, mais ne nous mentons pas ! Nous sommes en crise et un danger imminent est en approche. Si nous ne faisons pas preuve d'union, c'est tous nos acquis sociaux qui disparaîtront avec. Nous avons manifesté de manière différée et regardez ou cela nous a menés ? À aujourd'hui ! Avec une politique bulldozers de notre gouvernement, et ce, sans appel.

La SNCF est en grève à partir du 5 décembre, soutenons-les en multipliant nos forces dans leur manifestation et défendons une cause commune, celle de conserver nos droits que nos pairs se sont durement acharnés à obtenir. Mettons toute notre énergie à construire ensemble contre l'austérité de ce gouvernement qui prend plaisir à nous voir nous diviser. Unissons nos forces pour faire qu'une seule voix portera tellement haut que Macron ne pourra pas rester inerte.

Car remettons les choses dans leurs contextes. Ce n'est pas le gouvernement qui fait notre pays, mais son peuple et son peuple, c'est nous !

Et si certains doutent de ce que je peux

dire, alors dites-moi, où sont passées nos cotisations sociales déduites de nos salaires brut ? À qui en profite ? Quand avez-vous eu une réelle augmentation de salaire ? Qui peut me dire qu'il ne compte pas ses sous en fin de mois ?

Alors camarades, je terminerai en vous disant qu'il faut nous unir et le rester face à ce gouvernement qui ce rit de nous, en nous faisant une seule promesse, celle de détruire tout ce que nous possédions. Restons unis face à l'adversité des lois imposées par ce gouvernement qui nous réduit à être encore plus pauvres que nous le sommes déjà. Battons-nous pour récupérer nos acquis sociaux et être à nouveau fiers de nous lever chaque matin pour aller bosser. Et quoi qu'il advienne, restons unis et ne lâchons rien, mais ensemble !

Le SDAS 75 vote « Pour » à la majorité le rapport moral et pour le rapport de trésorerie.

Merci !

Tony PORINO
SDAS 75



Bonjour camarades,

Au nom du SDAS FO 82, nous voterons POUR le rapport moral et le rapport de trésorerie.

Au dernier congrès de La Pommeraye, je me présentais devant vous en tant que secrétaire départemental du SDAS FO 82, mais aussi en tant que délégué syndical de l'ADAPEI 12-82. Aujourd'hui je suis toujours secrétaire départemental du SDAS FO, mais je suis maintenant délégué syndical de la fondation OPTEO. En effet depuis juin 2019, c'est officiel, nous appartenons à la

fondation OPTEO. Et pour fêter cela, était prévue une grand-messe, à laquelle nous pouvions participer de façon volontaire et joyeuse. Au lieu de cela, les 3 syndicats présents à la fondation ont fait circuler la pétition générale pour dénoncer la dégradation des conditions de travail, et lancer le préavis de grève sur les temps de fêtes qui devaient s'étaler sur une semaine. Résultat, alors que depuis 2013, nous n'avons rien obtenu lors des NAO, nous avons été reçus en réunion syndicale pour entrer en négociation sur différents points, tels que la prime Macron, et d'autres comme les jours pour enfants malades, la retraite progressive, la mise en place d'une prime différentielle lors du passage de l'internat à l'externat, etc., etc..

Bref comme vous pouvez le constater, nous pouvons obtenir des avancées quand le contre-pouvoir est bien en place. Donc pas de manif, pas de grève durant la semaine, mais le préavis court toujours, en attendant une position concrète sur les négociations à venir. Mais si au niveau de la fondation cela semble prendre le tournure constructive, il n'en est pas de même dans les établissements. Pour preuve, deux mises à pied viennent d'être prononcées contre des salariées de deux établissements de la fondation.

La première concerne une salariée qui s'est vue dans l'obligation de ne plus se présenter à son travail pendant 15 jours, suite à un cumul de motifs qui semblaient découler d'une maltraitance. Sur les 5 motifs, j'en aborderais le seul, celui d'avoir oublié de distribuer un médicament. Après vérification de la salariée, celle-ci n'était pas au travail ce jour-là. Donc, la direction se permet de sanctionner sans faire la moindre vérification, elle, de ce qui lui est apporté. Bien sûr tous les motifs reprochés ont été retoqués, mais la salariée s'est effondrée et a été mise en inaptitude temporaire, puis en inaptitude définitive, car dans l'impossibilité de revenir travailler dans cet établissement.

La 2^{ème} concerne une salariée qui travaille dans une MAS, et qui s'est vue infliger une mise à pied de 17 jours, sur délation d'un petit clan qui sévit dans cet établissement,

et que la direction est dans l'incapacité de dissoudre par manque de compétence et d'autorité. Car bien sûr quand on en arrive à des situations de copinage, la personne qui refuse de rentrer dans le système se voit exclue, voire dénoncée, ou même harcelée.

On peut surtout se poser la question de savoir comment une salariée qui apporte toute satisfaction depuis 3 ans, peut devenir, comme ça, un mauvais élément qui prônerait la maltraitance dans ces méthodes de travail. À moins que ce soit le fait qu'elle soit devenue syndiquée FO, en avril dernier, qui aurait pu déclencher, une mise à l'écart (discrimination tu n'es pas loin). Là encore, tous les motifs ont été retoqués, mais la salariée concernée, est actuellement en arrêt maladie, et éprouve des difficultés pour reprendre son travail.

Ces deux situations sont révélatrices de ce que nos dirigeants sont capables d'infliger aux personnes qui travaillent dans leurs équipes. Mais ce qui nous interroge le plus dans leurs méthodes (en dehors qu'elles ne respectent ni les règlements, ni les personnes, qu'elles sont hors délai, et inadaptées), c'est qu'à aucun moment ils ne se posent la question de l'organisation du travail et de l'obligation de résultat dont ils sont responsables.

Dans ce cadre-là, la section syndicale FO de la fondation a demandé et a été reçue en audience syndicale, pour faire cesser ce jeu de quilles qui consiste à casser du salarié. Nous restons attentifs et vigilants, et attendons maintenant le retour des interventions que la direction générale s'est engagée à prendre autour de ces deux problématiques.

Comme vous le savez, les employeurs multiplient les manœuvres de déstabilisations, durcissent le dialogue et les relations humaines. Ajoutons à cela l'embauche de nouveaux salariés, dont la fibre professionnelle laisse parfois à désirer, formatés à accepter ce que nous tentons de combattre quotidiennement, et qui semblent nous percevoir comme le dernier rempart d'un changement qui va en laisser un paquet sur le carreau. Alors, il est bien vrai que le développement qui

nous tient tant à cœur, nécessaire à la construction d'un contre-pouvoir, semble bien mal en point.

C'est au jour le jour et sur le terrain que nous sommes visibles et attendus. Si nous perdons ce combat-là, si nous perdons notre crédibilité de défenseur des droits des salariés, nous resterons en rade, sur le quai, sur la voie de garage... on ne parlera plus de développement... alors...

À l'heure où tout appelle à la solidarité et à une union franche, ne jouons pas la division... arrêtons cette petite guéguerre de bas étage. Retrouvons nos valeurs, respectons les personnes et les fonctions. Car le développement vu comme ça risque de laisser des traces négatives auprès du public que nous essayons de faire rentrer dans nos rangs.

Une chose est sûre, dans tout ce paysage professionnel, syndical et sociétal, nous sommes devenus du consommable. Les gens nous consomment comme ils consomment du McDo, du portable, du Snapchat. On nous consomme à l'occasion et au besoin. Pas de carte de fidélisation, pas de pérennité dans le temps. Nous sommes devenus des prestataires de service. La religion s'est fait engloutir, la politique s'est fait dépasser. Si nous ne voulons pas monter dans ce train de perdants, de ringardisation, il va falloir réagir vite, très vite, et penser le développement de façon adaptée pour rester efficace, visible et représentatif.

Pour en finir avec le développement, je souhaite à tous un développement personnel harmonieux, constructif. Prenez soins de vous, de votre famille, de vos proches.

Daniel EYMARD
SDAS 82



Les Syndiqués cgt-Force Ouvrière de l'Action Sociale de Savoie vous adresse le Bonjour Montagnard !

Il est 23 h 45..., je suis invité à exprimer la dernière déclaration... aussi au regard de l'heure tardive je suis Nounours avec le marchand de sable qui vous dit avant de vous glisser dans votre lit « *Bonne nuit les Petits ! Faites de beaux rêves* » ! (années 1962 et 1994)

Bref sera ce propos :

En préambule, merci de bien vouloir excuser Sylvie Morel Secrétaire générale du SDAS 73 fantôme !

La Savoie est un grand territoire avec seulement 420 000 habitants et 80 cartes FO ! Nous souhaitons porter à la connaissance des congressistes ce qui nous a très fortement mobilisés et préoccupés tout au long de nos réunions statutaires, mensuelles à savoir :

Dans un contexte sociétal où la violence dans les rapports humains devient quotidienne et la norme, la destruction systématique des cadres réglementaires, du droit du travail, des droits collectifs met aujourd'hui plus que jamais le salarié en grand danger !

En effet, je veux témoigner ici du calvaire qu'ont subi et subissent toujours deux cadres de l'action sociale et membres du bureau du SDAS 73 dont la SG citée ci-dessus :

Pressions, menaces, faux témoignages de collègues au le pénal, Harcèlement syndical et discriminations syndicales reconnues en appel... les conduisent à la mise à pied, à leur licenciement puis ré-intégration pour l'une et chômage pour le second...

Il ne fait pas bon être délégué syndical cgt-FO à l'IME de Chambéry ! Ni chef de service au CHRS La Sasson de Savoie porteur du mandat DS !

Comment faire face à ces employeurs qui font feu de tout bois ?! : **plaintes pour vol de cahier de liaison par exemple, organisateur de pétition signée par ses propres collègues qui sont terrorisés par les agissements du directeur de l'IME ?**

Le coût exorbitant professionnellement et psychiquement de ses conflits est **le résultat d'une politique d'état répressive et criminalisante**, où les employeurs s'engouffrent.

Dans la toute-puissance, ils ne respectent plus les règles de droit individuel et collectif (ce qu'il en reste). Ils n'hésitent plus à utiliser tous les leviers pour discréditer, sanctionner puis virer les camarades syndiqués combattifs, car les patrons sont **confortés par les désaveux systématiques des parquets** des avis de l'inspection du travail favorables aux salariés.

Nous témoignons là que les moyens et les compétences juridiques de la Confédération, de la Fédération et de l'Union Départementale 73 ont fortement contribué à maintenir la tête de nos 2 Délégués Syndicaux hors de l'eau !

Ainsi **pour RÉSISTER**, il faut être **fort, organisé, formé, solidaire** :

il est indispensable que l'union de toutes les forces, de diverses compétences nécessaires, utiles, soit **une réalité** dans toutes nos instances :

- Au sein du Conseil Fédéral de l'action sociale
- Comme au sein de l'UD 73 avec un SDAS légitimé, ses syndicats, des isolés intégrés (25 % !)

Est-ce un vœu pieux ?

Non !

L'intelligence collective permet d'agir dans l'intérêt global des salariés FO !

C'est ainsi que tout au long de la mandature de nos fédéraux (malgré des opinions diverses), nous avons bénéficié des avis, conseils, formations et participations des membres du Conseil Fédéral :

Nous remercions particulièrement, et en premier lieu, Josette qui a vécu notre 1^{ère} réunion de relance du SDAS 73, de Pascal, Eric, Jacqueline, Corinne, Sylvie, Jacques et nos deux Isa... ; une pensée particulière pour Odile qui est attentive à faire suivre nos messages et répondre à

nos questions administratives ou organisationnelles ; merci pour cette efficience !

Ainsi, il va de soi que nous approuvons le rapport d'activité de cette mandature !

D'autre part, nous sommes satisfaits qu'enfin le Conseil Fédéral contribue à la création de l'inter-SDAS AURA (Rhône-Alpes Auvergne). Cela permettra de porter les orientations stratégiques de ce congrès et les revendications des salariés au plus près des acteurs du territoire.

Un de nos souhaits :

• Que la raison collective au sein du prochain CF ramène plus de sérénité pour une action syndicale offensive !

Notre opinion :

• La politique au sein de notre organisation est néfaste à l'action syndicale et n'a pas sa place à la cgt-FO !

**Christian MOUNIER
Aline RAICHON
SDAS 73**

”

“ RÉPONSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Je reviendrais tout d'abord sur le fait que Jean-Claude Vanier soit avec nous.

On en a discuté ensemble avant le congrès. C'est pour nous un honneur, qu'il ait accepté d'être présent, et de présider, une partie de nos travaux. Voilà, je voulais juste le remercier d'avoir accepté parce que je sais que ce n'est pas facile pour lui. La

seule chose dont on l'a exonéré pendant la

semaine, c'est tout ce qu'il faisait avant et ce qu'il avait fait à Angers si vous vous rappelez, toute la gestion de l'informatique. On a considéré qu'il était là et qu'il pouvait mener sa vie et faire ce qu'il avait à faire avec nous, simplement. En tout cas, il sait qu'il peut compter sur la Fédération et que nous, on compte sur lui.

TOUT D'ABORD QUELQUES RÉPONSES INDIVIDUELLES

Catherine (SDAS 29) je commence par toi. Tu as souhaité que nous portions un mandat pour demander l'expertise des comptes confédéraux. Nous en avons déjà parlé. Nous avons dans la Fédération et la Confédération, des structures qui sont là pour faire le travail de contrôle des comptes. Les commissions de contrôle respectives sont le lieu où les camarades sont élus et sont là pour faire ce travail, aussi bien au niveau de la Confédération que de la Fédération. Les comptes sont par ailleurs contrôlés par le commissaire aux comptes et l'expert-comptable. Donc je ne suis pas favorable à ta demande. On a nos instances et des camarades ont suffisamment rappelé l'importance des instances et du mandat qui leur est confié pour considérer qu'il

n'y a pas de raison pour qu'on ait un mandat et qu'on demande à la Confédération de lancer une expertise des comptes à son niveau.

À Patrice (SDAS 63) sur l'OVE, ça rejoindra d'autres questions qui viendront après. On ne peut pas présenter de candidats là où les camarades ne souhaitent pas se présenter. Comme dans toutes entreprises régionales ou nationales, on a à l'OVE tenté de donner les moyens et en tout cas d'apporter notre aide. Je suis même descendu avec un camarade de l'OVE, Thierry MURAT, négocier une fois le PAP de façon à essayer de créer les conditions pour qu'on puisse présenter des listes. À un moment donné, on n'est pas comptable que les camarades prennent des décisions qui font qu'on ne puisse pas présenter de listes. Et c'est ce qui s'est passé à l'OVE.

Par contre, je le retiens, et tu l'as indiqué, l'importance de créer une base de données nationale. On a commencé à créer depuis l'an dernier sur l'ensemble des entreprises nationales et régionales un document qui est suivi par Odile et Jacqueline. Nous essayons de reconstituer, restructurer tous les éléments d'information, les camarades que l'on a comme délégués syndicaux et les équipes existantes de façon à améliorer cette question. Nous sommes bien d'accord, la liaison entre les camarades peut permettre qu'on ne se retrouve pas dans des situations telles que tu l'as décrite. Mais je dirais des fois on réussit, des fois on n'y arrive pas.

À Xavier (SDAS 35), je voudrais dire que la réussite du 5 va dépendre de notre capacité à réunir les assemblées générales, réunir les salariés, ce que les camarades ont commencé à faire comme ils l'ont indiqué dans leurs interventions. Vous avez l'appel du CCN, l'appel de la Fédération. C'est notre capacité à réunir et mobiliser les salariés, avec les explications qu'on peut leur indiquer ou qu'ils ont en tête, qu'on réussira le 5 et après le 5. Je constate que des camarades l'ont fait. Ils ont commencé à 17 jours du 5 décembre, à permettre aux salariés de se regrouper. Dans mon association, on a une assemblée générale le 3 qu'on a lancé. On invite les salariés

à venir avec nous préparer et discuter les conditions de ce qu'on fait à partir du 5. On verra. Au final, je crois qu'il est important de se dire que pour réussir la grève, il ne suffit pas de la déclarer, il faut la préparer.

APRÈS CAMARADES, DE FAÇON PLUS GÉNÉRALE

Nous avons réuni nos instances quand il le fallait, quand nous l'avons décidé et si besoin. Nous y sommes attachés. Cet attachement fait qu'à un moment donné on les réunit parce qu'on considère que c'est le lieu où les choses se décident. Par exemple, le Bureau se réunit et il y a débat. Il prend des décisions et c'est vrai quand il ne prend pas une décision qui convient à tous, ça peut déplacer le débat ailleurs. C'est forcément un peu plus compliqué. Mais c'est finalement dans notre capacité à respecter, à faire respecter les instances et à permettre qu'elles soient le lieu où les débats ont lieu qui est important. Et ils ont lieu camarades, à chaque fois que nécessaire. On rend compte ensuite au moment du congrès. On en rend compte d'ailleurs d'une certaine façon au moment du Comité Fédéral National ou dans vos AG. Par ailleurs, nous publions tout, toutes nos déclarations, nos motions, les soutiens que nous apportons et toutes mes interventions aux CCN au nom de la Fédération.

On a réuni nos instances, camarades, et les instances ont pris des décisions. Elles conviennent ou pas à des camarades, mais d'une certaine façon, personne ne peut mettre à défaut ce qui s'est passé. Je rappellerais aux camarades que si je suis là aujourd'hui, comme Secrétaire Général, sortant, c'est bien parce que nous avons réuni nos instances et que des décisions ont été prises. Le 10 janvier 2019, nous nous sommes réunis et nous avons pris des décisions suite à mon vote au Comité Confédéral National, voilà. Le ressassement n'est pas bien utile. Vous avez élu des instances qui ont pris des décisions. Et ça, c'est un fait. Comme c'est un fait que les camarades ont décidé que j'ai un mandat ouvert au CCN. Et j'ai pris ma décision au regard des débats et des discussions individuelles ou collectives que nous avons eues. Et j'en ai rendu compte camarades. La déclaration du Conseil Fédéral du 10 janvier, votée à l'unanimité disait bien, préparons le congrès, préparons les combats à venir, la situation est suffisamment grave aujourd'hui pour aller dans cette direction et passer à autre chose. Si certains ne le veulent pas, c'est leur problème.

Nous soutenons sans exception tous les camarades qui le demandent. Et les camarades ont rappelé qu'à leur demande nous avons fait des déclarations de soutien dans des moments de grève, dans des moments de pression. Donc, je dirais c'est dans nos habitudes, dans nos fonctionnements et c'est essentiel. Nous avons une attention, et j'y tiens personnellement, bien évidemment à faire que le lien soit continu entre les syndicats et la Fédération. Si vous avez besoin de nous, et vous l'avez rappelé, on vient, on se déplace. On n'est pas dans nos bureaux. Moi je dois passer moins de temps dans mon bureau qu'à l'extérieur, mais c'est comme ça, ce sont des choix importants. L'ensemble des camarades élus fait attention à cela. Ce lien est important, il

permet que nos négociateurs ne se sentent jamais seuls et ne le soient jamais parce que c'est aussi leur force de savoir qu'ils portent un mandat collectif et d'où ils le tiennent.

Les camarades ont rappelé qu'il était important de mobiliser, de préparer les salariés, en expliquant ce qui se passe, ce que nous faisons, et puis à un moment donné dans la rencontre avec les salariés de tenter de les gagner au syndicat. Nous vous donnons les moyens à votre demande. Si vous avez besoin de nous, on vient pour vous aider à renforcer la mobilisation. Si nécessaire et si vous le souhaitez nous lancerons des initiatives nationales.

Je rappelle pour ne pas revenir trop loin dans le passé, mais que si la convention 66 continue d'exister c'est bien parce que nous avons pris des initiatives à l'époque dans des conditions différentes bien entendu, mais nous l'avons fait. Nous avons mis sur la table le projet employeur. Nous avons mobilisé largement au-delà de la Fédération. Nous avons construit l'unité avec les autres organisations et nous avons préparé les conditions pour que les salariés partout considèrent que la convention collective et ce qu'elle contenait, il fallait la défendre jusqu'au bout, et c'est bien ça qui a fait plier NEXEM.

On est aujourd'hui dans des conditions différentes camarades. Pas seulement dans cette volonté de mobilisations des salariés de notre pays, de notre secteur, les camarades l'ont rappelé, mais ce qui se passe dans le monde a son importance bien évidemment et nous donne des indications de cette résistance à l'échelle mondiale. L'ensemble des éléments et je les ai rappelé dans mon rapport au congrès.

Ayons toujours en tête que les salariés, si on les organise, si on va vers eux dans le cadre de leur mobilisation eh bien de par ce que nous sommes comme organisation libre et indépendante, nous les syndiquons. Je vais revenir sur des éléments concrets camarades. Dans mon association, notre délégué syndical, Arnaud est présent, au congrès et bien par son travail des camarades viennent pour la première fois à notre congrès, et pourtant ils ont adhéré pour l'un d'entre eux en tout cas il y a à peine 2 mois. Cela s'est fait naturellement. Les combats qu'on a menés au sein de mon association n'y sont pas pour rien. Cela nous a permis de gagner de nouveaux camarades, de construire des listes syndicales sur les 2 collèges et d'être première organisation. Le terrain fait partie des choses essentielles auquel je suis attaché, mais je pense, auquel vous êtes tous attachés, c'est bien là qu'on construit notre développement et notre représentativité.

Sinon pour revenir sur plusieurs interventions, je ne comprends pas bien ce qui nous est reproché. Quand on ne fait pas de déclaration ou motion, on nous explique qu'on devrait le faire et quand on en fait on nous explique que ce n'est pas utile parce qu'en fait on répète des positions et que ça ne sert pas sur le terrain. Écoutez camarades, on discute en Bureau de ce qu'on fait et des motions ou des déclarations qu'on fait. On discute en Conseil Fédéral des motions ou des déclarations qu'on fait et on prend nos décisions. J'ai vraiment du mal à comprendre ce qu'on

nous reproche, et puis nous ne sommes pas parfaits. Que l'on nous dise vraiment sur quoi nous n'avons pas fait de déclaration, mes camarades, vous ne nous empêcherez pas d'en faire. Vous avez ensuite le droit de les utiliser ou pas vous avez reçu d'ailleurs un Bulletin Fédéral, qui sur les trois dernières années, reprend l'ensemble des déclarations et des motions que nous avons fait et je pense que sur l'ensemble des sujets, en tout cas, vous avez des positions et des revendications. Elles existent pour vous aider, pour soutenir et pour vous indiquer le sens de ce que nous défendons et comment nous portons le mandat. Je voulais juste rappeler cela et comme je l'ai dit avant, nous sommes loin d'être des bureaucrates. Notre présence sur le terrain l'atteste.

Par ailleurs et même si c'est un peu dans le désordre, si les camarades pensent comme l'a dit **Gauthier (SDAS 37)** en particulier, qu'il faut lancer un mouvement national sur la protection de l'enfance, je leur dirais que tout d'abord, ils ont une élue au Conseil Fédéral et au Bureau. Elle peut, et sait me sembler-il porter les questions qui lui semblent utiles et indispensables si nécessaire, et sans attendre. La difficulté du moment pour enclencher un mouvement national sur notre secteur c'est que nous sommes pris dans la préparation du 5 décembre sur les retraites. Mais rien n'empêche dans les AG qui le préparent de poser des revendications spécifiques à notre secteur. Prenons les initiatives, il n'y a aucun problème camarades. C'est des décisions à prendre, des choses à décider et comment dire, tous les camarades dans les instances et dans le bureau, peuvent tout à fait porter des initiatives et dire il y a cette urgence-là.. Voilà, si j'ai bien compris en tout cas le sujet.

Autre point sur lequel je voudrais revenir camarades, point plus polémique qui concerne l'intervention de notre camarade **Christian BONNET (SDAS 36)**

Tu nous fais un procès d'intention. Comment peux-tu nous accuser de ne pas avoir validé ton SDAS, conformément aux statuts parce que nous aurions eu connaissance comme Fédération du choix du vote des instances du syndicat contre le rapport d'activité ? C'est un procès d'intention. Ton SDAS n'en est pas encore vraiment un, car il ne commande pas son matériel. Ce sont des isolés, ton UD ne peut pas le nier et toi non plus. e-FO le confirme.

Cela me donne l'occasion de revenir sur nos statuts et la question posée hier par **Denis (SDAS 33)**. Vous savez, la construction de nos syndicats, elle est multiple et variée. Il y a des endroits où il est facile de constituer des syndicats départementaux et d'ailleurs c'est l'objectif de la Fédération. Notre objectif, camarades, ça reste bien d'unir et de fédérer les salariés du médico-social et du social, quels que soient les champs conventionnels.

C'est notre propre histoire qui nous amène à défendre ce principe construire des syndicats où tout le monde se retrouve. Je le rappelle souvent en AG, renforcer des syndicats qui permettent que d'une certaine façon, le lien se fasse dans les différents champs conventionnels et qu'on s'aide les uns les autres à la fois sur le terrain particulier dans les établissements, mais aussi dans la compréhension d'une situation qui bien évidemment frappe et les camarades l'ont rappeler, l'ensemble des champs

conventionnels, les droits des salariés, à la fois au niveau des branches, mais à d'autres niveaux, de la Sécurité Sociale, des moyens financiers, etc. Donc notre volonté est celle-là.

Et puis, comme l'a rappelé Jacques, il y a des camarades qui passent par des étapes différentes qui se structurent en syndicats d'entreprise, c'est comme ça, c'est leur choix. Je vais donner plusieurs exemples, camarades. Nous n'aurions pas aujourd'hui un syndicat départemental constitué dans **le Doubs (25)**, si on n'avait pas pris le temps avec les camarades, qui étaient structurés en syndicat d'entreprise, tout en constituant le syndicat départemental, de prendre le temps de nous rejoindre et de renforcer le SDAS. Ça a pris 4 ans, camarades. **Lionel (SDAS 25)** pourrait vous en parler. On s'est réuni, je suis allé les voir, on les a tous réunis en AG, à plusieurs reprises. On a essayé de les faire rentrer au bureau, tout en maintenant les deux structures et puis, je dirais que la confiance aidant, 4 ans après, les camarades sont maintenant dans un syndicat départemental constitué.

Autre exemple, il y a 1 mois, on était avec Jacqueline dans le syndicat du 89 qu'on essaie de renforcer. On a réuni les camarades, on a constitué un bureau départemental, et puis, c'est la vie, on n'est pas toujours d'accord, des camarades ont choisi de rester constitué pour l'instant en syndicat d'entreprise avec à côté le syndicat départemental. On va essayer d'avancer avec eux pour régler ces questions. On verra bien le temps que cela prendra. Nos statuts le permettent, camarades, et tant mieux. L'article 1 des statuts rappelle que c'est « Les syndicats de l'action sociale » sans préciser départementaux ou pas, qui nous permet d'avoir des formes multiples et variées pour, je dirais, rendre possible aux salariés, quel que soit le choix qu'ils font, de s'organiser avec nous et de nous renforcer.

Et puis camarades, **Denis (SDAS 33)** est membre d'instances de son UD, il sait très bien qu'il y a des choix des fois qui ne dépendent pas de nous, Fédération, mais des UD, de l'interprofessionnel. Ne nous racontons pas trop d'histoire entre nous. Il y a des UD qui décident de construire des syndicats d'entreprise pour avoir des points d'appui et des voix, pour leur propre congrès, camarades. Je le redis, dès lors, ne nous racontons pas d'histoire. Et ne jouons pas entre nous aux innocents, à l'oisillon qui tombe de son nid et qui découvrirait le monde !

Tout le travail qu'on fait en direction des UD c'est bien ! Là où ce n'est pas le cas, il nous faut préparer les conditions pour fédérer nos syndicats ou nos sections, pour des tas de bonnes raisons. La principale, c'est qu'à un moment donné, il vous faut des moyens financiers pour votre propre indépendance. Un syndicat d'entreprise tout seul ou dans son coin ne permet pas de régler cette question. Les moyens du syndicat pour vivre, pour fonctionner, pour avoir son indépendance financière pour lui permettre de décider librement de ce qu'il a à faire, doivent regrouper tout le monde, même les camarades isolés. Cela aide à construire l'indépendance financière de la Fédération, ça aide aussi les syndicats structurés et organisés à avoir les moyens de leurs actions. Je le dis d'autant plus, camarades, que vous savez qu'aujourd'hui, quasiment tous les recours juridiques

seront payants. Il faudra avoir des avocats. On passe dans un autre monde.

Personne ne peut penser que nous souhaitons et portions autre chose. Je suis content que le camarade du 45 se soit (re)constitué en syndicat. Je suis allé y a quelques années avec l'UD clôturé les comptes du syndicat pour laisser le temps nécessaire pour qu'il puisse se reconstituer. Donc, je dirais, ces liens-là, ces formes-là, cette souplesse-là, notre capacité à ne pas faire que la réponse soit telle que nous ne permettons pas aux salariés de s'organiser, sont essentiels.

Je pourrais prendre d'autres exemples, camarades, qui tournent autour de ces questions. À Lyon, on a essayé de structurer dans le syndicat départemental constitué, des camarades qui sont issus d'une association qui s'appelle l'AMAPA qui dépend de la Fédération. On a réuni les camarades, j'y suis allé 3 fois. Les camarades ont intégré le Bureau et puis après, elles ont pris la décision, puisqu'elles étaient syndiquées à la Santé Privée, de rester avec les Services Publics et de Santé et la Santé Privée. Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse camarades ? On a proposé un cadre, on en a discuté et puis des camarades nous ont expliqué qu'elles préféreraient rester dans cette structure Force Ouvrière. Pour finir, nous n'avons pas de syndicat départemental par exemple à La Réunion. J'ai découvert cela quand je suis devenu Secrétaire Général de la Fédération en 2008. Les camarades avaient constitué un bureau du SDAS et puis après ont rejoint les Services Publics et de Santé. C'est pas un problème, camarades, pourquoi ? Parce que, tant que nos camarades sont à Force Ouvrière, tant qu'ils sont structurés, tant qu'ils considèrent que dans les relations qu'ils ont, dans les liens qu'ils ont, c'est la forme qu'ils préfèrent, au final tant qu'on peut avoir des liens pour travailler ensemble, c'est l'essentiel. À nous d'essayer de convaincre et parfois, camarades, je vous l'ai dit, ça prend du temps.

Après, camarades, et pour finir j'espère bien qu'il n'y a rien de personnel, comme cela a pu être dit.

Je voudrais vous remercier, de la qualité vos interventions. Il y a des points de vue différents, ils se sont exprimés. On a encore une fois fait la démonstration, camarades, de la force de nos fonctionnements démocratiques. C'est la première fois qu'on a près de 30 interventions, en tout cas depuis que je suis Secrétaire Général, donc je dirais apprécions cette qualité, les interventions, les différences. Je ne chanterai pas comme **Michel (SDAS 67)** a pu le faire, je n'ai pas ta voix !

N'oublions pas d'où nous venons avant et après le congrès confédéral et tous les remous dans l'organisation qui ont suivis. J'ai rappelé d'ailleurs en début d'année 2018 que nous n'avions pas à mener de campagne pour un vote de congrès. Les syndicats sont à même de prendre leur position. Les syndicats avaient décidé de leur mandat et de leur vote et d'une certaine façon, il n'y avait pas de raison de faire campagne à ce moment-là pour un vote pour, contre ou abstention. Sommes-nous encore dans ses turpitudes, nous verrons bien.

Ce qui va déterminer la sortie de notre congrès c'est, comme l'ont rappelé des camarades, les résolutions que nous prendrons demain et le mandat qui sera confié au titre des résolutions au Conseil Fédéral élu. Si on est bien sûr cette dynamique, on n'en sortira pas perdant. On sortira avec une équipe, avec des camarades qui seront le Conseil et le Bureau, avec des statuts modifiés ou pas, et j'y reviendrai, avec des résolutions, qui sont toujours, ce qui unit notre maison commune bien que nous soyons différents.

L'essentiel camarades, c'est notre capacité à avoir des résolutions qui feront consensus et qui nous unissent quelle que soit notre histoire, quoi que nous fassions le samedi, ou le dimanche, camarades, quoi que nous décidions et nous pensions. Donc, il n'y a pas de raison d'être inquiet. Le congrès se tient, nous nous disons ce que nous avons à dire, nous prenons le temps nécessaire pour le faire.

Nos résolutions et nos revendications vont déterminer des choses. Elles vont déterminer le fait que nous sommes une organisation libre et indépendante, je le rappelle, ce n'est pas qu'une formule. Nous ne dépendons pas des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux existent, le mouvement des « Gilets jaunes » existe. J'invite des camarades à relire nos déclarations, le rapport pour le congrès. Nous n'avons jamais, comment dire, caché ce mouvement derrière je ne sais pas quoi. Nous en avons parlé. Nous avons, par exemple, au moment du départ de ce mouvement, décidé avec les négociateurs, donc dans la discussion que nous avons eue en Bureau, de relancer la négociation dans les conventions collectives et les branches sur les salaires, conformément à ce que la Confédération avait proposé.

Ainsi, nous avons pris des initiatives dans l'ensemble des champs conventionnels pour réaffirmer notre attachement à l'augmentation des salaires.

Alors camarades, vous faites ce que vous voulez, vous êtes « Gilets jaunes » le samedi, vous ne l'êtes pas, je dirais, ce n'est pas un souci. Notre appartenance personnelle et les choix que nous faisons nous regardent.

Par contre, notre capacité à être ensemble dans la Fédération et la Confédération détermine les éléments des revendications que nous définissons et que nous portons et dans un cadre qui doit être respecté, camarades. Qu'on prenne des décisions qui conviennent ou ne conviennent pas, elles ont toujours été discutées. Toujours. Et personne ne peut dire le contraire. Que des camarades sortent d'une réunion d'un Bureau, d'un Conseil, insatisfaits, ça arrive. Qu'ils l'expriment, pourquoi pas. Et je rappelle que ce qui fonde l'unité de la Fédération, c'est le fait que nous arrivions à prendre des décisions.

Camarades, considérer que nous avons été attentistes depuis plus d'un an me paraît aussi étonnant, mais je dirais y a des appréciations qui regardent les camarades. Nous avons toujours répondu aux sollicitations. Nous nous sommes toujours déplacés.

Parfois, le Secrétaire Général peut venir et parfois il ne peut pas. Donc, y a des camarades qui sont là. Nous sommes un Bureau. Nous sommes un Bureau qui nous remplaçons, qui faisons qu'à un moment donné des camarades interviennent à un endroit ou à un autre. Nos camarades négociateurs travaillent ensemble, on en discute, on échange. Cela prend du temps, mais nous le faisons. Camarades, si vous demandez et ça, je l'ai toujours dit, nous nous donnons toujours les moyens de venir, de répondre à vos sollicitations.

Concernant la motion des retraités, je vais répondre à l'interrogation du camarade. Elle a été présentée en Bureau, camarades, cette motion en soutien des « Gilets jaunes » nous n'en avons rien fait, parce que nous ne savions pas quoi en faire, car nous ne serons jamais à la remorque d'un mouvement social extérieur à l'organisation, quel qu'il soit, ça, c'est clair. Nous ne le méconnaissons pas, et d'une certaine façon, nous avons, et c'est bien le sens de ce qui se passe aujourd'hui dans la Confédération et dans la Fédération, à prendre nos propres initiatives, à définir nos propres revendications et à les porter. Et c'est bien le sens de l'initiative qui est en cours, de la tentative de préparer les conditions pour réussir le 5 décembre. C'est la condition aujourd'hui essentielle de l'indépendance de l'organisation, camarades.

Je vais prendre un exemple. En 2009, nous avons pris l'initiative, malgré l'unité, de considérer à un moment donné comme Fédération Force Ouvrière que nous devions appeler à manifester, et les camarades s'en rappellent je pense, en direction du ministère plutôt que d'aller en direction des employeurs. SUD et CGT avaient décidé d'aller de leur côté. Nous avons à l'époque pris l'initiative, seuls, de tenir cette position.

Et puis, nous avons rencontré à l'époque un collectif de travailleurs sociaux qui nous avait dit, « *nous on est d'accord avec vous, donc on aimerait bien venir avec vous* ». On avait dit « *vous pouvez, venez!* » Nous on est dans notre cortège, vous avez votre cortège. Nous on manifeste sur nos revendications. On peut avoir les mêmes, pas les mêmes. Nous on était sur nos positions et sur ce que l'on défendait. On était plutôt content d'être rejoint par d'autres salariés organisés autrement sans ostracisme. Ce sont des choses qui se sont passées. Nous soutenons l'initiative de la Confédération. Nous étions pour que FO sorte de la concertation bien avant qu'elle ne le fasse. Et puis il y a eu le 21 septembre et maintenant la perspective du 5. Le CCN l'a confirmé. C'est une initiative qui va amener des mouvements, ce qu'a rappelé Colette, à un moment donné, à venir nous rejoindre. Je ne sais pas sur quelles revendications, mais en tout cas nos revendications sont connues. Nous on sera bien dans les cadres de l'organisation, de la Confédération, sur nos positions qu'on définira dans les 2 jours qui vont venir à partir de cet après-midi jusqu'à vendredi.

Concernant les résultats de la représentativité de notre Fédération, si c'est l'absence de travail de la Fédération, là aussi il va falloir qu'on m'explique. Je rappelle que les résultats de 2017 sont les résultats des élections qui ont eu lieu avant en 2015/2016. Aucun camarade n'est intervenu à ce sujet en 2016 lors de notre précédent congrès, expliquant que nous n'avions pas fait le

travail. Excusez-moi camarades, mais les résultats à venir, sauf à lire dans une boule de cristal, on verra bien ce qu'il en adviendra. Cette difficulté est toute relative, camarades. J'ai rappelé à un CCN et vous savez que toutes les déclarations du Secrétaire Général sont publiées dans le Bulletin Fédéral, que nous avons progressé en voix à l'époque, mais pas assez. Donc, ça veut bien dire que le travail a été fait. Ça veut dire que le travail de développement est fait. Est-ce qu'il marche partout, tout le temps, pas forcément. Nos derniers résultats électoraux sont bons, mais, camarades, vous savez que les résultats électoraux sont relatifs. Ce qui est important, je crois, c'est d'arriver à syndiquer. Le développement du syndicat, la syndicalisation sont aussi un élément qui permet de développer les résultats électoraux. Coallia, on a eu enfin les résultats ce matin, on a progressé de 4 points, on est passé à 18 %, voilà camarades, avec plus de votants. On a tout un vivier de salariés qui ont voté pour nous, qui ont répondu en votant les listes Force Ouvrière et qui potentiellement doivent permettre de renforcer la Fédération. C'est un mouvement qu'il faut préparer, qu'il faut construire. C'est fragile la représentativité.

Oui les résultats de la représentativité font baisser les moyens fédéraux. Nous l'avons toujours dit. Depuis 2008, nous avons toujours annoncé que les conditions, les modifications du paritarisme et de son financement sont des éléments, et je l'ai rappelé dans mon rapport, qui viennent totalement impacter notre capacité nationale à nous organiser et avoir les moyens, et à pouvoir, dans la mutualisation de ces moyens, à la fois de faire fonctionner la Fédération et de vous aider. Oui, y a des raisons de s'inquiéter.

Je veux rappeler plusieurs choses.

Premièrement on a en amont, parce qu'on essaie d'anticiper, et Jacques le rappellera lors de son rapport de trésorerie, on s'est donné une réserve qui nous permet de voir venir, mais qui ne règle pas la question dans le temps. Et puis vous le verrez, je ne rentre pas dans les détails, nous avons su, en 2018 où les moyens baissent, baisser nos dépenses quasiment à la hauteur de nos recettes. Nous avons donc anticipé. Nous savons qu'il y a cette pression, et cette pression on la résorbera en développant, parce que les rentrées de cotisations doivent continuer d'être une part importante de nos ressources. Elles permettent de vous aider à fonctionner, je l'ai dit tout à l'heure, mais aussi de faire fonctionner la Fédération.

Camarades, nous le savons. L'objectif de tout gouvernement dans cette logique-là, c'est d'en finir avec les financements paritaires. Et ce n'est pas seulement à hauteur des 150 000 € qui nous manquent dans nos recettes en 2018. La Confédération en a conscience. Quand on prévoit de créer des structures dans les entreprises qui ne sont plus syndicales et qui peuvent négocier, quand on met en place les CSE et qu'on baisse la capacité des droits des instances représentatives du personnel, eh bien on prépare les conditions pour en finir avec des représentants du personnel syndiqués. Quel est le premier endroit où les salariés s'organisent finalement ? C'est le syndicat départemental ou le syndicat d'entreprise, c'est là où en nous renforçant nous

construirons les moyens de notre indépendance. Je pense que c'est le mouvement, qu'il faut s'y préparer.

La représentativité de 2021 va avoir des effets peut-être positifs ou négatifs sur notre capacité à avoir des mises à disposition, sur notre capacité à préserver la totalité de celles que nous avons. Prendre en charge finalement des camarades qui sont élus au Bureau, ce sont des questions que nous nous posons déjà et que nous déciderons en temps et en heure. Je vous rappelle camarades que quand je suis arrivé en remplacement de **Michel Paulini** en 2008, il n'y avait pas d'accord de branche. On l'a négocié avec le Bureau et **Michel Cappelletti**. À l'époque les postes étaient gelés. Il y avait 3 camarades mis à disposition de la Fédération pour un champ qui n'a pas bougé. Les droits syndicaux sont en baisse, les modifications ont des effets totalement négatifs sur la capacité à avoir du droit et des moyens pour faire notre activité syndicale au quotidien. Le secteur public se retrouve dans les mêmes conditions.

On va élire le Conseil Fédéral, je ne sais pas si je réponds à **Éric (SDAS 44)**, mais il y a 29 candidats. Quand j'ai été élu au Conseil Fédéral, y en avait à peu près autant. Des camarades sont arrivés dans des conditions où on construisait en amont les éléments d'une équipe fédérale et les camarades étaient plutôt d'accord sur ce principe. **L'important ce n'était pas l'équipe, c'était les résolutions, les revendications qu'on portait.** Il y avait une confiance par rapport à cette méthode. Je ne sais pas si aujourd'hui 29 candidats c'est l'expression d'une méfiance. C'est le choix des syndicats puisqu'ils ont le droit de présenter des candidats. Il va falloir choisir, vous déciderez. Il va falloir choisir sur la base des rapports qui ont été présentés. Je rappelle que le rapport du Secrétaire Général ne représente, en gros, pas tout à fait la moitié de l'ensemble des rapports. Le mandat de la Fédération, ce n'est pas simplement ce que j'ai écrit, c'est l'ensemble des écrits des camarades sur l'ensemble des mandats fédéraux et **Marc (SDAS 49)** l'a rappelé.

Nous aurons à continuer de construire et nous développer avec l'équipe fédérale qui sera élue, fort des résolutions qui sont le ferment de ce qui unit notre Fédération.

Sont présentées 3 propositions de modifications statutaires. Je rappelle que la une a été votée par le Conseil Fédéral. Le Conseil Fédéral porte cette modification qui répondait à une question juridique.

Concernant la 2 et la 3, j'ai souhaité pouvoir présenter aujourd'hui, au nom du Conseil Fédéral, une position. Donc on a eu une discussion, avant l'ouverture du congrès. Cela nous a pris 2 heures.

Les syndicats présentent leurs modifications, y a pas de souci, mais en tout cas la majorité du Conseil, sur la 2 et la 3, ne souhaite pas qu'elles soient validées. Vous déciderez, bien évidemment.

La 2 parce qu'elle ne règle pas la question du fait que le Directeur de publication est responsable des écrits. Je simplifierais de cette façon. J'ai considéré que c'était un texte qui sortait du cadre syndical. Le bulletin Fédéral est un bulletin syndical où nous

présentons les positions fédérales. On en a discuté en bureau après coup. Les camarades n'ont pas ensuite trouvé le temps d'en rediscuter, j'entends, pourtant il y avait le temps et ils ont considéré, sans s'en donner les moyens, qu'il fallait aller sur une modification des statuts. Je trouve que c'est dommage. Un fait particulier ne doit pas conduire à vouloir modifier les statuts qui ne régleront rien au final. Nous en discuterons.

Sur la proposition 3 de modification statutaire qui est de faire rentrer des camarades de la section des retraités au Conseil Fédéral avec voix consultative, plusieurs choses. J'aurais aimé qu'on puisse en discuter avant, puisque j'ai été présent à au moins une ou deux réunions des bureaux de la section en 2019. Bien sûr c'est un syndicat qui présente cette modification, mais une camarade concernée est présente au Bureau Fédéral et nous, aurions pu aussi en discuter bien avant.

Pour moi, camarades, il y a une différence, et c'est fondamental, entre les Conseillers Fédéraux et les camarades de la Section Fédérale des Retraités. C'est le fait que les Conseillers Fédéraux sont élus par le congrès et que les camarades de la section des retraités sont élus par une assemblée générale, constituée d'un certain nombre de syndicats qui envoient leur représentant. L'année dernière à l'AG on était 25. Ce n'est pas le congrès qui élit les camarades. Prenons le temps d'en discuter pour décider, le temps du congrès est trop court. Majoritairement le Conseil Fédéral a voté contre et on doit enclencher une discussion avec les camarades, retravailler dans le sens de ce qu'on a toujours construit une section fédérale qui est en lien avec la Fédération. Il n'y a aucun souci à inviter des camarades au Conseil Fédéral. On le fait régulièrement, à leur demande ou si nous le souhaitons. Il n'y a aucun problème, mais je dirais d'une certaine façon, il nous semble qu'il est un peu trop tôt, en tout cas sur la base de la situation, pour avancer dans cette situation. Il faut attendre pas pour mettre en place une commission, camarades, mais plutôt pour avoir la discussion de fond dans les instances et voir si on va dans ce sens-là.

J'ai essayé de répondre à toutes les questions, même si c'était parfois dans le désordre.

Camarades posons nos revendications, sortons avec une équipe, portons-les et réussissons le 5 décembre, construisons les AG, et préparons les conditions pour obtenir satisfaction et le retrait du projet sur les retraites.

Et comme l'a dit **Gautier au nom du SDAS 37**, « à nous collectivement, de passer le plus fraternellement, mais aussi le plus franchement sur cette crise interne, d'en tirer les leçons et de nous tourner vers le nouveau mandat que nous allons déterminer dans les commissions de résolutions ».

Pascal CORBEX
Secrétaire Général



Rapport de trésorerie



“

Mes camarades vous avez tous reçu les rapports préliminaires qui vous ont été envoyés via le Bulletin.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai exprimé dans mon rapport. Je vais vous donner des compléments d'information qui ne pouvaient apparaître dans ce document puisque les comptes 2018 n'étaient pas encore faits, ni arrêtés, ce qui est chose faite aujourd'hui.

Donc concernant les comptes de l'année 2018, ils ont été arrêtés en réunion du Bureau de la Fédération fin octobre et ont été ensuite approuvés par le Conseil Fédéral à l'unanimité, hier matin. Je remercie l'ensemble des Conseillers Fédéraux sortants pour ce vote.

Quelques éléments donc concernant les comptes 2018. Ils affichent de nouveau un résultat déficitaire de 12 193,05 €.

Effectivement, c'est la 3^e année consécutive que la Fédération affiche un résultat déficitaire. J'ai entendu parler tout à l'heure d'un **cumul sur trois exercices de 200 000 €**. **C'est pas tout à fait ça. C'est 150 000 €**. Voilà, on n'est plus à ça près. Quelques explications sur ces déficits cumulés, bien évidemment.

Je voudrais rappeler quand même que **la plus grosse année de déficit fût l'année 2016 avec un résultat sur le budget de fonctionnement de 100 000 €**. 2016, était je vous le rappelle une année de congrès à La Pommeraye, donc ceci explique déjà des charges supplémentaires, et surtout, la Fédération, forte des réserves qu'elle avait, a fait le choix de certains investissements, entre autres dans des publications : je vous rappelle la convention du 15 mars 66 revendicative sur laquelle nos camarades négociateurs ont beaucoup travaillé, et je pense en particulier à Corinne Pette, bien évidemment.

Je voulais également rajouter que nous avons mis en place un travail de réflexion, conjointement avec la trésorerie fédérale, la commission de contrôle, mais également avec l'appui-conseil d'Eilath d'Almeida, ici présent et que je remercie encore et que je ne remercierai jamais assez, donc du commissariat aux comptes AUDICEOS, de façon à **projeter un équilibre budgétaire qui se situerait aux alentours de 700 000,00 €**. **Nous n'en sommes pas très loin pour l'exercice 2018, puisque nous sommes à 723 000,00 € pour nos produits, donc nos**

recettes et 737 000,00 € pour nos dépenses. Ceci a pu être possible au regard d'une part de la diminution de nos recettes que nous avions anticipées.

Je vous rappelle **la perte de la représentativité sur le champ des Missions Locales représente une perte nette de 44 000,00 € à l'année**, pour vous donner un ordre d'idée. Nous avons réalisé des économies en particulier sur les d'affranchissements et les impressions, puisque toutes les circulaires qui vous parvenaient auparavant par courrier sont aujourd'hui transmises par voie numérique et sont sur le site de la Fédération. Ce qui nous permet de réaliser d'importantes économies sur ces postes-là.

Je voudrais également rappeler les exercices antérieurs, c'est-à-dire que si on élargit un petit peu notre champ de vision, et qu'on remonte **sur 2014, donc sur la période 2014/2018, le cumul de nos résultats affiche un excédent de plus de 67 000,00 €**, mes camarades. Nous préservons nos réserves à un niveau supérieur au million d'euros, ce qui nous donne, grosso modo, une année d'avance en terme de fonctionnement.

Voilà ce que je peux vous dire sur les comptes.

La Fédération est à jour de ce qu'elle doit à la Confédération en terme de matériel syndical pour les exercices 2017 et 2018, et bien évidemment les exercices antérieurs. Les syndicats qui se présentent au congrès doivent être à jour de leurs cotisations pour les deux exercices considérés 2017/2018. J'ai estimé que la Fédération ne pouvait pas faire moins que ce qu'elle exigeait à l'égard de ses syndicats.

Jacques MOSCOVITCH
Trésorier Général

”



“

Chers Camarades congressistes, la commission fédérale de contrôle et de conflits, prévue à l'article 21 de nos statuts, composée des camarades Brigitte Defaut, Michel Cappelletti et Jean-Michel Gueble, s'est réunie au siège de la Fédération les 8 et 9 octobre et au Kursaal, les 18 et 19 novembre 2019. Nous nous sommes retrouvés à Paris au siège de notre Fédération et au Kursaal pour établir collégialement l'état de la gestion durant les 3 derniers exercices afin d'en rendre compte, ainsi qu'il se doit au 18^e congrès fédéral de Dunkerque.

Il a été convenu que le secrétariat de la journée de travail serait assuré par notre camarade Michel Cappelletti ; il a été décidé également que Brigitte Defaut présiderait la commission et moi-même serais chargé de vous donner lecture du présent rapport à notre assemblée statutaire. Ont été présents à nos travaux le Secrétaire Général, Pascal Corbex, le Trésorier Général, Jacques Moscovitch, et la Trésorière Générale Adjointe, Sylvie Beck. Ces derniers se sont rendus entièrement disponibles avec tous les éléments comptables utiles, ainsi que nous le souhaitions. Tous les documents dont nous avons besoin concernant la trésorerie et le fonctionnement de la Fédération, nous ont été ainsi présentés et commentés.

Depuis notre précédent congrès, tenu à La Pommeraye, les procédures comptables de la Fédération ont fonctionné conformément aux attentes de la commission fédérale de contrôle et des conflits.

Au cours de ces trois dernières années, la Fédération a établi les comptes annuels, conformément au règlement 2009-10 du 03 décembre 2009 du comité du règlement comptable afférent aux règles comptables de l'organisation syndicale.

La Fédération a poursuivi ses relations avec le cabinet d'expertise comptable, d'une part, et pour la certification aux comptes, d'un commissaire aux comptes, d'autre part. En application du mandat qui a été confié aux membres de notre commission fédérale depuis le congrès de La Pommeraye, ainsi qu'aux dispositions statutaires, notre instance s'est réunie à six reprises pour remplir sa mission : 16/17 mai 2017, 10/11 octobre 2017, 30/31 mai 2018, 02/03 octobre 2018, 05/06 juin 2019 et 08/09 octobre 2019. Elle a rendu compte aux Conseillers Fédéraux les 20 juin et 07 novembre 2017, 13 mars 2018 et 12 juin 2019 des résultats de ses vérifications et de ses investigations comme cela a été prévu par nos statuts.

À l'occasion de ces rapports, la commission a tenu à faire remarquer les efforts qui ont été réalisés ces dernières années par les collecteurs et les militants. Toutefois, il est bon de rappeler que nous devons encore nous améliorer. C'est bien grâce à eux et on le constate en comparant les statistiques de nos résultats qu'il a été possible d'enregistrer ces dernières années une augmentation relative dans la vente de notre matériel syndical.

Une moyenne de 4735 cartes, soit +2,29 % et de 45745 timbres, soit + 7,9 %. C'est le moment pour nous de remercier les trésoriers départementaux qui ont respecté les consignes de versement d'acompte et de régler rapidement le solde du matériel, ce qui est essentiel pour le fonctionnement et la promotion de la FNAS en toute indépendance. Nous encourageons tous les autres à s'engager dans cette voie. Le travail bénévole des trésoriers est certes une tâche ingrate, mais absolument nécessaire pour faire exister et faire progresser notre Fédération. Le fait de régler périodiquement la trésorerie contribue au fonctionnement normal de la Fédération. Chacun doit être persuadé que le développement de la FNAS passe absolument par l'augmentation

permanente du nombre de ses adhérents dans toutes les activités professionnelles de l'action sociale et par leur activité au sein de la Confédération Force Ouvrière. La commission tient à faire savoir au congrès que la santé financière de notre organisation fédérale est aujourd'hui très satisfaisante. Nos fonds syndicaux couvrent largement une année de fonctionnement. En prévision de la baisse des ressources programmée, baisse des subventions de fonctionnement, perte de représentativité, nous avons étudié, analysé en lien avec le Commissaire Aux Comptes toutes les sources d'économie possible pour les charges et les sources de développement pour les produits. Nous constatons que sur un volume de 2555 K€ de produits et de charges pour les trois dernières années, la répartition a été la suivante :

- **Dans le cadre des produits, cotisations nettes de reversement, 17 % ;**
 - **Subventions reçues, 43,36 % ;**
 - **Autres produits d'exploitation, produits annexes, reprise et transfert de charges, 27,47 %, produits financiers, 0,51 %, produits exceptionnels, 4,18 % ;**
 - **Résultat déficitaire 5,48 %.**
 - **Pour les charges, achat, 9,2 % ;**
 - **Charges externes, 11,2 % ;**
 - **Autres services extérieurs, 58,02 % ;**
 - **Impôts, taxes, salaires et charges, 13,23 % ;**
 - **Dotations, amortissements et provisions, 1,32 % ;**
 - **Autres charges, 2,58 %, charges exceptionnelles, 4,31 % et IS 0,14 %,**
- Soit un total de 2 555 K€.**

Notre commission tient à préciser également que la Fédération est à jour de ses cotisations envers la Confédération et n'a pas de dettes ou de retard de paiement vis-à-vis de quelque organisme que ce soit. À ce stade du rapport, nous tenons à dire combien que l'équipe fédérale a constamment privilégié le principe que l'intérêt collectif de la Fédération et son indépendance sont plus importants que les intérêts individuels de ceux qui la composent. Nous espérons que cette ligne de conduite sera observée encore longtemps, car tel est l'esprit syndical qui doit nous animer afin de veiller et rester fidèles aux pratiques qui font la force de notre Fédération. À ce jour et après avoir effectué les vérifications nécessaires, nous pouvons donc affirmer que la Fédération est sagement gérée par les trésoriers Jacques Moscovitch et Sylvie Beck. La commission de contrôle n'a décelé aucune anomalie durant le temps de sa mission. C'est pourquoi nous vous proposons au 18e congrès de la FNAS Force Ouvrière d'adopter le rapport présenté par le Trésorier Général, Jacques Moscovitch et de lui donner le quitus pour sa gestion de la trésorerie et la Fédération durant le mandat qui vient de s'écouler. Au moment de conclure, la commission tient à signaler au congrès qu'à aucun moment pendant l'inter congrès elle n'a été saisie pour statuer sur un quelconque conflit ou différent interne ayant pu éclater entre nos syndicats, la Fédération ou un adhérent. Bien entendu, de cela nous en sommes satisfaits.

Je vous remercie de m'avoir prêté attention et vous souhaite de passer un excellent congrès. Je voudrais rajouter que c'est avec le plus vif plaisir que je viens de vous rendre compte de mon dernier rapport de la commission de contrôle et de conflits. Vous allez renouveler aujourd'hui les membres à qui je souhaite qu'ils prennent autant de plaisir à participer à la vie de notre syndicat que j'ai eu de satisfaction à accomplir ma modeste participation. Encore merci à tous ceux que j'ai côtoyés et qui m'ont particulièrement entouré. Merci camarades, merci Pascal, merci Sylvie, bisous à Odile, merci à vous tous qui œuvrez pour un monde prolétaire meilleur, merci !

Jean-Michel GUEBLE
Rapporteur des CCC

”



“

Bonjour à tous et à toutes, chers Camarades, j'ai eu du plaisir à participer à vos travaux et la seule chose que je vais exprimer sur la mission du commissaire aux comptes, c'est que vos comptes, chaque année, ont été certifiés sans réserve.

Nous avons travaillé de façon très soudée avec le cabinet d'expertise SYNCÉA, avec la trésorerie fédérale, et au titre de nos travaux, **nous n'avons pas remarqué d'anomalie sur les comptes**. La commission de contrôle a fait son rapport.

Il n'appartient pas forcément au Commissaire aux comptes d'intervenir dans les congrès. Au congrès de La Pommeraye, je n'y étais pas. En tant que CAC, notre intervention est simplement au niveau des comptes annuels. Chaque année, dans vos Conseils Fédéraux, dans vos Bureaux Fédéraux, nous présentons nos travaux.

Les comptes, en ce qui vous concerne, ont été certifiés sans réserve, comme je l'ai dit. **Ils présentent une image fidèle** de vos opérations, image fidèle au niveau du résultat et image fidèle au niveau patrimonial de votre Fédération.

Juste un complément par rapport à vos réserves. **Vos réserves syndicales représentent exactement 1,43 fois les charges courantes de votre Fédération**. Donc vous pouvez en être fiers. Vous dépassez largement une année de couverture de vos charges d'exploitation.

Bons travaux, et je vous remercie.

Eilath D'ALMEIDA
Commissaire Aux Comptes

”

**Sur 333 mandats validés, le rapport moral et d'activité a obtenu :
236 Pour, 82 Contre, 15 Abstention.**

Le rapport de trésorerie a été voté à l'unanimité des 333 mandats

**GROUPE
AESIO**



Propositions de modifications statutaires

LA 1^{ÈRE} PROPOSITION

a été votée à l'unanimité.

Elle concerne l'article 12 et consiste en l'adjonction du mot « en justice » au dernier alinéa de cet article qui devient :

« *le secrétaire général a pouvoir permanent pour agir en justice et représenter dans tous les actes de la vie civile, la Fédération.* »

LA 2^{ÈME} PROPOSITION a été rejetée par 231 Contre, 88 Pour et 14 Abstention.

LA 3^{ÈME} PROPOSITION, après discussion, a été **retirée** par le SDAS 37 qui la présentait.

Il a été convenu que la discussion se poursuivrait à la fois dans le Conseil Fédéral et avec la Section Fédérale des Retraités et futurs retraités. Un représentant de la SFR sera invité à venir en parler lors du premier Conseil Fédéral de l'année 2020.

Les Apprentis d'Auteuil



Le SDAS 14 (secrétaire adjoint) et le syndicat FO des Apprentis d'Auteuil, que je représente en tant que Délégué Syndical Central, vous apportent leur salut fraternel, sont sur le terrain depuis une semaine pour nos élections professionnelles. Je salue leur engagement car tous nos militants sont dévoués à notre cause syndicale.

Nous partageons totalement l'analyse de la situation sociale et des orientations de la Confédération et de la Fédération. FO réaffirme son attachement viscéral à la défense d'un syndicalisme libre et indépendant qui seul permet de défendre les droits et revendications des salariés face au syndicalisme d'accompagnement tel la CFTC auquel tous nos syndicats sont confrontés aujourd'hui et à Apprentis d'Auteuil en particulier.

NOUS tenons à notre liberté et indépendance syndicale. Notre diversité est notre force, elle est complémentaire pour faire avancer nos revendications et amener l'employeur à négocier.

Nous nous battons et nous défendons tous les salariés qu'ils soient cadre ou employés. Pour la petite histoire FO a été mis au tribunal pour un tract diffamatoire et trouble de l'ordre public, mais la direction a été recalée car nous pouvions démontrer que chaque phrase dénonçait un fait réel et le tribunal a confirmé que les salariés ont été victimes de pression et harcèlement; d'ailleurs quelques mois après toute la direction a été changée (le DE Adjoint licencié pour faute grave). TOUTES LES ACTIONS engagées au tribunal par FO AA sont gagnées par FO, je remercie la Fédération, et particulièrement Jacqueline, pour son aide et son soutien permanent dans nos combats. Et ce n'est pas fini. Nos actions et le droit finissent toujours par vaincre la médisance et le mépris de certains directeurs. J'ai une pensée pour les camarades du 64 en procédure de licenciement économique, notre combat a permis que la DIRECCTE refuse le licenciement de nos salariés protégés, au grand dam de la direction; la ministre refuse le licenciement des camarades et confirme la décision de la DIRECCTE. La direction s'entête, elle prend la décision de faire un nouveau recours et de mettre chaque salarié protégé au tribunal administratif pour obtenir enfin leur licenciement. Les différentes expertises financières réalisées en CER (Comité d'Entreprise Régional) dans nos instances confirment que le motif économique n'est pas si affirmé. La direction générale s'enlise et nous constatons que tous les licenciements économiques pourraient être tous requalifiés et permettre à chaque salarié d'obtenir réparation et des dommages et intérêts. Je tiens à dire aux camarades

du 64, le combat menés par nos camarades Marie-christine et Rose-Marie qui a été à la CFDT (20 ans) qui a fait le choix également de nous rejoindre car nous étions les seuls avec elle à soutenir les salariés. Elles ont réalisé un travail de folie, pour aller solliciter tous les élus locaux, députés et sénatrice qui nous ont soutenus. Mouvement de grève suivi par 99% des salariés, avec la présence de députés, du conseil départemental et des élus locaux. Nous avons même réussi à réunir le conseil départemental et la direction autour d'une table et trouver des solutions pour les salariés et les jeunes accueillis.

Merci camarades, vous qui ne comptez pas vos heures pour défendre les salariés et les soutenir chaque jour.

A Apprentis Auteuil, seule FO a pris les devants en matière de Handicap et a déjà formé 3 camarades (Cindy Martin, John Pichon et Benjamin Douchin). Nous allons continuer notre engagement de former des camarades dans toutes les régions des Apprentis d'Auteuil.

Pour répondre au SDAS 49 et du 37, depuis 10 ans je m'attache avec tous les camarades à faire progresser notre convention d'entreprise. Je ne peux pas laisser dire que les salariés sont sous qualifiés et sont titulaires de BAFA au lieu de diplôme d'éducateur spécialisé. Je t'invite à lire les rapports d'activités, le nombre de salariés qui partent en formation qualifiante/certifiante ou en VAE. Le plan de formation est à plus de 3% au-dessus de la moyenne nationale dans les entreprises. Mon camarade, tes données et affirmations sont erronées, depuis plus de 15 ans, il ne faut pas généraliser avec une situation particulière. A quel moment as tu sollicité notre syndicat ? Je t'invite à vérifier tes affirmations et à ne pas répéter la même chose à chaque congrès.

Les Apprentis d'Auteuil ne sont pas responsables du désengagement des pouvoirs politiques dans le secteur social et des appels à projet. Ce qui se passe dans le 49 est désastreux et nous l'avons combattu dans chaque instance. D'ailleurs nous avons fait plusieurs déclarations en CCE. Nous avons défendu face à la direction la position de ne pas répondre aux appels à projet là où se trouvait déjà des structures existantes (comme la Fondation Verdier), nous comparer aux structures ADMR est un affront pour tous les camarades des Apprentis Auteuil formés à l'accueil des MNA depuis plus de vingt ans. Nos collègues et camarades sont bien du secteur social dans le champ de la protection de l'enfance, je te rappelle 160 ans d'histoire dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes en difficultés. Par contre, nous avons poussé nos directions depuis 10 ans à réagir et prendre les devants dans l'évolution du secteur social pour éviter des restructurations en masse avec des licenciements et des réductions de moyens importants.

On reste vigilant sur la casse du secteur et des dérives possibles sur des glissements de tâches et voir des métiers émerger dans notre secteur.

NOUS avons revendiqué et imposé aux autres organisations syndicales différents accords d'entreprise dont des accords sur

la formation et GPEC avec des plans d'actions nationaux depuis 2014 avec des obligations fortes obtenus par FO. L'obligation de former tous les salariés non qualifiés dans leur métier et dans les 3 ans former tous les surveillants de nuits et maîtresses de maison à la qualification de Branche. Différents chantiers sont négociés par FO : un diagnostic complet sur les éducateurs en vie scolaire et internat scolaire pour mettre un plan d'action, un diagnostic sur les métiers cadres éducatifs et internat scolaire où nous étions la seule organisation syndicale à avoir 3 cadres dans ce groupe de travail et ce qui va amener un plan d'action en matière de formation et d'évaluation de leur charge de travail (cela peut remettre en cause les organisations actuelles). La restitution complète de ce diagnostic sert également à la section fédérale des cadres où je participe régulièrement dans ses travaux.

Merci à GIL Sylvestri de m'avoir invité pour apporter notre expertise en la matière sur les cadres mais en même temps nous a permis de nous développer à Apprentis d'Auteuil avec des cadres dans différents métiers (Journaliste, Psychologue, Psychiatre, Directeur, Directeur Adjoint, Chef de service, RVS, Administratif, RH, chargé et chef de projet et pour finir les enseignants de l'enseignement privé et agricole qui viennent rejoindre notre syndicat). En 2009 seul le DSC était cadre, vous pouvez voir tout le chemin parcouru depuis 10 ans. Toute cette progression est aussi dû à notre camarade Isabelle De-Larocque Latour (chargée de projet) qui a été DSC adjoint pendant plus de deux mandats et notre fer de lance (un choix fort de venir à FO contre toutes les volontés de la voir aller dans une autre organisation syndicale, avec des pressions de la direction générale. Elle m'a beaucoup apporté et également aux camarades de terrain pour rappeler que les cadres sont aussi des salariés et des militants. Elle nous a permis de changer aussi le regard de la direction générale sur notre organisation syndicale au niveau national.

Nous avons également travaillé avec FO de l'Enseignement privé et mais surtout avec Sylvie BOLEA pour organiser dans nos structures plusieurs réunions et soutien à destination des enseignants.

D'autres viennent nous apporter leurs expériences syndicales comme Albert SABAT après avoir pris sa retraite des Apprentis d'Auteuil.

Les camarades du CER Nord-Est ont fait le choix de venir à FO par son leader Justo FREMEAUX et sa grande expérience de terrain de plus de 37 ans années syndicales à la CGT.

La camarade Murielle COMBE a réalisé un exploit de présenter une liste cadre et employé pour la première fois dans la région Sud Est, elle a obtenu plus de 20% des voix avec nos nouveaux militants.

Nous continuons de nous développer par des journées nationales Apprentis d'Auteuil, pour 2019, 2 formations de 5 jours pour nos militants, DS, Elus. Je prends le temps de rendre compte de mon mandat de DSC avec l'équipe de négociation auprès des

camarades. Nous abordons également différents thèmes dont sur le développement syndical et notre présence syndicale dans les différents établissements, mais aussi sur la santé, la prévoyance, les moyens du CSE et la préparation des élections.

Pour revenir à nos élections, le travail finit toujours par payer. Nous avons été la seule organisation syndicale à présenter des listes cadres et employés dans chaque CSE aux Apprentis d'Auteuil. Même la CFDT et CFTC n'ont pas réussi. Ce pari audacieux a été gagné par FO dans une institution à forte représentativité CFDT, CFTC et CGT.

Nous avons été les seuls à réaliser des professions de foi différentes et nous adapter aux revendications et actions portées dans chaque région, la visibilité de tous nos camarades sur le site de vote et dans nos affiches en créant des cartes de candidats par CSE et par collège.

Je tiens à remercier la Confédération et plus précisément Roxane IDOUDI pour son soutien dans notre développement syndical pour nos élections dans un investissement de goodies. Merci également à Cyrille LAMA et son équipe pour la réalisation de notre vidéo pour convaincre les salariés de voter FO. Enfin, je tiens à remercier Patricia DAUMAS pour notre partenariat avec MALAKOFF MEDERIC HUMANIS, pour son engagement à nous aider à grandir syndicalement dans le financement de pochettes pour tous les délégués syndicaux et militants et de son approche d'expert en matière de mutuelle et prévoyance.

Le syndicalisme FO à Apprentis Auteuil existe depuis plus de 40 ans et peut aujourd'hui se féliciter de sa reconnaissance dans tous les établissements des Apprentis Auteuil, chers camarades ce 18ème congrès doit être celui de l'union et de la résistance face au gouvernement et cela dans chaque association.

Le nombre d'implantations est de 23 nouveaux sites en moins de 15 mois. Le nombre d'adhérents augmente fortement dans tous les corps de métiers, agent d'entretien, secrétaire, éducateur, maîtresse de maison, surveillant de nuit, chef de service, responsable vie scolaire, cadre administratifs, enseignant enseignement privé et agricole, formateur, directeur adjoint, psychologue et autres métiers...

Notre force réside dans le pluralisme syndical de nos militants, dans leur diversité, leurs différences et les échanges riches. L'union fait la force dans les combats de chaque jour.

Des militants qui après 20, 30 ans voire plus dans d'autres organisations syndicales, ont fait le choix important de nous rejoindre et de porter nos revendications pour défendre ensemble les droits des salariés.

Nous avons revendiqué et conquis de nouveaux droits pour les salariés face à certaines organisations syndicales passives et à la botte de la direction.

Nous étions le tout petit poussin mais voilà, les temps changent.

Ce soir, les résultats sont tombés, les votes ont parlé.

La direction générale avait prévu la disparition de FO en 2009. Elle était persuadée qu'en 2012 nous allions perdre aussi notre représentativité. Nous avons lutté et travaillé pour gagner notre combat pour les salariés.

En 2012, nous étions la 5^{ème} organisation avec 10.54%, en 2015 nous avons pris la 4^{ème} place avec 11.07%.

Le 21 novembre 2019, à 17h

FO est la 1^{ère} organisation syndicale avec 29.71 %

Les camarades du CSE dans le Nord Est ont réalisé un score historique qui restera longtemps dans les annales des élections professionnelles et aura mouché la CGT (perte de 10% au national) dans son orgueil et ses choix. Ne laissant qu'un seul siège dans le collège employé à la CFDT.

Quant à la La CFTC qui nous traite de malhonnête alors que nous sommes force de propositions, ce soir, vous avez perdu et vous avez reculé. Les salariés ont fait de Force Ouvrière la 1^{ère} organisation syndicale.

La direction et ses cadres vous sauvent encore et encore, à chaque élection, par des mails de rappel de vote. Que la CFTC commence par balayer devant sa porte et dans son syndicat : ses adhérents fuient celui qui se prend pour star wars dont son secrétaire au CER IDF.

MERCI, au camarade Sébastien PREVOTEAU pour son aide précieuse dans nos élections et sa patience avec nous, pour toute la réalisation de la propagande syndicale et je lui souhaite un bon rétablissement.

Ce soir, en date du 21 novembre à Dunkerque, à notre congrès de la FNAS FO est un jour de fête pour tous les camarades des Apprentis d'Auteuil.

Vive FO, vive la Fédération, vive l'indépendance syndicale

Merci camarades.

Daniel LAURENT

DSC,

Conseiller Fédéral et Secrétaire adjoint SDAS FO 14

”

Les invités du Congrès



“

Chers camarades,

La plupart d'entre vous me connaissent déjà. Je suis en quelque sorte, « Monsieur Josette », et si j'ai répondu à l'invitation qui m'a été faite d'assister à votre congrès c'est en mémoire de celle qui fut ma compagne pendant 44 ans.

Je remercie au passage tous ceux qui à titre personnel ou au nom de leur syndicat, m'ont témoigné l'amitié qu'ils avaient pour Josette, et cela a été un profond réconfort.

Dès qu'elle est entrée dans l'aide à domicile, à l'ADMR, au milieu des années 80, elle a été confrontée comme toutes les autres salariées à la violence des rapports de subordination avec son employeur. Rapports qui ont une parenté troublante avec l'esclavage. Tout naturellement, elle a adhéré au syndicat pour défendre ses propres droits et ceux de ses compagnes de misère. Et je crois que le mot n'est pas trop fort.

Progressivement elle a combattu pour la définition et la reconnaissance du CAFAD (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile). Elle a en même temps accepté les responsabilités syndicales qui lui ont été confiées, tant au niveau de l'UD que de la Fédération. Pour elle, c'était un outil pour faire avancer les droits des salariés en général et de la branche de l'aide à domicile en particulier. La dernière fois qu'elle est venue à la fédé, c'était le 12 février dernier, puis la maladie s'est aggravée, mais jusqu'au bout elle a voulu suivre les activités de son syndicat et plus particulièrement les quelques messages qu'elle recevait de la branche aide à dom.

Je me souviens que 3 semaines avant son décès, quand elle pouvait encore parler à des infirmières du centre anticancéreux Georges François Leclerc de Dijon, elle expliquait qu'elles avaient des droits à défendre et qu'il fallait qu'elles se rapprochent de leur section syndicale Force Ouvrière.

En fait, c'est l'histoire ordinaire d'une militante courageuse, déterminée, fidèle et loyale.

Elle savait que nous allions vers des mouvements sociaux de grande ampleur. Le mouvement des « Gilets jaunes » qu'elle suivait attentivement et auquel participaient bon nombre d'aides à dom dans notre région en était une des prémices. Elle savait

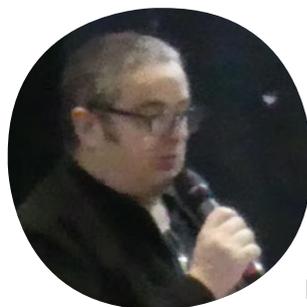
aussi qu'elle n'aurait pas le temps d'y prendre part, mais que l'unité du syndicat à laquelle elle avait contribué, à la place qui était la sienne, est l'une des conditions nécessaires pour mettre un terme à la destruction de l'action sociale, de la santé et des services publics en général.

Camarades, je n'ai aucune légitimité ici, mais en mémoire de Josette, j'espère et je souhaite que ce congrès saura, comme cela a toujours été le cas dans le passé, exprimer et combattre pour les revendications de ses adhérents. C'était son espoir le plus cher.

Je vous remercie.

Jean-Claude VANIER

”



“

Chers Camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de l'Union Nationale des syndicats de la Santé Privée.

Avec nos camarades de la FNAS, nous intervenons en commun dans la commission paritaire de la CCN51, dans la commission paritaire de la branche sanitaire et médico-sociale à but non lucratif (BASS), hier dans UNIFAF et aujourd'hui dans l'OPCO SANTÉ.

Avec vous, nous n'avons rien lâché pour négocier l'OPCO SANTÉ. Grâce à notre détermination de ne rien céder à NEXEM et à la CFDT qui en mission pour le gouvernement ont pesés de tout leur poids pour faire échouer cette négociation, nous avons pu sauver ce qui était sauvable.

Il est évident que l'OPCO ne remplacera pas l'OPCA UNIFAF, mais au moment de la reconquête il sera plus facile de reconstruire à partir de l'OPCO que de repartir de rien.

À maintes reprises nous avons combattu ensemble la mise en place d'une Convention Collective Unique du secteur qui serait érigée sur les ruines de toutes les Conventions Collectives Nationales. Plusieurs initiatives communes ont été prises en ce sens. Comme ce fût le cas dans le cadre d'une conférence de défense des Conventions Collectives Nationales de Travail réunie le 28 mars 2017 dans les locaux de la Confédération.

Aujourd'hui force est de constater que la CFDT est la pointe avancée de l'offensive de destructions des conventions collectives

nationales. En effet, dans la convention collective que je connais le mieux, la CCN 51, leurs représentants agissent en permanence comme les porte-paroles de Muriel PÉNICAUD.

Plus que jamais, la préservation des Conventions Collectives Nationales est d'une brûlante actualité et nous devons poursuivre nos initiatives en ce sens.

Mes Camarades,

Je tenais aussi à vous parler d'un sujet qui me tient à cœur, le développement.

Aujourd'hui, avec la mise en place des CSE, qui va faire disparaître des milliers d'élus, il serait suicidaire de ne pas s'emparer de cette question.

Bien qu'opposée à la loi sur la représentativité de 2008, celle-ci s'applique. Et nous devons le prendre en compte.

Dans la Santé privée, nous sommes représentatifs dans les 11 conventions collectives que nous négocions.

Pour continuer à être présents dans ces conventions, nous avons l'obligation de nous y développer.

Pour l'Union Nationale de la Santé Privée, le développement est une priorité et cela paye.

La semaine dernière, à la Croix-Rouge, FO passe au niveau national de 11,20 % à 13,45 %.

Au CSE de La Réunion, où nous nous présentions pour la 1ère fois, nous obtenons plus de 35 % de représentativité.

Dans le groupe multinational d'EHPAD Korian, FORCE OUVRIERE passe de 11,51 % à 15,97 % et sera présente dans la totalité des CSE du groupe, à l'hôpital privé du vert galant dans le privé commercial nous obtenons 78 %.

Nous sommes lers dans de nombreuses structures comme dans le groupe SOS, ou la Fondation Bon Sauveur.

Nous sommes généralement bons là où nous sommes implantés, malheureusement, nous ne sommes implantés que dans à peine un tiers des établissements. D'où l'importance du développement.

J'en suis persuadé, si nous continuons à syndiquer et à développer des syndicats dans de nouvelles structures, nous ne pouvons qu'améliorer notre place.

C'est ce qui a été fait par nos camarades qui lors des dernières élections au sein de la fonction publique hospitalière sont passés de la troisième à la deuxième place devant la CFDT.

Actuellement dans de nombreuses associations ou fondations de la CCN51, la mise en place des CSE permet aux employeurs de fusionner plusieurs Comités d'Entreprise dans un seul CSE regroupant de la santé et de l'action sociale. Dans ces cas-là,

il est important de travailler ensemble. C'est ce que nous avons fait lors des élections de la Fondation COS. Nous nous sommes réparti le travail pour être le plus efficaces possible. Dans cette fondation, nous passons de 11 % à plus de 28 %.

Cela paye et nous devons continuer dans ce sens.

Chers camarades,

Votre congrès se réunit à un moment crucial. En effet, nous sommes à 15 jours de la grève reconductible à compter du 5 décembre.

Lors de la Commission Exécutive de notre Union Nationale du 5 novembre dernier, nous avons adopté la résolution suivante :

« La CE a discuté et analysé la situation. Tout indique que la grève à compter du 5 décembre 2019 s'annonce d'ores et déjà comme le facteur décisif pour faire reculer le gouvernement afin d'obtenir le retrait de la réforme Macron/Delevoye sur les retraites et d'ouvrir la voie à la satisfaction de l'ensemble de nos revendications.

À ce jour, de nombreuses structures syndicales, représentantes de secteurs importants, se sont positionnées dans l'unité pour un appel clair à la grève à compter du 5 décembre 2019 (Territoriaux, Pôle Emploi, Sécurité Sociale, RATP, transports, SNCF..).

Il en est de même du Comité Confédéral National FO.

À notre tour, nous considérons que dès à présent il faut tout mettre en œuvre pour organiser la grève. Pour ce faire, la première mesure à décider, c'est l'organisation d'Assemblées Générales des personnels dans l'unité partout où cela est possible. (...)».

Le 12 novembre, l'Union Nationale FO Santé Privée ainsi que l'Union Fédérale Santé Privée CGT adoptaient un appel à la grève reconductible à compter du 5 décembre qui se concluait ainsi

« À notre tour, nous considérons que dès à présent, il faut tout mettre en œuvre pour organiser la grève. C'est pourquoi nous appelons nos syndicats à organiser des assemblées générales pour discuter avec les personnels, à poser toutes les revendications à adopter les motions pour décider de la grève à partir du 5 décembre.

Nous les appelons également à organiser les caisses de grève. Nous avons la capacité de gagner, notre détermination doit être à la hauteur de l'enjeu que représente notre système de retraites pour tous les salariés du secteur privé et tous les fonctionnaires... »

Le gouvernement craint un décembre noir, alors, tous ensemble, par la grève reconductible organisons-le et nous ferons reculer Macron sur le projet de contre-réforme des retraites et nous ouvrirons la voie à la satisfaction de nos revendications !

Camarades, je suis persuadé que nous allons nous retrouver dans la préparation de cette grève.

Et pour conclure, je sais que nous allons poursuivre ensemble le travail commun pour renforcer et développer la place de FORCE OUVRIERE dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Vive l'Union Nationale FORCE OUVRIERE de la Santé Privée
Vive la Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE
Vive la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

Franck HOULGATE
Secrétaire Général de l'Union Nationale
des syndicats de la Santé Privée

”



“

Chers camarades,

Avant de dire quoi que ce soit, je tenais à saluer tout particulièrement Pascal Corbex qui a été l'un des premiers à m'accueillir à mon arrivée en tant que Secrétaire Confédérale. La FNAS est une fédération qui a depuis longtemps compris les nécessités du Développement Syndical.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, vous avez Laura, mon assistante, qui tient un stand Développement. Vous y trouverez des outils faciles d'utilisation et personnalisables et n'hésitez pas à échanger avec elle de vos besoins et attentes en matière de développement.

Reprenons... Chers Congressistes et camarades, de notre belle maison commune qu'est FO, je vous apporte le salut fraternel de l'ensemble du bureau confédéral. Invitée personnellement par Pascal Corbex, votre Secrétaire Général, il faut que je vous explique les liens qui nous unissent. Ce ne sont ni des liens d'appartenance à un mouvement, une obédience ou un courant politique. Ce sont tout simplement des liens fraternels et amicaux. Pour ceux qui ne me connaissent pas bien, le 28 septembre 2018 j'ai été élue Secrétaire Confédérale en charge du Développement. Puis des heures difficiles nous attendaient tous. Pascal Corbex et son bureau m'ont reçu. Ils m'ont permis de rencontrer des militants et secrétaires de SDAS afin de mener des campagnes d'adhésion ou soutenir des élections CSE.

Le développement, on en parle beaucoup et depuis tout temps.

Avant la loi sur la représentativité, on parlait presque exclusivement de syndicalisation. Il s'agit désormais non seulement de syndiquer, mais aussi de gagner des élections, qu'on le veuille ou non, ou plutôt, même si on n'en veut pas !!! Aujourd'hui nous sommes soumis aux règles de la représentativité et, de ces résultats, dépend notre capacité à peser dans le rapport de force.

N'oublions pas que dans les entreprises ou les branches, le moyen de porter nos revendications se fait par la représentativité.

Face à ce constat, nous devons avoir un objectif commun : **devenir la première organisation syndicale**. C'est la place qui devrait être la nôtre pour porter au plus haut nos revendications !

Alors quand on commence à rentrer dans le détail de tout ce que cela implique j'entends toujours dire que les choses sont difficiles. Oui mes camarades, c'est difficile !

Oui mes camarades les temps sont durs ; nous sommes face à une réalité toujours plus écrasante.

Oui le syndicalisme n'est pas une ballade de santé... A FO du moins... Sûrement plus simple dans les syndicats jaunes ! Depuis toujours nous sommes confrontés à l'adversité, à la violence, et au mépris de classe.

Depuis toujours nous nous sommes révoltés contre les injustices et nous le faisons encore aujourd'hui.

Certains ne rêvent que d'une chose, c'est de revenir à une déréglementation du travail tel qu'au 19^e siècle. Alors comme nos prédécesseurs nous devons nous battre.

Je suis certaine qu'il est inutile, ici, de rappeler que les rapports de force participent à l'organisation de la société. À nous de faire en sorte qu'il soit en notre faveur. Et pour ça nous n'avons pas d'autres moyens que de faire **nombre**.

Si on continue le parallèle entre aujourd'hui et le 19^e siècle, on peut se demander ce qu'ont fait nos camarades de l'époque : ils se sont organisés. Oui organisés ! Ça peut paraître bête comme ça, mais je vous assure que ce n'est pas si simple, et que d'ailleurs, très souvent, c'est la raison pour laquelle nous avons du mal à nous développer.

Un des actes fondateurs aura été la création des bourses du travail, dont la première est apparue à Paris en 1887. C'était la première fois que nous avions, nous, classe laborieuse, la possibilité d'avoir un lieu pour nous retrouver et donc nous organiser. La classe dirigeante espérait ainsi pouvoir garder le contrôle du mouvement syndical, avoir la main sur nous. Mais nos camarades ne l'ont pas entendu de cette manière et d'ailleurs n'ont pas hésité à déclarer en 1892 :

“ Les Bourses du travail doivent être absolument indépendantes pour rendre les services qu'on en attend.

Les travailleurs doivent repousser d'une façon absolue l'ingérence des pouvoirs administratifs et politiques dans le fonctionnement des Bourses. »

Ça ne vous rappelle rien ça ? Ça commence déjà à ressembler un peu à une charte (d'Amiens), qui date de 1906 et à laquelle nous sommes attachés. Et les Bourses du travail vous savez quels étaient leurs rôles ? C'était un lieu de rencontre, mais pas seulement, c'était d'abord un bureau de placement, l'ancêtre de pôle emploi, mais c'était aussi un service de mutualité, un service de secours et un centre d'éducation, des dispensaires médicaux, un service juridique pour les syndicalistes malmenés ou licenciés. C'était également : un centre de formation. Selon Fernand Pelloutier « Éduquer pour révolter ». Il y avait donc des salles de classe avec des camarades instruits, des instituteurs et professeurs volontaires, dispensant des cours au niveau du primaire, du secondaire, mais aussi des formations professionnelles.

À la bibliothèque il y avait des ouvrages pédagogiques, mais aussi récréatifs, souvent les ouvrières y venaient même avec leurs enfants...

Nos anciens y trouvaient donc l'essentiel de leurs besoins, des lieux de réunion, d'organisation, d'entraide et d'éducation et surtout de solidarité. Sans les Bourses du travail, les syndicats ne se seraient pas développés comme ils l'ont fait.

Alors, servons-nous de ce qui a fonctionné, prenons nos aînés en exemple et adaptions leurs méthodes aux réalités d'aujourd'hui.

C'est exactement ce qu'on fait, quand on milite à FO.

Nous protégeons la Sécurité Sociale, le paritarisme, nos services publics pour une égalité de droit dont la santé et l'éducation.

Nous revendiquons un salaire qui permet de vivre dignement. Il est urgent d'augmenter les salaires !

Et être adhérent FO, c'est payer une cotisation, une carte et 12 timbres. Pour exemple, si la cotisation est à 150 euros. Avec les 66 % de crédit d'impôt, ça correspond à 4 € 25/mois. Moins de 5 € qui donnent accès à des formations de qualité, une assistance juridique, un soutien en cas de difficultés au boulot...

Certains disent que ça ne sert à rien de se syndiquer ? Alors là, c'est mal connaître la présence et le travail de notre organisation. Car FO, ce sont de nombreux élus dans les instances des entreprises et de l'administration, ce sont aussi des militants qui défendent les salariés aux prud'hommes. Mais c'est aussi une présence importante dans la formation professionnelle, les négociations de branche, dans le logement social, dans les instances de la Sécurité Sociale, de pôle emploi, à l'AFOC, dans les mutuelles, mais ce sont aussi des camarades qui vous accueillent dans les unions départementales et les unions locales, dans vos syndicats, mais aussi bien évidemment dans votre Fédération.

Malgré ce que je viens de vous dire, les choses ne sont pas simples, nous le savons, et nous ne pouvons pas ignorer la situation actuelle du syndicalisme. Le taux de syndicalisation est faible, il est de 9 % dans le secteur du privé et de 20 % dans le secteur public. Dans le privé, nous sommes surtout implantés dans les grandes entreprises. La confiance envers les syndicats (en général) s'est dégradée. C'est donc à nous de savoir nous réinventer pour redonner confiance. Par nos comportements, nos choix, nos formations qui nous permettent de mieux répondre aux questions de nos collègues.

Si nous sommes fiers d'être adhérents, nous devons donc être fiers de proposer une adhésion, à nos amis, nos familles, nos voisins, mais aussi aux salariés que nous fréquentons tous les jours, l'employé du supermarché, la vendeuse de l'angle de la rue, l'aide à domicile indispensable qui s'occupe d'un membre de notre famille...

Et nous avons pour objectif de mener campagne dans chacune de nos structures, établissement, entreprise... en sachant de quoi on parle, en connaissant nos sujets.

Pour nous développer à FO, on souhaite la bienvenue à chacun de nos nouveaux collègues. On présente FO, l'équipe élue, les différents mandats, et ce qu'on peut leur apporter. On n'a rien inventé de mieux que le contact humain.

Le développement de l'organisation n'est pas une marotte. C'est une nécessité. Car le développement doit être au service de nos revendications. Il nous permet aussi de conserver notre indépendance !

Le secteur développement est donc une aide (pour qui le souhaite) à l'élaboration de plans de développement avec des outils de communication. La plupart de nos documents disponibles sur e-FO sont personnalisables pour intégrer vos coordonnées.

Les formats évoluent. Tracter une feuille A4, comme ça... C'est fini ! Et vous le savez ! 90 % des gens le jettent après avoir seulement lu le titre. Vous trouverez auprès de nous des formats A5, des livrets, et même des A6 (format carte postale).

Les flyers aident à aller à la rencontre, facilite la prise de contact, provoque le sourire et instaure de la confiance. C'est vous seuls qui arriverez à convaincre. Le secteur développement est prêt à vous aider à bâtir vos projets. Je sais que nous pouvons relever le défi !

Merci beaucoup Pascal Corbex de m'avoir convié à votre congrès. Et Merci à tous, pour votre accueil.

Je suis heureuse de pouvoir partager ce moment important avec vous. Un congrès, c'est important pour nous préparer à mener nos batailles syndicales !

Et en ce moment nous ne sommes pas en peine !!!! Je dirais même mieux, nous avons l'embarras du choix ! Les hôpitaux et

tous leurs services (maternités, urgences pour ne citer qu'eux) sont au bord d'exploser. Les sapeurs-pompiers, les policiers, nos finances publiques, les enseignants, les agents de la SNCF et du transport en général.

Les échos, journal qui s'adresse assez peu à la classe populaire a écrit que le climat social était éruptif... la pression augmente, le volcan gronde... c'est un euphémisme !

Il faut dire que nous n'avons pas été de très bonne volonté... La théorie du ruissellement on ne l'a pas vu venir ; mais Macron, et son équipe sont magiciens... Ils font ruisseler par le haut, mais le très haut... On n'a pas été aidé par les premiers de cordés non plus ! Ils ne nous ont pas donné les bons coins de rue où il suffisait de traverser pour trouver du travail...

Mais alors Delevoye, lui c'est Merlin l'enchanteur... Il a inventé un moyen de voler notre propre argent!!!! vouloir détruire un système actuellement géré paritairement depuis plus d'un demi-siècle par notamment FO qui fonctionne, vouloir nous faire croire qu'il faudrait confier la gestion d'un nouveau système au gouvernement seul (car comme tout le monde le sait il n'y a pas meilleur gestionnaire que ces acteurs politiques altruistes), c'est fort !!! ... Puis nous dire qu'avec un mode de calcul unique 1 euro gagné = 1 euro cotisé, les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes à temps partiel, ou ceux qui connaîtront des périodes de chômage ne seraient pas pénalisés!!!! Là, bravo!!!!

Remarquez bien le cynisme !!! peut-être pensent-ils : « habitués déjà à être pauvre... Peut-être ne verront-ils pas la différence!!!! »

Messieurs Macron et Delevoye !!! Trop c'est trop !!! Et vous le savez trop bien, dans cette Fédération : pas de reconnaissance, un salaire de misère, corvéable à souhait avec nos téléphones... vous faisant courir d'un endroit à l'autre sans dédommagement!!!! voulant vous faire culpabiliser si vous faites grève parce que vous travaillez dans le social !

Nous savons, nous, comment faire rentrer de l'argent pour nos retraites sans casser notre modèle social : augmentez les salaires!!!! Monsieur Macron!!!! Et laissez-nous gérer notre salaire différé !!!

À compter du 5 décembre, nous pouvons faire reculer le gouvernement sur son projet de retraite par points ! je compte sur votre mobilisation.

Vive la Fédération Nationale de l'Action Sociale !

Et Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !

Roxane IDOUDI
Secrétaire Confédérale



Le Calendrier des formations fédérales

CALENDRIER 2020

MARS :

- **jeudi 5** Information Travail & Handicap (Fédération)
- **lundi 9 au vendredi 13** Noirmoutier **Session 1**
- **mardi 24** Information Référénts Harcèlement CSE (Fédération)

AVRIL

- **lundi 30 au vendredi 03** Noirmoutier **Session 2**
- **mardi 15 au mercredi 16** Sensibilisation Travail & Handicap (Fédération)

MAI

- **mercredi 13 au jeudi 14** Sensibilisation Référénts Harcèlement CSE (Fédération)

JUIN :

- **mardi 02 au jeudi 04** Approfondissement Référénts Harcèlement CSE (Fédération)
- **mardi 16 au jeudi 18** Approfondissement Travail & Handicap (Fédération)

OCTOBRE :

- **lundi 05 au vendredi 09** Noirmoutier **Session 3**

NOVEMBRE :

- **mercredi 18** retour d'expérience Référénts Travail & Handicap 2019 (Fédération)
- **jeudi 19** journée Fédérale Information Travail & Handicap (Confédération)

Décembre : • **lundi 30 novembre au 04 décembre** Noirmoutier **Session 4**



Merci aux partenaires !



Congrès FNAS FO : la mobilisation s'impose contre la réforme des retraites



Près de 250 militants ont participé au XVIII^e congrès de la Fédération nationale de l'Action sociale FNAS FO qui s'est tenu du 19 au 22 novembre à Dunkerque.

A deux semaines de l'appel à la mobilisation à partir du 5 décembre, le combat contre la réforme des retraites a été au cœur des discussions. Les congressistes ont aussi dénoncé la marchandisation du secteur, entraînant une dégradation des conditions de travail et une course au moins-disant salarial.

C'est à Dunkerque, terre de résistance ouvrière et de combats syndicaux comme l'a rappelé le secrétaire confédéral Yves Veyrier, qu'était organisé le XVIII^e congrès de la FNAS FO. Sur les murs du Palais des congrès comme à la tribune, de nombreuses banderoles reprenaient les principales revendications de la Fédération, parmi lesquelles : « Aide à domicile, un vrai métier, un vrai salaire » ; « Abrogation des ordonnances Macron » ; « Pour la retraite par répartition pour le maintien des 42 régimes » ; « Résistance, revendications, reconquête ».

Tous les militants et adhérents doivent être dans la rue à partir du 5 décembre contre la réforme des retraites. Dès l'intervention de Jean-François Duflo, secrétaire général de l'UD du Nord, pour son discours de bienvenue, le ton a été donné. La mobilisation et la préparation de la grève interprofessionnelle pour le maintien du régime de retraite par répartition et contre un nouveau recul de l'âge de départ à taux plein ont été au cœur des discussions. Le

dossier des retraites est un dossier majeur, il concerne l'ensemble des salariés sur la question des droits et du modèle de protection sociale, a précisé Pascal Corbex en présentant son rapport d'activité. Il a été réélu par le congrès dans son mandat de secrétaire général.

Pour FO, le système de retraite n'est pas déficient, il donne un bon niveau de retraite et c'est un régime qui nous est envié ailleurs en Europe, a rappelé Yves Veyrier, qui présidait le congrès. Le 5 décembre, si on veut être entendus, un seul jour ne suffira pas.

UNE ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ DE 63,5 ANS

Les 29 intervenants à la tribune ont, sans exception, appelé à la grève à partir du 5 décembre. Pour Pascal Fanjat de Haute-Savoie, la mobilisation doit être la plus massive possible pour faire reculer le gouvernement. Xavier Bouinier des Côtes d'Armor a rappelé que l'espérance de vie en bonne santé était de 63,5 ans pour les hommes et 64,1 ans pour les femmes. Avec la réforme, les hommes ne pourraient même plus espérer profiter de la retraite en étant valide, a-t-il souligné.

Pour le congrès, le blocage du pays pour obtenir le retrait de ce projet de loi s'impose. La résolution générale précise que la réforme, en instaurant le calcul sur la base de points à la valeur variable et fluctuante, aboutirait à instaurer un système n'offrant plus aucune garantie de revenus fixes versés aux retraités actuels et à venir.

Les délégués revendiquent le maintien et le renforcement du système de retraite par répartition avec un retour aux 37,5 années de cotisation, une retraite calculée sur les 10 meilleures années, le retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein et le maintien de tous les régimes existants.

AUGMENTER LES SALAIRES, UNE URGENCE ABSOLUE

Concernant plus spécifiquement le secteur de l'Action sociale, l'une des premières revendications concerne les salaires, une urgence absolue face à l'appauvrissement de tous les salariés, rappelle la résolution sociale. Les premiers coefficients des conventions collectives ont été rattrapés voire dépassés par le Smic. Le congrès revendique une augmentation générale et immédiate des salaires à hauteur de 25% minimum, notamment par une revalorisation des valeurs des points conventionnels. Pour tous les salariés de l'Action sociale et médico-sociale, il revendique aussi une amélioration des grilles en fonction de l'ancienneté et de la qualification et un salaire minimum hiérarchique à au moins 120% du Smic. Il demande également un 13^e mois pour tous.

La paupérisation des salariés du travail social crée une difficulté à recruter du personnel qualifié et permet aux employeurs de justifier l'embauche de personnel non qualifié, comme le dénonce la résolution professionnelle. Une course au moins-disant salarial est en place.

Catherine Créach, venue du Finistère, en a donné une triste illustration à la tribune. Pour l'aide et le soin à domicile, le financement départemental est insuffisant, même s'il est supérieur à la moyenne nationale, a-t-elle expliqué. Les salariés ont perdu 13% de pouvoir d'achat en 10 ans. Les arrêts de travail augmentent. Les accidents sont deux fois plus nombreux que dans le BTP et les licenciements pour inaptitude augmentent.

CONTRE LA CASSE DU MODÈLE SOCIAL

Yves Veyrier a rappelé que la Confédération demandait l'augmentation du Smic, ce qui permettra de créer une dynamique pour les négociations dans les branches. La prime d'activité de 100 euros octroyée par le gouvernement revient à reconnaître que le Smic ne suffit pas pour vivre, a-t-il ajouté.

Il a aussi rappelé la grande campagne lancée en septembre dernier par la Confédération FO pour une revalorisation des métiers des services à la personne, des métiers souvent mal rémunérés et mal considérés mais essentiels à la vie en société.

Le congrès dénonce la logique d'individualisation et de casse de notre modèle social. Selon la résolution générale la méthode est partout la même : casser les cadres collectifs, nationaux, cadres de la solidarité républicaine, pour privatiser et livrer au marché l'éducation, la santé, la prévoyance, les retraites... Il condamne des dispositions gouvernementales qui aggravent l'affaiblissement du service public et de notre secteur à financement public pour aller vers une société de services marchands où seuls ceux qui en ont les moyens pourront se les payer.

Pour le congrès, aujourd'hui plus encore qu'hier, le modèle associatif à but non lucratif est en grand danger. Le secteur est désormais soumis à la loi du marché. Les acquis obtenus par nos anciens volent en éclat, rien n'est épargné aux salariés et retraités et privés d'emploi pour augmenter les dividendes, a dénoncé Marc Mandelbaum du Maine-et-Loire. Nos secteurs sont devenus des variables d'ajustement de l'État, des régions et départements.

INTRODUCTION DE LA TARIFICATION À L'ACTE

Le congrès condamne la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires) qui instaure des procédures d'appel à projet et dans le secteur met en concurrence l'associatif non-lucratif avec le lucratif, les associations entre elles ainsi que les associations avec les fondations. Il condamne aussi les agences régionales de santé (ARS) dont l'objectif est d'obtenir la baisse des dépenses de santé par maîtrise comptable. Il s'oppose à l'étranglement financier programmé des établissements, par la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) dans le cadre d'enveloppes financières bloquées. Tous les établissements sous financement ARS devront contracter un CPOM d'ici 2021. Il exige aussi l'abrogation de la réforme de la tarification des

établissements sociaux et médico-sociaux appelée Serafin-PH, et qui vise à introduire une tarification à l'acte, comme à l'hôpital.

En conséquence le secteur social, médico-social et sanitaire associatif est mis en concurrence avec le secteur privé lucratif, entre autre par l'intermédiaire d'appels à projet et des fusions absorptions destructrices d'emplois. Cela entraîne la perte des acquis conventionnels pour les salariés, ainsi que des dénonciations d'usages et d'accords d'entreprise. Les conditions de travail se dégradent, tout comme les capacités de réponse aux besoins des populations accueillies. Michel Poulet du Bas-Rhin, a rappelé que les attaques pleuvent contre nos droits, tout devrait donc disparaître et nous avec, alors qu'on n'a jamais produit autant de richesses.

Le Congrès condamne ces choix politiques et rappelle aux salariés de l'Action sociale qu'ils peuvent compter sur la FNAS-FO pour construire le rapport de force afin de mettre un terme à ces politiques dévastatrices.

CONTRE L'INCLUSION FORCÉE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le Loiret, une intersyndicale FO, CGT et Sud a lancé un appel à la grève le 28 novembre pour les salariés du secteur de la protection de l'enfance. Alors que les enfants se retrouvent en réel danger en raison d'un manque de places et de professionnels, le département fait le choix de réduire les budgets dédiés. Cette action n'est pas isolée en France, il est important d'unir les forces, a ajouté Franck Kerbel. L'organisation d'une mobilisation nationale pour défendre la protection de l'enfance a été demandée par Gauthier Grassin d'Indre-et-Loire. Localement il y a des mouvements presque tous les jours a-t-il ajouté.

Le congrès s'oppose aussi à l'inclusion forcée et systématique des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap en milieu ordinaire, ce qui conduit au non-respect de leurs besoins spécifiques et à la fermeture des établissements médico-sociaux. Cette inclusion recommandée par l'ONU n'est pour la FNAS FO qu'un prétexte pour réaliser des économies budgétaires. C'est la destruction du secteur médico-social, il y a une pression des financeurs pour réduire le nombre de places en institution, et on embauche du personnel non qualifié, a dénoncé René Malle d'Ille-et-Vilaine. Lionel Chatelain, du Doubs, a de son côté dénoncé la négation du travailleur handicapé, qui doit être de plus en plus productif. C'est aussi ne pas prendre en compte le bien-être de l'enfant et ses besoins spécifiques.

GARANTIR DES POSTES EN NOMBRE SUFFISANT

Le secteur social et médico-social revendique des budgets opposables permettant de garantir des postes en nombre suffisant pour un travail de qualité. Il revendique aussi une augmentation du nombre de postes à hauteur des besoins.

Pour la branche de l'aide à domicile, le congrès revendique également la prise en compte de tous les temps de déplacement en temps de travail effectif et une organisation qui respecte la vie privée avec une limitation de l'amplitude journalière à 10h et l'arrêt du fractionnement des journées de travail.

Autre dossier brûlant du secteur, la défense des conventions et accords collectifs nationaux, alors que le patronat accélère la fusion des branches et tente d'empêcher la négociation collective, a dénoncé Pascal Corbex. Il a rappelé que la Fédération se bat depuis juillet contre le regroupement des conventions 66 et CHRS voulu par Nexem, organisation qui représente les employeurs du secteur. Avec la CGT et Sud, elle a fait jouer son opposition majoritaire. Si la 66 existe toujours, c'est parce qu'on a pris des initiatives, on s'est mobilisés, créé des liens avec les autres organisations syndicales, ça a fait plier les employeurs. Mais la CGT n'est pas opposée à une complémentaire santé commune, c'est une première faille.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES, UN REMPART À LA MARCHANDISATION

Hervé Le Marquand, d'Indre-et-Loire, a expliqué que les salariés de sa structure qui accueille des adultes autistes travaillaient sous la convention de l'aide à domicile, et non sous la 66. C'était même une condition d'ouverture de l'établissement en 2006, dénonce-t-il. On a fait une action pour changer de convention collective mais la 66 coûte trop cher selon les financeurs.

Le congrès rappelle dans sa résolution générale que les conventions collectives garantissent à tous les salariés des droits égaux, quelle que soit la taille des services et établissements, et ce, partout en France. Elles restent un rempart à la marchandisation, à la déqualification à la braderie du social. Il rappelle aussi que de nombreux salariés du secteur ne sont pas couverts par une convention et se retrouvent soumis au seul code du travail.

Pour le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, le projet patronal est d'imposer une convention collective unique à minima destinée principalement à réduire le coût du travail. Ce serait un socle commun que les accords d'entreprise devraient ajuster. Le congrès s'y oppose et appelle ses syndicats à mener une campagne d'information contre les dangers de ce type de projet. Il appelle aussi à combattre la loi Travail et les ordonnances Macron et réaffirme son attachement à la libre négociation dans le respect du principe de faveur.

Pascal Corbex a rappelé que les dernières réformes du code du travail permettent de dégrader les conditions de travail en entreprise. Ainsi, au sein de l'association Coallia, la direction a utilisé les ordonnances pour remettre en cause la convention 66. Malgré l'opposition majoritaire, il a fait passer une remise en cause des congés trimestriels par référendum, a dénoncé le secrétaire général de la FNAS-FO.

FO PREMIÈRE ORGANISATION À L'ARMÉE DU SALUT

A quelques semaines de la date couperet du 31 décembre 2019 pour les élections du CSE, Yves Veyrier a appelé les congressistes à se bagarrer jusqu'au bout. Michel Chevry, de la Sarthe, a souligné de belles victoires remportées localement par FO : à l'Adapei 72, avec 39% des voix pour 1 000 salariés, ou dans l'organisme Adimc 72 (250 salariés) avec 91% des voix et 9 sièges sur 10. FO est également devenu première organisation syndicale à l'Armée du Salut, avec 49.8% des voix. Autre résultat tombé en plein congrès chez Coallia, avec 18% (+4 points) avec plus de votants ou encore aux Apprentis d'Auteuil, FO prend la première place au premier tour.

En matière de syndicalisation, le département du Nord connaît une hausse importante des adhésions comme l'a souligné David Legrand, secrétaire général du SADS 59. Les salariés en ont ras le bol du blocage des salaires, de la dégradation des conditions de travail, de la mise à mal du paritarisme, de la remise en cause des diplômes, des baisses des dotations publiques, a-t-il ajouté. Le syndicat départemental de la Sarthe connaît lui aussi une hausse spectaculaire des adhérents tandis que celui du Loiret vient de se reconstituer.

Même s'ils augmentent localement, Pascal Corbex a reconnu un tassement des adhérents au niveau national en 2017 et 2018. Mais dans le même temps, les votes pour FO ont augmenté. Pour lutter contre l'offensive sans précédent contre les droits collectifs et le syndicalisme libre et indépendance, le congrès appelle les syndicats à renforcer nos implantations et à se développer dans l'ensemble des associations et services du secteur pour créer de réelles conditions du rapport de force. Continuons de tenir bon et de tenir tête, a lancé le secrétaire général.

HOMMAGE À JOSETTE RAGOT

Plusieurs camarades ont rendu hommage à Josette Ragot, secrétaire générale adjointe de la FNAS, décédée en septembre dernier après un long combat contre la maladie. Auxiliaire de vie sociale, elle a beaucoup œuvré dans la branche de l'aide à domicile pour l'amélioration des conditions de travail et la professionnalisation du secteur. Elle a ainsi largement contribué à la négociation des accords qui ont abouti à la création d'une seule convention collective étendue dans le secteur de l'aide à domicile. Elle siégeait également au CESE dans le groupe FO depuis 2015.

Publié le jeudi 28 novembre 2019
par Clarisse JOSSELIN,
Journaliste à L'INFO militante



Les nouvelles instances élus lors du 18^{ème} congrès.
 Le Conseil Fédéral de 23 membres comprend le Bureau Fédéral de 9 membres. La Commission de Contrôle et des Conflits est composée de 3 membres.

Nom / Prénom	Fonction
CORBEX Pascal	Secrétaire Général
LEGRAND David	Secrétaire Général Adjoint
ROUDIL Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe
MOSCOVITCH Jacques	Trésorier Général
DE OLIVEIRA CALLANQUIN Nathalie	Trésorière Générale Adjointe
BECK Sylvie	Membre du Bureau
BERRUT Jacqueline	Membre du Bureau
PETTE Corinne	Membre du Bureau
POULET Michel	Membre du Bureau
ALLEAUME Annick	Conseillère Fédérale
BARATTE Laetitia	Conseillère Fédérale
CHATELAIN Lionel	Conseiller Fédéral
DEBILLIERS Geneviève	Conseillère Fédérale
GRANDMOUGIN Christine	Conseillère Fédérale
GREGOIRE David	Conseiller Fédéral
HALLAY Olivier	Conseiller Fédéral
LAURENT Daniel	Conseiller Fédéral
MEDANI Bachir	Conseiller Fédéral
MENGUY Véronique	Conseillère Fédérale
QUEHEILLE Marie-Christine	Conseillère Fédérale
SILVESTRI Gil	Conseiller Fédéral
TALLEC Jacques	Conseiller Fédéral
TESSIER Isabelle	Conseillère Fédérale
CAPPELLETTI Michel	Membre Commission de Contrôle et Conflits
DEFAUT Brigitte	Membre Commission de Contrôle et Conflits
LAHOUCINE Fabrice	Membre Commission de Contrôle et Conflits